LES ROUMAINS

AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Les Roumains au Moyen Age. Une énigme historique. Paris, 1885 un vol. (Leroux),

Histoire des Rou nains de la Dacie Trajane. Paris, 1896, 2 forts vol (Leroux). Couronné par l'Académie française.

Les Principes fondamentaux de l'Histoire. Paris, 1899, un vol (Leroux).

La Théorie de l'Histoire. Parıs, 1908, un fort vol. (Leroux).

LES

ROUMAINS

HISTOIRE

ÉTAT MATÉRIEL ET INTELLECTUEL

Huit leçons faites au Collège de France en 1908

PAR

A.-D. XENOPOL

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE JASSY
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROUMAINE ET DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE SOCIOLOGIE
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE



PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

AU LECTEUR

Nous publions, dans les pages qui suivent, les huit leçons que M. A.-D. Xénopol a été appelé à professer au Collège de France, et dont la presse française a été unanime à faire l'éloge (*voir l'appendice*). Ces leçons donnent, malgré leur concision, une image très vive et intéressante, tant de l'histoire des Roumains, que de leurs aspirations et des difficultés qu'ils doivent vaincre pour les réaliser.

Ce petit livre contribuera à vulgariser parmi nous la connaissance d'un peuple qui représente la civilisation française dans des régions éloignées, et dont nous avons tout intérêt à conserver la profonde sympathie. Sa culture a été tout entière puisée à la source française; sa constitution politique a été aussi l'œuvre de la France. « Un peuple, « dit très bien M. Xénopol, est d'autant plus grand « qu'il enfonce plus profondément ses racines dans « l'âme de l'humanité, et la France commettrait « une lourde faute, que de s'aliéner le cœur et « l'esprit d'un peuple, que l'œuvre des siècles a « soudé à son être. »

AU LECTEUR

M. Xénopol a été appelé au Collège de France à la suite du cours très remarqué qu'il professa à la Sorbonne, en février 1908, sur « la Théorie de l'Histoire ». Ses leçons au Collège de France ont eu un si vif succès, qu'il fut prié de prendre la parole à l'Ecole libre des Sciences politiques et à la Conférence permanente du Commerce extérieur. Des circonstances indépendantes de sa volonté empêchèrent l'éminent professeur de répondre à l'invitation que M. Cruppi, Ministre du Commerce, lui fit, de répéter à l'Office national du Commerce extérieur cette dernière conférence, d'un intérêt si puissant pour le commerce français.

Le lecteur trouvera au cours du volume quelques indications bibliographiques qui, s'il le désire, lui permettront d'approfondir les questions traitées.

L'éditeur.

LES ROUMAINS

I

LA RACE LATINE (1)

Les Roumains sont un peuple de race latine. C'est une vérité reconnue maintenant par tout le monde, et il ne serait pas besoin de la démontrer. Néanmoins je veux en apporter une preuve évidente et qui ne souffre aucune réplique ; celle de la langue de ce peuple qui ressemble d'une façon surprenante tant à la langue mère, le latin, qu'aux langues sœurs qui en sont sorties : le français, l'italien, l'espagnol et le portugais, et cela malgré la distance immense qui sépare le peuple roumain de ses congénères néo-latins.

En 1878, au concours que les Félibres avaient organisé à Montpellier, pour la plus belle poésie composée

(1) Consulter relativement à l'influence de la race sur le développement : P. Lacombe, *De l'histoire considérée comme science*, Paris, 1886 ; Souffret, *De la disparité physique et mentale des races humaines*, Paris, 1882 ; Büdinger, « Ueber Nationalität », dans la *Zeitschrift für Volkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, III, 1866 ; Gustave Le Bon, *Lois psychologiques du développement des peuples*, Paris ; Finot, *Le préjugé des races*, Paris, 1906. Voir encore d'autres nombreux ouvrages cités dans le chap. v de ma *Théorie de l'histoire*, Paris, 1908. Comparer mon article « Politique de races » dans la *Cronaca della civiltà elleno-latina*, II, fascicule 9-14.

en une des langues latines qui sont parlées sur le globe, le grand poète roumain, *Basile Alexandri* eut l'insigne honneur de remporter la coupe d'or qui constituait le grand prix de ce concours.

Nous voulons reproduire une strophe de cette poésie, avec une traduction faite de mots empruntés à tous les idiomes latins et dans la forme dont les mots roumains sont le plus rapprochés. Ces rapprochements pourront donner une idée bien vivante de la latinité de la langue roumaine.

Latina ginte e regina
Intr' ale lumei ginte mari
Ea poarta'n frunte o stea divina
Lucind prin timpii seculari.
Menirea ei tot inanite
Maretz indreapta pasii sâi
Ea merge'n fruntea altor ginte
Varsând lumina'n urma ei.

Latina ginte e regina — *Latina gente e regina.*

Intr' ale lumei ginte mari — *Inter lumei gentes maires :*
lume (Port.) = monde;
maires (Prov.) = grand.
Entre les du monde grandes gents (races).

Ea poarta'n frunte o stea divina — *Ea porta in fronte una stella divina.*

Lucind prin timpii seculari — *Lucendo per temps séculaires.*

Menirea ei tot inanite — *Menirea ei totus in ante :*
Menirea, terme non latin, d'origine grecque de Μηνύω = déclarer. La destinée est toute en avant.

Maretz indreapta pasii sâi — *Mairement indirectat ses pas.* Mairement adverbe du provençal : maires = grand.

Ea merge u'n fruntea altor ginte — *Ea marche in fronte altorum gentium*.

Varsand luminta'n urma ei — *Versant la lumière in orma ei*. Orma (vieux italien) = trace. Versant la lumière dans sa trace.

La traduction de cette strophe est la suivante :

La gent latine est bien la reine
Des grandes races d'ici-bas.
Sur son front l'étoile sereine
A travers les siècles luira.
En avant toujours, coûte que coûte
Elle marche à pas majestueux
Aux autres races traçant la route
Par son sillon si lumineux.

Mais existe-t-il des races parmi les hommes, et surtout existe-t-il une race latine? Ces deux questions ont été mises en doute dans ces derniers temps.

A la première question qui comporterait une discussion approfondie, à laquelle nous ne pouvons nous livrer, nous allons répondre par quelques faits indiscutables qui ne peuvent être expliqués que par l'existence des races.

Les *Grecs anciens* étaient le peuple le plus doué de qualités intellectuelles. Le nombre des génies littéraires, artistiques, philosophiques et scientifiques que la Grèce ancienne a produit, est incommensurablement grand, si on le rapporte au chiffre de la population, et aucun peuple de la terre ne saurait concourir sous ce rapport avec les Hellènes. Quelle est la raison pour laquelle les Grecs d'aujourd'hui sont si pauvres en ce qui concerne la faculté créatrice? Toutes les histoires de la Grèce ancienne commencent par une esquisse

géographique, dans laquelle on appuie fortement sur la nature du ciel de la Grèce, d'un bleu si limpide; sur les côtes déchiquetées du pays, où l'eau de la mer pénètre la terre ferme, formant partout des ports et des baies; sur le découpage des dentelures des montagnes, avec leurs formes fines et précises qui habituaient l'œil au dessin; sur le marbre d'un grain si délicat que recélaient les flancs de ses montagnes. Mais tous ces éléments se retrouvent aujourd'hui, et pourtant la source d'où jaillissaient les génies est tarie. La Grèce de nos jours ne produit plus ni philosophes, ni hommes de science, ni poètes, ni artistes qui puissent être comparés, même de loin, à leurs grands ancêtres. Le milieu pourtant, auquel certains auteurs veulent tout rapporter, n'a pas changé. Ce qui est changé, c'est l'esprit du peuple qui l'habite présentement; c'est le sang qui alimente son cerveau; c'est en un mot la race qui a été transformée par l'infusion du sang slave qui a eu pour effet de corrompre le sang trop délié des Hellènes qui ne pouvait supporter aucun mélange.

Un exemple contraire nous sera fourni par l'*Italie*. Les Romains étaient le peuple le moins doué de qualités d'imagination. Leur poésie est imitée des Grecs; leur architecture, malgré l'élément nouveau de la voûte, n'est qu'un élargissement de l'architecture grecque; leur sculpture et leur peinture ont été le produit d'artistes grecs qui vivaient à Rome. Si les Romains furent grands, ce fut dans les arts de la vie pratique : la conquête et l'organisation politique et dans le reflet que ces activités éveillèrent dans leur esprit : les conceptions juridiques qui ne trouvent pas leurs pareilles chez aucun peuple de la terre, mais dans la sphère esthétique leur contribution au trésor de la civilisation humaine

est bien plus faible. Comment se fait-il, qu'à la Renaissance, nous voyons tout d'un coup surgir, pour ainsi dire de terre, sur ce même sol de l'Italie, une légion de poètes et surtout d'artistes de tout genre? Le milieu aussi n'avait pas changé. Ce qui s'était transformé, c'était la race, par l'immixtion du sang barbare que l'invasion avait introduit dans les corps et qui avait changé, avec le substrat physiologique, aussi l'esprit qu'il nourrissait.

Pendant que, chez les Grecs, le mélange d'un sang étranger avait affaibli le nerf du génie, chez les Romains, peuple plus résistant, ce mélange eut pour effet d'en déchaîner les forces.

Un troisième exemple, absolument inexplicable par la théorie du milieu et qui exige absolument l'intervention de la race, nous est donné par le peuple *Juif*. C'est le seul peuple de la terre qui n'ait jamais changé de religion, quoique les motifs qui l'eussent poussé à le faire n'aient guère manqué; car aucun peuple ne fut exposé comme lui aux persécutions à cause de sa religion. Puis les Juifs, détachés de leur pays et jetés par petites poignées dans des pays à religions différentes, étaient bien plus exposés, par suite de l'influence du milieu, à abandonner la leur. Pourquoi l'ont-ils maintenue avec une force et une constance qui tiennent du prodige? C'est que leur constitution intellectuelle donnait à leur âme une force de rétention extraordinaire pour l'élément religieux.

Un quatrième exemple serait fourni par les *Peaux-Rouges* de l'Amérique qui, quoiqu'ils vivent depuis plus de 300 ans à proximité d'une civilisation aussi brillante et aussi élevée que celle des Etats-Unis, n'en sont pas moins restés toujours nomades et sauvages.

Le dernier exemple que nous voulons apporter est celui des *Tziganes* qui est encore plus concluant que celui des Peaux-Rouges; car les Tziganes vivent depuis plus de 600 ans, non seulement dans le voisinage d'une grande et puissante civilisation, mais au sein même des peuples qui la pratiquent, sans en être influencés, et conservant leur caractère nomade et vagabond. Les individus qui se sont confondus avec les peuples au sein desquels ils vivent, proviennent des croisements intervenus avec eux.

L'existence des races, des germes internes de l'esprit et des caractères différents des groupes qui constituent l'humanité, ne peut donc être contestée, que par ceux qui veulent le faire de parti pris.

Mais si même il existe des races, peut-on affirmer l'existence d'une race latine? Il est incontestable que les peuples que l'on donne comme appartenant à cette race : les Français, les Italiens, les Espagnols, les Portugais et les Roumains, sont le résultat de combinaisons physiques différentes : les Français sont issus du croisement des Gaulois avec très peu de Romains et une proportion un peu plus forte de Germains. Les Italiens ont pris naissance par le mélange des anciennes populations romanisées de l'Italie avec un contingent assez puissant d'élément barbare, d'origine germanique. Les Espagnols ressemblent pour la proportion de l'amalgame aux Français, mais les races qui entrèrent en combinaison sont autres. Il en serait de même des Portugais. Quant aux Roumains, ils sont issus de la combinaison des Thraces avec une proportion assez forte de sang romain, doublé plus tard de sang slave.

Les éléments composants de ces divers peuples

étant tous différents, le produit de leur combinaison doit être de même, et ccs peuples ne sauraient plus être considérés comme faisant partie de la même race. La race latine ne serait donc qu'une expression géographique. Et pourtant, malgré cette différence de constitution organique, les peuples énumérés plus haut ne forment qu'une seule et même race : la race latine.

Pour comprendre comment la chose est possible, il faut redresser d'abord la conception de la race, lorsqu'il s'agit d'êtres humains. On considère sans raison les races humaines comme le produit du seul sang et de l'organisme physiologique de l'homme, et il en serait de même des nationalités qui ne consisteraient que dans des proportions particulières dans lesquelles se sont combinés les éléments matériels qui ont concouru à leur formation. Mais il est tout à fait inexact de considérer les races et les nations rien que comme des composés organiques différents.

Cette conception qui est valable pour les animaux, ne saurait l'être pour l'homme qui est un être double, composé de corps et d'esprit. Si son substrat matériel constitue la base de son existence, il n'en est pas moins vrai, qu'il n'est homme que par la floraison intellectuelle qui s'épanouit sur son tronc.

Pour établir le caractère d'une race humaine, il ne suffit pas de considérer seulement les caractères corporels; il ne suffit pas surtout de procéder au mesurage des crânes; il faut considérer aussi ce qui se meut dedans. Il est nécessaire de prendre en considération aussi l'activité intellectuelle des êtres qui la composent. La principale de ces activités est incontestablement *la langue*, organe de communication des pensées et qui, par l'écriture, transmet cette pensée par-dessus

l'espace et le temps. La langue réfléchit, dans son organisme, les nuances les plus fines des idées et des sentiments. Elle est le miroir fidèle du complexus intellectuel de l'âme; voilà pourquoi elle évolue avec le temps d'une façon tout aussi insensible que les idées qu'elle représente. Différente de race à race, de peuple à peuple, quelquefois de province en province, elle fond dans son creuset toutes les influences auxquelles un groupe humain a été exposé ; elle est l'inventaire le plus fidèle de ses connaissances, le moyen le plus puissant d'expression de tous les sentiments qui l'agitent; elle représente mieux que toute autre manifestation intellectuclle le caractère et le degré de civilisation d'un peuple. En un mot, la langue, c'est le peuple même. Sans langue commune les hommes se sentent étrangers les uns aux autres; la différence dans le mode de manifestation des idées pousse les groupes humains même à s'entre-haïr, à se considérer comme ennemis. Il est incontestable que nous éprouvons un sentiment de répulsion instinctive devant l'homme qui emploie un autre parler que le nôtre, et il faut que *l'étranger* possède d'autres qualités, pour nous faire revenir sur notre première impression, et nous inciter à un mouvement de sympathie vis-à-vis de celui que nous ne comprenons pas. Au contraire, l'identité de langage nous rapproche immédiatement de l'inconnu, nous fait voir en lui un frère, et nous pousse sans le vouloir à sa rencontre.

Mais une langue a toujours pour effet d'imposer, au peuple qui la parle, une façon particulière de s'exprimer, un même système de bâtir sa pensée et par suite un caractère commun à toutes ses manifestations intellectuelles : philosophie, poésie, littérature.

Cette influence unificatrice s'étend aussi aux autres manifestations intellectuelles qui n'ont pas la langue comme moyen d'expression, telles que les arts plastiques, la musique, les mœurs et les coutumes, ainsi que le caractère, c'est-à-dire la façon dont le sentiment ou la volonté réagit contre les excitations intérieures ou extérieures.

Mais toutes ces façons d'agir de l'âme exercent à leur tour une influence sur l'organisme physique de l'homme, le transforment et l'approprient à la manière de manifester la pensée, de sorte qu'avec le temps, cette réaction du psychique sur le physique de l'homme finit par constituer ainsi un substrat physiologique, qui quoiqu'il ne soit pas originaire, n'en est pas moins puissant.

Or, c'est ce qui est arrivé précisément chez les peuples différents comme composés organiques primordiaux, mais qui ont adopté, comme organe d'expression de leur pensée, *le latin*. Tous ces peuples parlant des langues similaires, toutes les manifestations de leur esprit doivent se ressembler, et constituent la base commune sur laquelle s'est développé le caractère unitaire de la *race latine*.

Nous pouvons donc considérer comme démontrées les trois vérités suivantes :

1) L'humanité est composée d'éléments irréductibles, originaires ou dérivés qui sont les races ou les nationalités.

2) Parmi les races dérivées, la principale est la race latine.

3) Les Roumains font partie de cette race.

Examinons maintenant le rôle que la race latine est appelée à jouer dans le concert de quatre grandes races européennes.

Nous laissons de côté la race anglo-saxonne qui, par sa position insulaire et par ses intérêts dont le centre de gravité est situé hors de l'Europe, peut seulement influencer, mais jamais déterminer les mouvements politiques européens. Occupons-nous des autres trois races entre lesquelles il peut être question de rapports fixés et tracés d'avance, par leur situation géographique respective : la race slave, la race allemande et la race latine.

La race *slave* est incontestablement la plus nombreuse des races européennes. Elle compte 133.000.000 d'âmes de race slave et notamment :

Russes de toute espèce................	94.000.000
Polonais............................	16.000.000
Bohèmes, Moraves et Slovaques........	7.500.000
Ruthènes (en Autriche)................	3.500.000
Croates et Serbes (id.)................	3.300.000
Slovènes (id.)...	1.300.000
Bulgares............................	3.500.000
Bosniaques et Monténégrins.......... .	1.600.000
Serbes (en Serbie)....................	2.300.000
TOTAL....	133.000.000

En dehors de cette masse d'hommes de sang slave, la Russie compte encore 25.000.000 de sujets appartenant à d'autres nationalités, mais qui, englobés dans la masse puissante des 94.000.000 de Russes et dominés par leur organisation, ne forment qu'un contingent qui s'ajoute encore à leur formidable puissance.

La race slave est donc représentée par le chiffre, vraiment imposant pour les puissances européennes, de 158.000.000 d'âmes.

Passons maintenant en revue les côtés faibles de cette immense agglomération d'hommes aux mêmes aspirations.

D'abord l'unité religieuse lui manque. Les Polonais, les Bohèmes, les Croates, les Slovènes au nombre total de 29.000.000 sont catholiques (une petite partie protestante); les Ruthènes sont orthodoxes-unis, à moitié catholiques. Une autre cause de faiblesse de la race slave, l'inimitié des Polonais contre les Russes qui contribuèrent à détruire leur Etat, diminue tous les jours, en regard du péril dont les Polonais sont menacés par la race allemande.

Mais ce qui s'oppose surtout à ce que les Slaves puissent faire valoir dans toute sa force leur nombre prépondérant, c'est leur situation géographique défectueuse.

D'abord les Slaves ne s'étendent pas sur un territoire continu. Ceux de l'Autriche sont séparés des Russes par les Roumains et les Hongrois; ceux de la péninsule balcanique sont séparés des Russes par les Roumains. La continuité territoriale fait donc défaut à la race slave.

Mais en dehors de ce puissant obstacle géographique à la constitution des Slaves en un seul corps, un autre qui a sa source aussi dans la nature des régions qu'ils occupent, frappe au cœur même leur puissance en apparence si formidable. Les Slaves ne touchent par aucun côté à l'océan. L'immense étendue de pays qu'ils occupent est ainsi constituée, que partout l'issue vers la mer libre, vers la mer qui ouvre l'accès à toutes

les parties du globe, leur est fermée. La Mer Blanche est prise par les glaces pendant presque toute l'année; la Baltique est resserrée par les détroits que la relient à la Mer du Nord, et c'est dans l'intérêt que les Russes ont de conserver la sortie par ces gorges étroites, qu'il faut chercher l'explication des relations intimes de famille entre les Czars de toutes les Russies et les petits rois du Danemark. La Mer Noire est close par le Bosphore et les Dardanelles, et c'est dans la nécessité de dominer ces détroits qu'il faut chercher la cause de l'inimitié éternelle qui toujours a animé les Russes contre les Turcs. Mais même si les Russes sortent dans la Méditerranée, le Gibraltar et le canal de Suez, possédés par l'Angleterre, leur barrent tout de même le libre contact avec l'océan.

Si nous traçons le bilan de la race slave, nous trouvons qu'elle surpasse les deux autres, la race germaine et la race latine, par le chiffre de sa population; mais que cette supériorité est contrebalancée par le manque d'unité religieuse, par le manque de continuité du territoire sur lequel elle s'étend, enfin par une situation géographique des plus défavorables.

Passons maintenant à la race *allemande*.

Comme chiffre la race allemande est presque de moitié inférieure à la race slave. Elle ne compte que 89.000.000 d'âmes vis-à-vis des 158.000.000 de Slaves. Parmi les Allemands se trouvent aussi un petit nombre d'éléments étrangers, qu'ils peuvent faire servir à leurs intérêts, quelque 3.000.000 de Polonais; mais ces derniers sont animés envers les Allemands d'une haine irréconciliable. Ces 89.000.000 d'habitants se décomposent comme suit :

Allemands dans l'Empire	61.000.000
» en Autriche.............	8.500.000
» en Hongrie	2.200.000
» en Suisse..............	2.200.000
Danois	2.800.000
Scandinaves.......................	6.800.000
Hollandais........................	5.500.000
TOTAL.........	89.000.000

L'unité religieuse fait défaut à la race allemande tout comme à la race slave. Sur les 89.000.000 d'Allemands, 59.000.000 sont protestants; les autres 30.000.000 catholiques. Leur répartition et situation géographique sont au contraire de beaucoup plus propices que celles des Slaves.

D'abord les Allemands de toute race forment un tout continu et pas un peuple étranger ne s'interpose entre les membres du corps allemand, à l'exception de certaines petites îles de population germanique parsemées au milieu des Hongrois et des Roumains de Transylvanie. Hollandais, Danois, Scandinaves touchent à la grande masse des Allemands proprement dits, par leur périphérie, et l'obstacle à un état unitaire au point de vue géographique, que présentent — pour les Slaves — les Roumains et les Hongrois, ne se rencontre point dans la race allemande.

La résistance que les éléments plus éloignés du tronc principal, tels que les Danois, les Scandinaves, les Hollandais, pourraient opposer à l'extension de l'empire allemand, n'est pas plus forte chez les Allemands que chez les Slaves (chez ces derniers 39.000.000 contre 119.000.000, chez les Allemands 15.000.000 contre 74.000.000). Comme situation géographique, les Alle-

mands l'emportent sur les Slaves. La région qu'ils habitent confine à l'océan, quoique l'accès ne leur en soit ouvert que du côté des mers du nord, ce qui explique leur poussée vers le sud, vers Salonique.

En résumé donc la race allemande est moins nombreuse que la race slave, tout aussi divisée quant à la religion, mais lui est supérieure en concentration et par sa situation géographique.

La dernière des races qu'il nous reste à examiner, la *race latine*, s'étend sur les peuples et les chiffres suivants :

Français en France	39.000.000
» en Belgique et en Suisse...	3.000.000
Italiens	32.000.000
Espagnols	18.000.000
Portugais	5.000.000
Roumains du royaume	7.000.000
» des provinces soumises ..	4.000.000
» macédoniens............	1.000.000
TOTAL.........	109.000.000

Comme chiffre donc la race latine, quoique inférieure à la race slave, surpasse la race allemande de 20.000.000. La religion du grand corps de cette race est la même : la religion catholique. Les Roumains sont tous orthodoxes. La situation géographique du même grand corps, le corps occidental, est des plus favorables, confinant partout à la mer et à l'océan qui rapproche de tous côtés de ses rives les populations qui composent ce tronc.

Sous ces rapports, la race latine occidentale l'emporte sur ses deux émules, la race allemande et la race

slave. Mais elle leur est de beaucoup inférieure sous un autre point de vue. L'origine diverse et la configuration géographique bien délimitée, par de hautes montagnes, de ses peuples principaux, ont eu pour résultat de donner naissance, dans trois grands pays, à trois peuples, dont les langues, les institutions et l'histoire se sont assez différenciées pour créer des organismes différents. Les Italiens, les Français, les Espagnols sont entre eux tout aussi dissemblables que le sont les Danois, les Hollandais et les Scandinaves vis-à-vis des Allemands de l'Empire; ou les Polonais, les Bohèmes, les Croates vis-à-vis des Russes — sinon même davantage. Mais il faut noter une profonde différence au désavantage de la race latine. Pendant que les peuples divergents de race slave et de race allemande sont petits et faibles, comparés à la grande masse, et pourraient donc être englobés dans un corps commun, chez les Latins c'est le grand tronc lui-même qui se partage, au ras de terre, entre trois maîtresses branches, et pas une d'elles ne possède la force d'absorber les autres. L'empire allemand déjà si puissant peut encore se renforcer par l'adjonction des Allemands de l'Autriche et de la Suisse, voire même par le Danemark, la Scandinavie et la Hollande, et se fondre en un tout géant de 89.000.000 d'âmes. L'empire des Czars a à sa disposition, l'extension au sud vers les Bulgares, en écrasant les Roumains, à l'ouest sur les Bohèmes et les Croates, en écrasant les Roumains et les Hongrois. Au contraire la France, l'Italie, l'Espagne ne sauraient s'étendre que très peu : la France sur la Belgique et la Suisse latine; l'Italie sur les enclaves italiennes de l'Autriche. Quant à ce que la France,

l'Italie et l'Espagne constituent un seul Etat, on ne saurait jamais y penser.

La race latine donc, quoique occupant un territoire continu et partageant la même religion et se trouvant, sous ces deux rapports, supérieure d'un côté à la race allemande, et de l'autre à la race slave, ne jouit pas de la perspective qu'ont ces deux autres races, de se fondre en des corps toujours plus considérables et d'augmenter leur puissance politique.

Que peut faire la race latine, en regard de la perspective du formidable accroissement de puissance de ces deux rivales? Car rivales elles le sont. On a beau protester contre cette qualification, au nom de la solidarité européenne, du progrès des idées cosmopolites, de l'unité de civilisation et de celle des intérêts qui rapprochent tous les jours davantage les peuples entre eux. Le sentiment de défiance, de jalousie, d'envie naturelle qui sépare tous les peuples plus ou moins, augmente de beaucoup entre les différentes races, par suite de l'écart de leur constitution intime. Si les peuples semblent se rapprocher par les liens généraux qui les enlacent de plus en plus, il ne faut pas oublier que d'autre part ils se différencient toujours davantage par suite de leur développement national. Ce sentiment d'inimitié sourde et aveugle, placé par la nature dans le sein des races différentes, a son origine dans l'instinct de la conservation individuelle qui pousse chaque organisme à l'expansion, aux dépens des organismes rivaux. Chaque race tend à occuper la terre entière pour s'y pouvoir développer sans entraves. Dans ce sens toutes les races sont les *ennemies héréditaires* des autres races, et une lutte à

mort entre ces différents tronçons de l’espèce humaine semble être le but vers lequel tend l’histoire générale de l’humanité.

Mais même si on n’admettait pas nos vues pessimistes sur l’avenir de l’Europe et que l’on s’imaginât que les nations qui l’habitent voguent vers un état idyllique de paix et de fraternité final, il n’en est pas moins vrai que la réalité brutale de notre siècle de fer et de feu, de notre siècle aux fusils et aux canons à répétition, de notre siècle armé jusqu’aux dents, est que les pays qui composent l’Empire d’Autriche et celui des Turcs iront grossir directement ou indirectement la force déjà si imposante des races allemande et slave, pendant que la race latine ne peut espérer un agrandissement de nulle part, et que les pays qui la composent ne peuvent se fondre en un corps politique commun, comme l’ont fait et le feront les pays de race slave et allemande.

Si même on ne devrait pas s’attendre à une destruction de la race latine les armes à la main, encore la prépondérance politique des deux autres races aurait, comme toujours, pour effet, des avantages économiques qui leur donneraient une supériorité marquée sur les peuples de race latine.

La vérité de cette assertion résulte du développement industriel et commercial gigantesque que l’Empire allemand a pris dans le court intervalle de temps que s’est écoulé depuis sa constitution, développement qui a accaparé bien des marchés autrefois ouverts à ’industrie française et qui est parvenu à faire concurrence aux Latins, même dans leurs propres pays. Cette igne directrice indique assez clairement dans quel ens se dirigeront les choses dans les temps futurs.

Mais la prépondérance économique a pour conséquence tout aussi fatale, entre races et peuples également doués, la prépondérance culturale, et quand même, un état de paix éternelle couvrirait les peuples de son égide, encore au sein de cette paix, les Allemands et les Slaves deviendraient les maîtres de la situation.

Voilà donc la perspective que l'avenir, quelque éloigné qu'on le suppose, ouvre à la position respective des trois grandes races européennes.

La vie actuelle des peuples est une vie consciente, dans laquelle tous les organismes politiques se rendent compte des nécessités qu'ils doivent envisager et des tendances qu'ils doivent encourager ou combattre. Il est vrai que l'homme ne peut rien contre les forces historiques, et que malgré tous ses efforts, ce qui doit être, adviendra. Mais sait-on ce que réserve l'avenir? Le développement des choses futures que certaines lignes directrices semblent indiquer, peut être entravé par l'imprévu, le fortuit. Les individus savent tout aussi peu que les peuples quelle sera leur situation de demain et vers quelles rives les poussera le vent du sort. C'est leur devoir de lutter pour ce qu'ils croient être leur bien, car ils ne peuvent savoir s'il se réalisera ou non. « Fais ce que dois, advienne que pourra », voilà ce que la sagesse des peuples a formulé comme principe de conduite.

Il faut toujours diriger ses efforts dans le sens de la vie et non dans celui de la mort, car on ne sait pas si le sort nous réserve l'une ou l'autre de ces deux issues.

Il y a bien un moyen de sauver la race latine de la

déchéance qui semble l'attendre, et ce moyen est un moyen conscient. Pour triompher dans la lutte pour l'existence, il faut par la puissance de l'intelligence remédier aux causes d'infériorité dans lesquelles le développement qui s'est poursuivi jusqu'à nos jours a placé les peuples de race latine.

Il s'agirait de se bien pénétrer des périls que lui réserve l'avenir, car les peuples qui composent cette race, au lieu de tendre à la consolider, l'affaiblissent au profit des autres races qui sont déjà si fortes par elles-mêmes. Il faudrait que la politique des peuples latins tendît à les réunir en faisceau, à rapprocher leurs intérêts, à les solidariser toujours davantage pour faire front aux deux autres races qui leur disputent la prééminence dans les choses d'ici-bas.

Les deux congrès slaves qui se sont réunis presque coup sur coup à Saint-Pétersbourg et à Prague avaient tous les deux un caractère franchement panslaviste. Ce qu'on y discuta surtout, ce fut la tendance de prédominance de la race germaine, le danger qui ressort pour les Slaves de l'idée pangermaniste. Les Latins n'ont jamais pensé et ne pensent jamais à un congrès latin, si ce n'est de la part des étudiants. Il existe bien à Paris une *Union latine* à laquelle prennent part plusieurs peuples latins ; mais son action est si peu sentie que son existence est ignorée même par les peuples latins. Pendant que les deux grandes races, les Allemands et les Slaves, pensent aux grands intérêts futurs, les Latins dorment du sommeil des justes. Si la race latine se présentait aussi réunie en un faisceau, on comprend comment elle pourrait jeter dans la balance, la lourde épée de Brennus. L'alliance avec la Russie, le représentant le plus puissant de la race slave,

acquerrait aussitôt toute son importance, et bien des torts du passé pourraient être redressés.

Une pareille politique à vues larges et hautes qui embrasse non seulement la situation présente, mais aussi l'avenir, devrait trouver un écho même dans les préoccupations journalières de la diplomatie qui sacrifie trop souvent des intérêts majeurs, aux nécessités du moment. Sans rompre tout d'un coup avec les relations déjà engagées, il faudrait manœuvrer habilement la barque, pour la faire entrer dans les eaux de l'avenir.

Tournons maintenant nos regards vers le tronçon latin détaché de la grande masse et jeté, comme une branche arrachée par le vent, loin du tronc sur lequel elle poussait. Voyons quel est le sort que peuvent attendre les Roumains ?

Ces derniers sont situés à l'autre bout de notre continent, séparés de leurs congénères par une immense étendue de pays peuplés par la race allemande, les Hongrois et quelques peuples slaves. Les Roumains, par leur situation géographique, sont complètement exclus de la communauté latine. Déjà à ce point de vue, ils ne pourraient jamais se réunir au grand corps dont, intellectuellement, ils font partie. Leur situation est toute particulière et ils partagent avec les Hongrois l'honneur, bien dangereux, de former l'obstacle principal à la réunion des Slaves en un seul tout territorial. En outre leur situation géographique en propre est des plus défavorables. Elle touche à la seule Mer Noire, partageant sous ce rapport le sort de la race slave. D'autre part les Roumains sont divisés par un obstacle géographique, les hautes cimes des Carpathes, en deux

corps distincts : ceux du Royaume et les Roumains d'outre-mont, obstacle qui s'oppose à leur réunion en un seul corps bien plus que ne peuvent le faire les difficultés politiques.

Les Roumains donc ne peuvent faire cause commune avec les Latins de l'Occident. Enserrés entre la race slave et la race allemande, ils doivent défendre leur existence par d'autres moyens. Le seul plus efficace serait l'alliance avec un peuple d'une race complètement étrangère : les Hongrois, mais qui se trouvent absolument dans la même situation que les Roumains, entourés aussi de trois côtés par la race slave et allemande et touchant par un seul au peuple roumain, exposé au même péril. Cette situation absolument identique et leur exposition au même danger, qui menace leur existence, devrait pousser les Roumains et les Hongrois à se donner la main, pour se garantir par une action commune.

Mais les Hongrois et les Roumains se trouvent depuis longtemps à cause de la partie de ce dernier peuple qui est soumise au royaume de Hongrie, dans des relations très tendues, et il faudrait que les Hongrois commençassent à renoncer à leur politique de maghyarisation des Roumains, qui ne saurait jamais atteindre le but monstrueux qu'elle poursuit, et a pour seul effet de semer la haine et la division entre deux peuples qui auraient le plus grand intérêt à unir leurs forces pour défendre en commun leur existence. Mais les Hongrois arriveront-ils jamais à se pénétrer de leurs véritables intérêts, ou bien se laisseront-ils toujours leurrer par l'espoir de voir un jour la masse de leur propre peuple augmenter par la dénationalisation des Roumains ? Voilà encore une question qui sera tranchée, selon que les forces historiques seront ou non favorables aux

Latins orientaux, comme d'autre part l'union politique des peuples latins occidentaux dépendra aussi du sort que leur réserve les forces fatales de l'histoire; car le développement ne se réalise jamais et nulle part d'après la volonté des peuples, mais bien d'après la poussée irrésistible de forces inconscientes qui lui donnent naissance.

———

II

ORIGINE DU PEUPLE ROUMAIN (1)

Le peuple roumain possède un caractère latin, attendu qu'il est le produit de l'amalgame des Daces comme corps avec les Romains comme esprit. Il se forma comme nation au nord du Danube, sur le territoire qu'il occupe aujourd'hui, compris dans les limites de l'ancienne grande Dacie, entre la Theïss, le Dniester et le Danube : la Dacie de Décébale.

Cette théorie n'est pourtant pas admise par tous les historiens, et une autre lui a été et lui est encore opposée : la formation sud-danubienne de la nationalité roumaine. Quoiqu'on ne conteste plus la latinité du peuple roumain, on soutient que ce peuple n'a pas pu prendre naissance sur la rive nord du fleuve, attendu que les colonies que Trajan avait amenées en Dacie, en 106, en

(1) Adversaires de la continuité : SULZER, *Geschichte des transalpinischen Daciens*, Wien, 1781 ; ENGEL, *Geschichte der Moldau und Walachei*, Halle, 1804 ; RÖSLER, *Romaenische Studien*, Leipzig, 1871 ; SCHWICKER, *Ethnographie Ungarns*, Budapest, 1877 ; HUNFALVY, *Die Rumänen und ihre Ausprüche*. — Partisans de la continuité : HEINRICH KIEPERT. *Lehrbuch der alten Geographie*, Berlin, 1878 ; J. JUNG, *Die romanischen Landschaften des römischen Reiches*, Innsbruck, 1881 ; L. PIC, *Ueber die Abstammung der Rumänen*, Leipzig, 1880 ; JIRECEK, *Geschichte der Bulgaren ;* PETRU MAYOR, *Istoria pentru inceputul Românilor în Dacia*, 1872 ; TOCILESCO. *Dacia înainte de Romani*, Bucuresti, et surtout notre étude *Les Roumains au moyen âge*, Paris, 1885, qui expose la question dans son complet.

furent retirées, 164 ans après, en 270, lorsque l'empereur Aurélien abandonna la Dacie, en retirant les légions. Les partisans de cette conception ajoutent à ces considérations, encore la circonstance que la domination romaine en Dacie avait duré trop peu de temps, pour pouvoir implanter de profondes racines dans le peuple vaincu. Elle ne fut qu'un léger vernis qui s'effaça bientôt après la retraite des colons romains. Pourtant cette théorie devait expliquer comment il se fait que, dans les limites de l'ancienne Dacie, vit aujourd'hui un peuple de race latine? Voici comment elle procède pour rendre compte aussi de ce fait : Les colonies romaines, amenées par Trajan en Dacie, furent transplantées par Aurélien de l'autre côté du Danube, et c'est ici que se forma le peuple roumain qui ne retourna dans les régions situées au nord du fleuve que bien plus tard, vers le XII[e] et le XIII[e] siècles, époque où on le trouve mentionné pour la première fois par les documents. Il s'introduisit petit à petit, et par bandes, dans les pays de l'ancienne Dacie et arriva à constituer avec le temps le gros de la population de ces régions.

D'où provient cette divergence de vues, cette séparation des historiens en deux camps opposés ? Il faut savoir que pour une période immense de l'histoire des Roumains, près de mille ans (270-1220), les sources contemporaines, les seules preuves évidentes sur lesquelles on puisse établir les faits passés, manquent presque complètement et que l'on est réduit, pour trancher cette controverse historique, à avoir recours à l'inférence, en concluant d'autres faits connus directement à l'établissement de ce fait inconnu directement ; donc par voie d'hypothèse. Or sur ce terrain si mouvant et

qui se prête à toute sorte de combinaisons, la politique vint mêler son jeu et parvint à fausser la véritable interprétation des événements.

Cette controverse prit naissance au sujet des Roumains qui habitent aujourd'hui le royaume de Hongrie et qui étant réduits, jusque dans les derniers temps, dans un esclavage des plus ignominieux, se révoltaient continuellement contre leurs oppresseurs, au nom de leur ancienneté dans le pays. Les hommes étant toujours tourmentés par l'idée du juste, on crut pouvoir combattre même, en droit, les revendications des Roumains, en prouvant que ce n'étaient pas eux qui étaient les plus anciens habitants du pays, mais bien les Hongrois et les Saxons qui, lorsqu'ils vinrent s'établir en Transylvanie, en 898 et 1030, la trouvèrent « déserte et inhabitée ». Ce ne sont donc pas les nations dominantes, les Hongrois et les Saxons, qui vinrent ravir à l'ancienne population roumaine ses droits originaires; mais au contraire ce sont les Roumains qui se sont introduits subrepticement dans les pays carpathins, après que les Hongrois et les Allemands en eurent pris possession; que les Roumains n'ont donc aucun droit sur le pays dans lequel ils se trouvent, et que si la façon dont ils y sont traités ne leur convient pas, ils n'ont qu'à s'en aller. L'adage *prior tempore potior jure*, ne peut donc être invoqué par les Roumains de la Transylvanie. Il vient renforcer la position des nations dominantes.

Examinons les faits connus, pour voir quelle est l'inférence la plus digne de foi que l'on peut établir, pour trouver le véritable berceau de la nationalité roumaine?

Lorsque Trajan conquit la Dacie, il n'exécutait pas

un plan politique mûrement combiné ; car la Dacie était située en dehors des limites naturelles et plus faciles à défendre de l'empire romain, limites qui étaient constituées, vers le nord, par le fleuve large et profond du Danube. Voilà pourquoi, dans sa première expédition, l'empereur romain se contenta de soumettre les Daces à son autorité, mais ne chercha pas à conquérir leur pays. Ce n'est que lorsqu'il vit que Décébale, le roi dace, ne respectait pas le traité de soumission qu'il avait accepté et se préparait de nouveau à la guerre, que Trajan, poussé par l'indignation, donc par une impulsion du sentiment, voulut punir le roi et le peuple dace, en détruisant leur Etat et en réduisant la Dacie en province romaine. Depuis lors, il avait pris l'habitude de confirmer ses paroles par le serment : « aussi vrai que je veux réduire la Dacie en province romaine ».

Après des combats dont l'héroïsme de part et d'autre aurait pu former le sujet d'une grande épopée, laquelle si elle ne nous a pas été conservée en vers, a été sculptée sur le ruban de bas-reliefs qui entoure en spirale la colonne Trajane, — l'empereur romain réussit, dans sa seconde expédition, à soumettre les Daces et à annexer leur pays à l'empire romain.

Mais pour assurer cette conquête située en dehors des limites naturelles de l'empire, et pour l'assujettir par les liens indestructibles qui avaient déjà soudé tant de provinces à la grande monarchie, il fallait prendre des mesures exceptionnelles : limiter d'abord la conquête à la seule région montagneuse du pays, plus facile à défendre ; puis renforcer plus qu'ailleurs l'élément romain, pour faire de la Dacie entière une colonie romaine. Aussi Trajan fit-il transplanter dans ce pays, au

dire des historiens de l'empire, une quantité innombrable d'hommes de toutes les parties d'empire pour y cultiver les villes et les champs (1). Quoique parmi ces populations, il y avait aussi des éléments étrangers : des Gaulois, des Dalmates et surtout des Grecs de l'Asie mineure, il faut remarquer que ces éléments mêmes furent pris dans les contrées où la romanisation était avancée, surtout dans les grandes colonies romaines. Il paraît que Trajan, ne voulant pas affaiblir encore l'élément romain en Italie même, défendit à ce que l'on prît des colons destinés à la Dacie, dans les villes italiennes. Mais pouvait-il empêcher la colonisation volontaire des Italiens qui devaient accourir, eux, les maîtres du monde, dans la Californie des anciens, comme l'était la Dacie avec ses riches mines d'or ?

Voilà pourquoi, pendant que les inscriptions recueillies en Dacie ne mentionnent qu'exceptionnellement des noms d'hommes, de femmes ou de divinités grecques ou d'autres nationalités, leur grande, leur immense majorité contient des noms latins. Voilà pourquoi aussi nous trouvons que la langue employée par ces étrangers mêmes était le latin ; ainsi qu'il résulte d'une publication faite par les chefs grecs d'un collège religieux, publication rédigée en latin, et comme nous le voyons d'autre côté par les efforts que fait un Grec de la Dacie, d'écrire quelques mots latins, en caractères grecs. L'influence romaine était si puissante qu'elle dénationalisa promptement aussi les Daces soumis, que l'on trouve rattachés aux Romains par des liens de parenté, occupant des fonctions publiques, portant souvent des noms romains, quoique les individus qu'ils désignaient

(1) « Infinitas copias hominum ex toto orbe romano eo transtulit, ad agros et urbes colendas. » EUTROPIUS, *Hadrianus*, c. VIII.

fussent des Daces, et formant des contingents armés dans les autres provinces de l'empire, comme par exemple en Bretagne.

L'étude objective et faite sans parti pris de la colonisation romaine, révèle un peuple issu de l'amalgame des Daces avec les Romains et avec quelques éléments étrangers, qui constituent ensemble un seul tout ethnique de caractère latin, que l'influence romaine avait fondu et combiné dans son creuset tout-puissant. Ceci devait arriver d'autant plus facilement en Dacie où, en dehors de l'influence intellectuelle latine, le sang même des éléments ethniques étrangers avait été, à la différence de la Gaule et de l'Espagne, fortement infusé de sang romain, par la puissante colonisation romaine.

Par l'amalgame physico-psychique des Daces et des autres éléments étrangers avec l'élément romain, un peuple nouveau fut constitué, attaché à la terre à laquelle tenaient ses racines, et l'influence romaine ne fut pas seulement un léger vernis qui s'effaça aussitôt que la Dacie fut détachée de l'empire; car les adversaires de la continuité du peuple roumain dans son ancienne patrie s'ingénient sans succès à prouver que l'abandon de la Dacie eut lieu beaucoup trop tôt, après 164 ans à peine de domination romaine, pour permettre à la romanisation d'y jeter de profondes racines. Mais partout les Romains ne mirent pas plus de temps pour romaniser leurs conquêtes. C'est ainsi, par exemple, qu'en Espagne, la première colonie romaine n'est pas plus ancienne que l'année 171 av. J.-Ch., et *Strabon* nous dit que de son temps, sous Auguste, les Ibères avaient complètement oublié leur langue, ne se distinguant plus en rien des Romains. La pro-

vince Narbonnaise de la Gaule, soumise aux Romains par César en 52 av. J.-Ch., était du temps de Pline (79 après J.-Ch.), au dire des historiens romains, plutôt une Italie qu'une province. Enfin, *Velleius Paterculus* nous rapporte que la Pannonie, à la conquête de laquelle il avait pris lui-même part, donc dans le cours d'une seule génération, non seulement avait adopté la langue latine, mais que même la littérature romaine avait pénétré dans le sein des populations. La Dacie pouvait donc tout aussi bien devenir complètement romaine en 164 ans, vu surtout l'intensité de la colonisation de cette province.

Si les adversaires de la continuité des Roumains dans la Dacie trajane contestent l'amalgame de l'élément romain avec l'élément autochtone, ils le font pour pouvoir soutenir que, lorsque la Dacie fut abandonnée, la population romaine qui n'était pas soudée à la race indigène, put facilement être détachée de sa patrie provisoire et se transplanter en Moésie. Ils avaient besoin de cette circonstance, pour rendre bien plus convaincant un texte ancien qui dit qu'Aurélien, voyant l'Illyrique dévastée et la Moésie perdue, abandonna la province fondée par Trajan au nord du Danube désespérant de la pouvoir maintenir, et retirant de cette province l'armée et les habitants, il les établit en Moésie dans la région qu'il nomma aussi Dacie et qui maintenant sépare les deux Moésies (1). Ce

(1) Quum vastatum Illyricum ac Moesiam deperditam videret, provinciam trans Danubium, Daciam, a Traiano constitutam sublato exercitu et provincialibus reliquit, desperans eam posse retineri, abductosque ex ea populos in Moesiam collocavit, appelavitque suam Daciam quae nunc duas Moesias diviuit. Flavius Vopiscus, *in Aureliano*, xxxix.

témoignage, émane de *Flavius Vopiscus*, historien contemporain de l'Empereur Aurélien et donc de l'abandon de la province. Il paraîtrait que l'on aurait affaire à un homme bien informé et témoin oculaire de l'événement, donc à un témoignage historique de premier ordre. Mais remarquons d'abord une assertion contradictoire que contient cette source, qui paraît si digne de foi aux partisans de la formation sud-danubienne de la nationalité roumaine. Elle affirme d'un seul trait que la Moésie était perdue par suite de l'invasion des Goths, mais ne manque pas de la donner tout de même comme asile à la population roumaine qui était retirée de la Dacie toujours à cause des invasions des Goths. Puis déjà un des premiers historiens roumains, Pierre Maïor, avait en l'année 1812 démontré que Vopiscus était un auteur auquel on ne pouvait prêter la moindre foi; car il avoue lui-même avec un cynisme empreint de naïveté, dans la préface de son histoire, qu'il fut chargé d'écrire le règne de l'Empereur Aurélien par le beau-frère de ce dernier *Junius Tiberianus* qui lui conseilla de ne pas dire toute la vérité, car il aurait pour compagnon de mensonges les plus illustres historiens (1). Puis ce même Junius ajoute que pour puiser les informations nécessaires, il lui procurerait le journal même d'Aurélien sur ses faits et gestes. On voit donc que Vopiscus écrivit son histoire d'après les notes laissées par Aurélien et qu'il fut même invité à ne pas dire toute la vérité. Mais il n'était que bien naturel, que l'Empereur cherchât à adoucir au moins le fait peu glorieux en lui-même de l'abandon d'une province qu'un de ses prédécesseurs avait

(1) Habiturus mendaciorum comites quos historiae eloquentiae miramur auctores. VOPISCUS, *in Aureliano*, II.

ajoutée à l'empire. Surtout il devait éviter l'imputation qu'on aurait pu lui adresser, qu'il avait délaissé des citoyens romains en proie aux barbares. Car nous avons une précieuse indication, que cette imputation pouvait lui être faite, indication qui prouve en même temps que la population romaine ne fut pas transplantée en Moésie, à l'abandon officiel de la Dacie, comme le soutient le panégyriste payé d'Aurélien, mais resta dans son ancienne patrie, exposée aux coups des barbares.

Eutrope, un autre historien, postérieur à Vopiscus, rapporte que déjà Adrien, le successeur immédiat de Trajan, qui avait comme principe politique de restreindre les limites de l'empire romain, pour pouvoir mieux le défendre, — après avoir abandonné les provinces situées au delà de l'Euphrate, voulut en faire autant de la Dacie; mais que ses généraux l'en détournèrent, lui disant qu'il n'était ni politique, ni humain, de sacrifier tant de Romains aux barbares (1). Or, si cette crainte existait du temps d'Adrien, elle se réalisa du temps d'Aurélien, quand par la retraite des légions, les Romains qui auraient été sacrifiés aux barbares par Adrien, le furent en effet par Aurélien.

Vopiscus ainsi que Sextus Rufus et Eutropius lui-même, qui ne font que copier le premier, ne peuvent donc être invoqués comme des témoignages en faveur de l'abandon de la Dacie par sa population.

Examinons maintenant les arguments que l'on

(1) Hadrianus gloriam invidens Traiani, statim provincias tres reliquit quas Traianus addiderat et de Assyria, Mesopotamia et Armenia revocavit exercitus. *Idem de Dacia facere conatum, amici deterruerunt, ne multi cives romani barbaris traderentur.* Eutropius, *Hadrianus*, VIII.

invoque pour démontrer, par inférence, que le peuple roumain n'a pas habité la Dacie pendant les mille ans qui séparent l'abandon de cette province de la réapparition de ce peuple dans les documents.

Et d'abord considérons un argument négatif tiré de l'absence de noms géographiques, d'origine ancienne de localités habitées par les hommes. Il est en effet connu que la nomenclature des villes, et des villages des pays habités par les Roumains n'a presque rien conservé des noms anciens, pendant que dans les Gaules, en Italie, en Espagne, bien des noms de localités habitées datent des Romains ou de l'époque anté-romaine. Les adversaires de la continuité trouvent la cause de ce fait dans l'abandon des villes et des villages par leur population. Nous pensons que, pour en donner une explication historique, il faut mettre ce fait en relation avec un autre des plus importants, notamment avec la disparition de toutes les institutions de la vie d'Etat romain chez les Roumains et des termes qui la désignaient. Il est en effet aussi connu que les institutions au sein desquelles vécut la population daco-romaine se sont toutes perdues dans le torrent de l'invasion, et que lorsque la vie publique fut réorganisée chez les Roumains, elle le fut sous l'influence slavo-bulgare. Que sont devenues les institutions romaines, et pourquoi les termes qui les désignaient se sont-ils aussi effacés de la conscience populaire des Roumains? Pourquoi les termes de *Legatus Augusti*, de *procurator*, de *consul*, de *duumvir*, de *quattuorvir*, de *senator*, de *quaestor*, de *ala*, de *manipulum*, de *cohors*, ont-ils disparu de la langue roumaine, comme les fonctions et les institutions, auxquelles ces termes se rapportaient, ont disparu de l'organisation politique de ce peuple? La réponse est

que cette organisation politique sombra dans les flots de l'invasion qui submergèrent aussi les villes dans lesquelles elle florissait. Au contraire, en occident où les villes anciennes continuèrent d'exister, les institutions politiques se conservèrent aussi. Si les Daco-Romains avaient été sauvés de l'invasion dans la Moésie, ils auraient dû y conserver les institutions au sein desquelles ils avaient vécu, et ces dernières se seraient retrouvées chez eux, avec le nom des villes de la Moésie, où ils s'étaient réfugiés. Or, cela n'est pas le cas; parce que villes et institutions disparurent dans les tourments de l'invasion.

Les Barbares, lorqu'ils tombaient sur l'empire, frappaient leurs premiers coups toujours sur la Dacie qui fut donc exposée à recevoir le choc le plus furieux des invasions, et ce n'est qu'après que les barbares avaient assouvi leur sauvagerie primitive par le pillage, les meurtres et l'incendie accomplis dans cette province, qu'ils passaient outre et entraient plus calmes et plus apprivoisés dans les régions intérieures de l'empire romain.

Voilà donc la cause pour laquelle villes et institutions des Daco-Romains disparurent, et il n'est pas besoin de faire quitter le pays à la population, pour expliquer la disparition des villes et par suite aussi celle de leurs noms.

Il est connu par les témoignages des auteurs contemporains des invasions que les Barbares s'attaquaient surtout aux villes qui du temps de la domination romaine abritaient presque toute la population libre. Les riches durent se sauver au loin, dans les provinces soustraites au fléau de l'invasion; les pauvres, c'est-à-dire la grande majorité des habitants, cher-

chèrent un refuge à proximité des villes qu'ils abandonnaient, dans les montagnes et les forêts qui couvraient la plus grande étendue de la Dacie trajane. D'ailleurs si les noms de villes ont disparu, il est resté, au contraire, assez de noms de cours d'eau et de montagnes qui prouvent une continuité ininterrompue des éléments ethniques qui les ont conservés dans leur forme ancienne, telle qu'elle existait dans la bouche des Romains ou dans celle des Daces. Ces noms ont été parfois déformés dans leur transmission de bouche en bouche, par l'influence slave.

La terminologie religieuse de la langue roumaine a été invoquée aussi comme un argument contre la continuité des Roumains dans leur ancienne patrie. La langue roumaine désigne presque toutes les notions fondamentales de la religion chrétienne par des termes d'origine latine, tels que *Dumnezeu* (Dominus Deus), *cruce* (crux), *sant* (sanctus), *înger* (angelus), *pareasimi* (quadragesima), *cuminicatura* (communicatura), *templa* (templum) *sânta scriptura* (sancta scriptura), etc., etc.

Ces termes prouvent, d'une façon péremptoire, que les Roumains reçurent le Christianisme pendant que leur langue était encore le latin. Mais parmi ces termes, il y en a un dont on veut tirer un argument, pour la formation de la nationalité roumaine au sud du Danube. C'est celui de *biserica* qui dérive du latin basilica et qui signifie en roumain : *église*. Car, soutient-on, les Chrétiens ne commencèrent à transformer les basiliques romaines en locaux où ils célébraient leur culte qu'à partir de Constantin le Grand (313, édit de Milan).

Or, à cette époque, la Dacie avait cessé de faire

partie de l'empire romain. Si la population romaine était restée en Dacie, comment aurait-elle pu emprunter le terme de basilica, pour l'appliquer aux églises chrétiennes, lorsqu'elle ne faisait plus partie de l'empire romain; pendant que si on admet la formation de la nationalité et de la langue roumaine au sud du Danube, le terme de biserica n'a plus rien d'insolite. Nous avouons ne pas comprendre la portée de cet argument. Est-ce qu'une influence culturale comme l'est celle de la religion, a besoin absolument du cadre de l'Etat pour pouvoir s'étendre? Les Roumains de la Dacie trajane pouvaient parfaitement employer le terme de biserica pour désigner leurs églises, en imitant ce qui se faisait dans l'empire au sud du Danube, quoiqu'ils n'en fissent plus partie. L'influence culturale dépasse bien des fois les frontières politiques.

Passons maintenant aux éléments constitutifs de la langue roumaine, dont on veut aussi tirer des arguments contre la continuité de l'habitation des Daco-Romains dans leur ancienne patrie.

On a soutenu d'abord que l'élément slave de la langue roumaine étant le slovène ou bulgare, cet élément n'aurait pu pénétrer dans le roumain qu'au sud du Danube, au milieu des Bulgares slovénisés qui s'y trouvent. Mais comme on a surabondamment prouvé que les Slovènes d'abord, puis les Bulgares slovénisés s'étendaient aussi au nord du Danube, cet argument a été abandonné.

On retient d'autant plus un autre, fourni par l'élément albanais de la langue roumaine; car on ne manque pas de se demander, où les Roumains auraient-ils bien pu acquérir cet élément, sinon à proximité

des Albanais qui habitaient, comme on le sait, l'ancienne Epire?

Les éléments albanais que l'on rencontre dans le roumain sont pourtant de deux sortes : 1) des éléments lexicaux plus récents, dont l'introduction dans le tissu de l'idiome roumain s'explique par la présence d'Albanais assez nombreux en Valachie et en Moldavie au service dans les corps de garde des princes; 2) des influences grammaticales et syntactiques telles que la postposition de l'article après le nom pendant que dans les autres langues latines il le précède (*omu-l* — l'homme; *câne-le* — le chien; *femee-a* — la femme); la formation du numéral de 11 à 19 par la préposition *spre* — *vers* (*un spre zece* — un *vers* dix; *patru spre zece* — quatre *vers* dix); le pluriel des substantifs neutres en *uri* (*neam* — parent; *neamuri* — parents; *loc* — lieu; *locuri* — lieux); la formation du futur avec le verbe vouloir (*voi face* — je veux faire, pour je ferai). A ces formes constitutives de la langue roumaine, qui sont d'origine ancienne et se fixèrent bien avant la fondation des Principautés de Moldavie et de Valachie, viennent s'ajouter certains éléments lexicaux qui n'ont pu être introduits aussi que dans la période de formation de la langue roumaine.

Tel est par exemple le mot *jumatate* — moitié, dont les philologues admettent, d'un commun accord, que la formation est due pour la moitié finale *tate* au latin dimidie*tas* et pour la partie antérieure : *juma*, à l'albanais *jumes* — demi. M. Densusanu, le jeune et éminent professeur de langue roumaine de l'Université de Bucarest que nous avons eu le bonheur de compter parmi nos élèves, pour l'histoire roumaine, tire de ce fait les conclusions suivantes, dans son *Histoire de la*

langue roumaine dont le premier volume a paru à Paris, où le jeune philologue roumain a fait de brillantes études sous la direction du grand maître des langues romanes, feu Gaston Paris. Il dit : « Une telle confusion de formes ne pouvait avoir lieu que dans une région où les Romains se trouvaient en contact intime avec les Illyriens (les ancêtres des Albanais actuels). La présence d'une forme semblable suppose une pénétration du latin par l'illyrien, condition qui n'existait qu'au sud du Danube. » Tout en admettant les prémisses de M. Deususanu, nous en tirons une conclusion entièrement opposée, notamment que ce contact intime du latin avec l'illyrien ne pouvait avoir lieu qu'au nord du Danube, et voici pour quelles raisons. Si la nationalité roumaine s'était formée au sud du Danube, à proximité des Illyriens, elle n'en aurait pu emprunter que des vocables, et non des formes constitutionnelles qui supposent précisément *un contact intime*, un amalgame, un croisement des deux populations, circonstance que ne procure pas leur simple voisinage. Car pour que les Roumains aient pu abandonner l'Illyrie et se transplanter en Dacie, en laissant les Albanais dans leurs pays, ils ne pouvaient faire un corps commun avec ces derniers; ils devaient être un peuple différent qui ne faisait que vivre dans leur voisinage. L'amalgame des Romains avec les Illyriens n'a pu avoir lieu qu'en Dacie; car il est connu que Trajan fit venir dans sa province de nombreux colons de l'Illyrie et de la Dalmatie pour le travail des mines d'or. Aussi y trouve-t-on des individus originaires de *Splonum* et d'*Aequum*, villes de la Dalmatie. Les tablettes en cire trouvées en Dacie dans les mines de *Verespatak* mentionnent un *vicus Pirustarum* situé près des mines d'Albur-

num Maior et qui était peuplé de *Pirustes* dalmatius. Ailleurs nous trouvons un collège entier de *Prosmones* originaire de la ville illyrienne de *Prosmona*. Tous ces colons illyriens se fondirent et disparurent dans la nationalité roumaine, par leur absorption dans la masse de la population. Ce sont eux qui, par leur *contact intime* avec les Daco-Romains, purent donner naissance à des influences constitutives albanaises dans le roumain et à des formes hybrides telles que *jumatate*.

Quant à la prétendue identité des langues macédo-roumaine et daco-roumaine qui suppose la formation des deux peuples sur un territoire commun, nous pensons que cette identité a été de beaucoup exagérée. Les deux dialectes roumains sont assez différents pour n'être pas compris d'emblée d'une région à l'autre. Ces différences ne consistent pas seulement dans le trésor des mots, mais bien aussi dans le tissu logique et syntactique de la langue, comme par exemple dans la formation du subjonctif et du plus-que-parfait, et ce qui est tout aussi concluant, dans les emprunts différents que les deux langues font toujours au latin, pour la désignation des mêmes notions dans les deux idiomes. Si les Macédo-Roumains avaient habité la même région que les Daco-Roumains pendant la période de formation de la langue roumaine, on ne comprendrait pas pourquoi les Macédo-Roumains désigneraient le *mois* par *mesu* (de mensis) pendant que les Daco-Roumains le nomment *luna* (de luna); pourquoi les uns nomment la fièvre *hievra* (de febra) et les autres *friguri* (de frigus).

Il existe entre toutes les langues latines des ressem-

blances vraiment surprenantes comme par exemple, pour nous en rapporter au roumain, celles qu'il présente avec le vieux français (*mult*— moult— beaucoup; *arde* — arder — brûler; *scapa* — escaper — échapper; *bordeiu* — bordieu (dans Montaigne) — chaumière. Il en serait de même des analogies surprenantes que le roumain présente avec le napolitain (*amendoi* — amenduoi — ambiduo). Cette ressemblance entre les langues est d'autant plus prononcée, que les populations qui les parlent ont vécu plus longtemps d'une vie commune. Les Daco-Roumains ont été plus longtemps en contact avec les Macédo-Roumains, jusqu'au VII[e] siècle, époque de l'invasion des Slaves et des Bulgares, pendant qu'avec les Italiens tous les groupes roumains ne se sont trouvés en relation que jusqu'à la séparation de l'Empire romain (395). Il n'est donc que très naturel de trouver des ressemblances plus rapprochées entre le macédo et le daco-roumain qu'entre ces deux dialectes et l'italien, le français, l'espagnol ou le portugais. Mais de là à une identité de langage entre le macédo et le daco-roumain il y a loin.

Je pourrais encore invoquer à l'appui de ma thèse de la persistance et de la continuité des Daco-Roumains dans leur patrie originaire, plusieurs arguments; mais je me bornerai à n'en rapporter que trois.

Les Roumains désignent encore de nos jours les parts qu'ils ont dans la propriété indivise de leurs anciens lopins de terre, par le terme de *batrân*. Tel paysan dit qu'il possède 1/3 du batrân *Stran;* tel autre qu'il possède 1/4 du batrân *Tudor*. Le mot batrân vient du latin *veteranus* et plusieurs diplômes d'honnête

mission (tabulae honestae missionis) retrouvés en Dacie, contiennent des assignations de terres faites par les empereurs aux *vétérans* des légions de la Dacie qui recevaient de pareilles récompenses, lorsqu'ils quittaient l'armée.

Il est impossible de ne pas voir dans cette acception des termes de *batrân*, une continuation ininterrompue de la propriété terrienne, depuis les vétérans romains jusqu'aux paysans d'aujourd'hui, continuation qui n'aurait pas sa raison d'être, si la population romaine avait quitté la Dacie en 270.

Un second fait qui prouve que les Roumains ne vinrent pas du sud au nord pour occuper la Dacie, est donné par leur habitation originaire dans les montagnes, où nous avons vu que la population pauvre chercha un refuge contre les invasions, et d'où elle descendit plus tard sous la pression des Hongrois, pour fonder les principautés de *Valachie* (1290) et de *Moldavie* (1349). Les capitales de ces deux pays descendent de la montagne vers la plaine, et ne remontent pas de la plaine vers les hauteurs, ce qui aurait dû arriver, si les Roumains étaient revenus en Dacie de l'autre côté du Danube. C'est ainsi que la première capitale de la Moldavie est *Suceava* près des montagnes de la Bucovine et plus tard *Jassy* vers la plaine du Pruth.

En Valachie la première capitale est *Campulung* près des montagnes transylvaines, d'où elle descend progressivement vers la plaine; d'abord à *Curtea de Arges* puis à *Targovistea*, en dernier lieu à *Bucarest*, dans la région absolument plate du pays.

Enfin rappelons l'observation, tirée d'une considération géographique, faite par le grand géographe allemand *Ritter* qui trouve la meilleure preuve de la conti-

nuité des Roumains en Dacie, dans la circonstance qu'ils occupent aujourd'hui exactement les mêmes régions où avaient vécu les Daco-Roumains. Cette coïncidence géographique ne saurait être fortuite.

Nous pensons avoir démontré, autant qu'il était possible de le faire dans une seule leçon, que les Daco-Roumains ont, dès l'origine de leur nationalité, occupé les régions situées au nord du Bas-Danube et que si l'histoire peut conférer à des peuples des droits, fussent-ils même de nature absolument idéale, l'adage *prior tempore potior jure* peut toujours être invoqué par le peuple roumain et jamais par ses oppresseurs.

III

RÔLE DES ROUMAINS VIS-A-VIS DE LA RENAISSANCE (1)

Les Roumains n'ont pas brillé jusque dans les derniers temps, par leur culture et leur civilisation, qui ne commencèrent à fleurir chez eux qu'à partir du XIX[e] siècle. Jusqu'alors toute leur vie s'était écoulée dans des mouvements physiques : guerres, invasions, oppressions et extorsions de toutes sortes. Si leur intelligence n'est pas restée tout à fait morte, elle ne s'est développée qu'à leur profit et sans que les rayons qu'elle projetait éclairât les peuples occidentaux. Sous le rapport intellectuel, les Roumains ne prirent aucune part au grand mouvement des idées qui à partir du XIV[e] siècle, engendra, en Occident, la puissante civilisation qui étonne et éblouit aujourd'hui les peuples mêmes qui lui donnèrent naissance.

Et pourtant les Roumains jouèrent aussi un rôle considérable dans la floraison de cette civilisation, rôle qu'il faut mettre en lumière, car la justice exige que nul ne soit dépouillé de ses mérites. Si les Roumains ne purent contribuer à enrichir le trésor de pensées du

(1) Voir A.-D. XÉNOPOL, *Histoire des Roumains de la Dacie trajane*, Paris, 1896, 2 forts volumes ; Emile PICOT, *Chronique de Moldavie, par Grégoire Ureche*, texte roumain, traduction et commentaire français, Paris, 1878 ; A. STOURZA, *La Terre et la Race roumaine*, Paris.

monde occidental, c'est que, pendant tout le temps que ce dernier mit à se développer, ils versaient le plus clair de leur sang pour défendre, en même temps que leur propre existence, les brillantes conquêtes de l'esprit humain, contre un péril imminent qui menaçait de les engloutir. Les Roumains prirent part, avec les autres peuples orientaux européens, aux luttes gigantesques engagées contre l'invasion ottomane. Il est vrai que tous ces peuples, et les Roumains avec, y perdirent leur indépendance et tombèrent sous le joug de ces terribles conquérants ; mais dans ces luttes séculaires, les Turcs émoussèrent leurs forces, et lorsqu'ils terrassèrent les Hongrois en 1526, le nerf de leur puissance était complètement épuisé. Leurs succès durent s'arrêter, et ils commencèrent à descendre vers l'abîme presque tout aussi rapidement qu'ils étaient montés sur les hauteurs.

Les peuples orientaux européens qui opposèrent leurs poitrines à l'invasion musulmane sont : les Grecs, les Bulgares, les Serbes, les Albanais, les Roumains et les Hongrois. Tous vinrent, à tour de rôle, tomber dans le gouffre de la domination ottomane; mais en tombant, ils emportaient avec eux une lanière de la puissance qui les avait engloutis.

Nous nous proposons de retracer le tableau de la part que les Roumains prirent à ces luttes sanglantes, et cette part fut considérable. Six grands noms roumains y restent attachés; ceux de Mircea-le-Vieux, de Jean Corvin de Huniade, de Vlad-l'Empaleur, d'Etienne-le-Grand, de Jean-le-Terrible et de Michel-le-Brave. Tous ces héros se surpassèrent les uns les autres dans la résistance qu'ils opposèrent au progrès des armes musulmanes.

La première rencontre des Roumains avec les Turcs eut lieu à *Kossovo* en 1389, là où les peuples balcaniques réunis essayèrent pour la première fois d'enrayer l'invasion mahométane et de regagner l'indépendance de leurs Etats qui avait été sérieusement entamée. Le prince de Valachie *Mircea-le-Vieux*, qui avait pris part à la lutte, avait provoqué en Asie une révolte contre le Sultan, parmi les princes de Aïdin, Mentenché, Saruchan et Castemuni, vassaux des Turcs, afin de diviser l'armée ottomane. Il avait réussi de cette manière à diminuer de beaucoup les troupes qu'Amurat put conduire contre les Chrétiens. Mais malgré l'infériorité de leur nombre, les Turcs remportèrent sur l'armée alliée, une des plus brillantes victoires que l'histoire ait enregistré. Amurat ayant été assassiné sur le champ de bataille, par un prisonnier serbe, son fils Bajazet partagea en trois corps l'armée victorieuse, dont l'une ravagea la Valachie. Mircea, qui avait perdu ses meilleures troupes à Kossovo, ne put lui résister. Il fut vaincu et dut se soumettre à payer le tribut en 1391. Mais cette soumission ne fut que passagère ; car peu de temps après, nous trouvons le prince valaque dans l'armée que le roi de Hongrie Sigismond conduisait contre les Turcs à Nicopoli en 1395, et dans laquelle se trouvait aussi un puissant contingent de chevaliers français envoyés par Charles VI roi de France et placés sous le commandement de Philibert de Noailles, grand maître des Chevaliers de S. Jean, Jean de Nevers, le comte d'Eu et le maréchal Boucicault. Dans le conseil de guerre qui précéda le combat, Mircea demanda à ce que ce fût lui qui commençât l'attaque, attendu qu'il connaissait la manière de lutter des Turcs et qu'il fallait réserver les chevaliers français, bardés de fer, pour

l'effort final qui devait porter contre les Janissaires. Les Français ne voulurent à aucun prix céder l'honneur de l'attaque. Mais après qu'ils eurent enfoncé les deux premiers bans de l'armée ottomane, le corps des Janissaires au nombre de 60.000 hommes se montra tout d'un coup à leurs yeux, compact et éblouissant. Autant leur attaque avait été impétueuse, autant les chevaliers faiblirent devant ce mur impénétrable. Ils rebroussèrent chemin et furent tous massacrés. Mircea voyant que la bataille était perdue, et cela parce qu'on n'avait pas tenu compte de ses conseils; sachant d'ailleurs, d'après ce qui lui était arrivé à la suite de Kossovo, à quoi il devait s'attendre de la part des Turcs, se retira en Valachie, avant que les Turcs ne l'eussent attaqué, où il fut bientôt après poursuivi par ces derniers. Mais pour cette fois, son armée étant intacte, il put infliger aux envahisseurs une sanglante défaite à Rovine.

Bientôt les événements qui se passèrent dans l'empire ottoman donnèrent à Mircea les plus grandes espérances non seulement d'échapper au péril qui l'avait menacé, mais même d'agrandir son pays, avec l'aide des Turcs.

Bajazet ayant été battu à Angora par Timur-Lenk, en 1402, était mort prisonnier. Une lutte pour la possession du trône éclata entre ses fils. Mircea prêta secours à l'un d'eux, Muza, contre son frère Soliman et réussit à lui procurer le trône; il en attendait la plus splendide récompense, lorsque Mohamed, le troisième fils de Bajazet, attaqua à son tour Muza et le renversa, malgré l'assistance que lui prêta le prince de Valachie. La vengeance de Mahomed ne tarda pas à atteindre ce dernier, et les Turcs, mettant la main sur les deux plus

fortes citadelles du pays, Giurgiu et Sévérin, situées sur le Danube, forcèrent Mircea à se soumettre à eux, pour cette fois définitivement et à devenir leur tributaire, en 1411.

Après la mort de Mircea, la Valachie est tourmentée pendant près d'un demi-siècle par des luttes entre les successeurs de Mircea et ceux de son frère Dan. Pendant ce temps, la résistance contre les Turcs fut continuée par un autre Roumain au service de la Hongrie, le fameux voïvode de Transylvanie et régent du royaume de Hongrie, *Jean Corvin de Huniade*. Ce grand général que l'on s'accorde à considérer comme l'un des adversaires les plus redoutables de la puissance ottomane, quoiqu'il servit sous les drapeaux hongrois, était Roumain par sa naissance, son sang et sa langue. Les Hongrois le revendiquent comme appartenant à leur nationalité, et ils font cela d'autant plus volontiers, que le fils de Huniade, Mathieu Corvin, fut un des plus célèbres rois de la Hongrie; mais les Maghyars de nos temps se croiraient amoindris, s'ils devaient compter des Roumains parmi leurs célébrités militaires et politiques.

Nous ne citerons que quelques documents qui tranchent la controverse d'une façon indubitable, en faveur du roumanisme de Jean Corvin de Huniade. Tous les diplômes émanés des rois de Hongrie nomment Huniade : *le Valaque*. Le pape Pie II, connu comme écrivain sous le nom de Aeneas Sylvius Piccolomini, dit, dans les *Annales bohêmes*, que « Huniade était *Dace*, peuple que maintenant on appelle *Valaque* », et dans une de ses lettres, il ajoute que « Janos Corvin n'était pas noble maghyar, mais bien *Valaque* ». *Bonfinius*, le célèbre historien hongrois, d'origine italienne, dit aussi

que « Jean Corvin avait pour père un *Valaque* et pour mère une Grecque. Son père était un de ces *Valaques* qui occupent maintenant la région des *Gètes* et des *Daces* et qui avaient été des *colons romains* ». Le chroniqueur hongrois *Thurocz* rapporte « qu'à cette époque vivait dans notre pays un soldat brave et magnanime né d'une famille *valaque*, Jean de Huniade ». Nous nous contentons de ces 3 citations, quoique nous aurions pu en apporter 30.

Nous voulons pourtant toucher à un autre point tout aussi intéressant, notamment que les armées que Huniade, comme voïvode de Transylvanie, conduisait contre les Turcs, étaient composées, pour la plus grande partie de leur effectif, de Roumains qui formaient aussi de son temps, comme ils le forment de nos jours, l'immense majorité des habitants de ce pays. Les paysans roumains d'alors étaient loin d'être tombés dans l'état malheureux dans lequel nous les rencontrons plus tard. Dans les anciens temps et jusque vers le XVI[e] siècle, les Roumains étaient obligés, en premier lieu, de défendre les frontières du pays contre les invasions. Ils luttaient sous la conduite de leurs chefs, les Knèzes et les Voïvodes, qui étaient assez souvent des personnages turbulents qui refusaient leur obéissance aux rois maghyars et cherchaient à se soustraire à leur domination. Parmi les plus remuants, citons les fondateurs des principautés de Valachie et de Moldavie, Radou-le-Noir et Bogdan qui passèrent les Carpathes, pour fonder, dans les vallées du Dniester et du Danube, deux Etats indépendants. Les militaires roumains portaient le nom de *iobbagiones*, *iobbagiones castrorum*, nom qui était en grand honneur à cette époque, puisqu'un document parle de l'*honorem iobbagionatus*. Avec le temps

les Roumains descendirent, du rang de défenseurs du pays, à celui de serfs attachés à la glèbe, et le terme de iobbagio perdit son sens honorable, pour en revêtir un autre de mépris. Mais l'universalité de l'application de ce terme aux serfs de la Transylvanie, prouve, qu'aux temps où il désignait le soldat, sa sphère était tout aussi étendue.

Donc, non seulement Huniade était Roumain, mais il commandait à des armées formées en grande partie de Roumains. Ces derniers peuvent donc parfaitement revendiquer les exploits de Huniade comme les leurs, malgré que Huniade et ses troupes combattaient sous le drapeau maghyare.

Les combats dans lesquels le défenseur de la Hongrie s'illustra ne sont pas tous des victoires. Il perdit aussi plusieurs batailles importantes, comme celle de *Varna*, 1444, où le roi de Hongrie et de Pologne, Vladislav, trouva la mort, et la seconde bataille de *Kossovo*, 1448, où l'armée de Huniade fut taillée en pièces. Mais il fut aussi vainqueur dans bon nombre de luttes, telles que celles de *Sibiu*, de *Vasap*, de *Niche*, de *Cunovitza*, et surtout son dernier grand exploit remporté sur les Turcs, à la défense de la forteresse de *Belgrade*. Les Hongrois, en reconnaissance des grands services rendus par Huniade à la patrie maghyare, élevèrent son fils à la royauté.

Peu après la mort de Huniade, un autre prince roumain releva le gant que les Turcs jetaient continuellement en défi à la chrétienté. Ce nouveau champion était le prince de Valachie *Vlad-l'Empaleur*. Il prit sur lui de libérer son pays du tribut des 500 enfants pour le corps des Janissaires, que les Turcs avaient imposé

aux princes valaques qui avaient sollicité lcur appui, pendant les luttes entre les successeurs de Dan et de Mircea.

Pour se préparer à la lutte, Vlad commença par rétablir l'ordre dans son pays, ébranlé pendant la période des luttes intestines, et le moyen employé pour y arriver était conforme à sa nature cruelle et sanguinaire. Il faisait fonctionner le pal à la moindre occasion. Les Saxons de la Transylvanie qui avaient surtout été victimes de ses cruautés, lui firent une réputation qui dépassait de beaucoup la réalité des choses, mais qui n'en est pas moins largement justifiée. Aussitôt que le brigandage fut extirpé et que les boyards devinrent plus dociles, Vlad refusa aux Turcs le tribut d'enfants, et les Turcs voulant se saisir de Vlad par un stratagème, il fit passer par les pals plus de 2.000 Turcs qui avaient voulu le surprendre; puis au milieu des victimes qui hurlaient et vociféraient dans les airs, Vlad fit couvrir une table à laquelle il déjeuna avec ses compagnons d'armes, en buvant à la santé du pacha qui avait été empalé « pour l'honneur » sur un pal deux fois aussi haut que les autres.

La réputation de puissance de Vlad était si bien établie, que le célèbre conquérant de Constantinople, Mahomed II, crut devoir se placer lui-même à la tête de l'expédition destinée à destituer le prince valaquc. Mais bien mal lui en prit; car Vlad, dont l'audace égalait la cruauté, n'entreprit pas moins que de tuer le sultan dans le camp même des Turcs. Se travestissant en Turc avec quelques centaines de soldats et connaissant parfaitement la langue turque, il put pénétrer la nuit jusqu'à une tente qu'il croyait habitée par le sultan et se jetant sur les gardes, les poignarda

et mit à mort le pacha qui s'y trouvait. Vlad s'était trompé d'adresse. Mais les Turcs croyant que les leurs avaient fait le coup, s'entre-tuèrent jusqu'au jour qui vint dissiper cette erreur.

Vlad qui s'était retiré avec les siens à la faveur des troubles, put regagner son armée, et profitant du désarroi dans lequel la lutte fratricide avait jeté l'armée du sultan, il lui infligea une sanglante défaite. Le sultan regagna à grand'peine l'autre rive du Danube et rentra à Andrinople l'armée en désordre, simulant la victoire, pour cacher sa honte. Vlad pourtant ne put profiter de son triomphe; car le prince de Moldavie, Etienne-le-Grand, voulant tirer parti des difficultés où se trouvait Vlad pour lui enlever la forteresse de Kilia sur le Danube, attaqua le prince valaque immédiatement après sa victoire contre Mohamed, le vainquit et le força de se réfugier en Transylvanie près de son beau-frère, le roi de Hongrie Mathias Corvin.

Ce prince *Etienne-le-Grand* est l'homme qui a jeté l'épée la plus lourde dans la balance des guerres contre les Turcs. Cette figure est l'une des plus intéressante de l'histoire de tous les temps, car elle incarne l'amour le plus profond de la religion et de la patrie dans un génie militaire des plus remarquables qu'ait produit l'humanité. Il défendit pendant 47 ans son petit pays contre une cohue d'ennemis qui se jetaient sur lui de tous côtés : Polonais, Hongrois, Turcs et Tatares, et laissa la Moldavie indépendante à sa mort. Il fut pleuré par tout le peuple, malgré les efforts surhumains qu'il l'avait obligé de faire, pour le suivre dans son inépuisable élan.

Il est vrai qu'au commencement de sa carrière, lors-

que le sang de la jeunesse bouillait dans ses veines, le prince moldave, pour pouvoir agrandir son pays, par la conquête de Kilia, n'hésita pas à attaquer Vlad l'Empaleur, précisément au moment où ce dernier soutenait la terrible lutte contre Mohamed. Mais Etienne n'avait été l'allié indirect des Turcs, que pour en tirer profit. Il n'entendait nullement plier la tête sous les cornes du croissant. Aussi le voyons-nous, après la fuite de Vlad, combattre le prince de Valachie Radou-le-Beau, l'homme des Turcs, qui avait profité du détrônement de Vlad, pour s'emparer de la Valachie. Etienne le chassa du pays et le remplaça par un homme à lui, Laïote Bassaraba. On dirait qu'Etienne-le-Grand tenait à provoquer les Turcs, à les pousser à l'attaquer, pour que ce fût lui qui les combattît de son vivant. C'est ce qui arriva d'ailleurs. Les Turcs irrités par la conduite du voïvode moldave, lancent contre lui une grande expédition. C'est en 1475 que le choc eut lieu à *Racova*, dans la Moldavie du centre, et ce choc fut terrible. 45.000 Moldaves, pour la plupart paysans enlevés aux charrues, réduisirent en poussière une armée de près de 100.000 Turcs, dont la plus grande partie composée de Janissaires. Etienne-le-Grand, qui était un capitaine accompli, avait mis à profit toutes les circonstances de terrain et d'atmosphère, et par un statagème aussi simple qu'ingénieux, comme sont tous les moyens dont usent les grands hommes, il parvint à remporter contre les Turcs la plus grande victoire que les chrétiens eussent encore gagnée contre eux en rase campagne. Voilà pourquoi le célèbre historien polonais *Dlugosz*, contemporain d'Etienne-le-Grand, exclame à propos de la bataille de Racova : « O ! homme incomparable, en rien inférieur aux héros que nous admirons, qui le premier parmi

les princes du monde, remporta de nos jours, une aussi éclatante victoire contre les Turcs; d'après mon opinion, le plus digne de figurer à la tête d'une coalition de l'Europe contre les Ottomans. »

La victoire de Racova atteignait les Turcs bien plus encore dans leur prestige, que dans leur puissance. Aussi Mahomed II se décida-t-il à se placer de nouveau à la tête de ses armées pour châtier le prince moldave; mais nous verrons qu'il y réussit tout aussi peu que lorsque, 13 années auparavant, il avait voulu expulser Vlad de la Valachie. Les Turcs, pour affaiblir les Moldaves, lancèrent contre eux les Tartares qui se jetèrent sur la Moldavie comme des loups affamés. Ils voulaient forcer Etienne à se porter sur le Dniester et à laisser libre le passage du Danube. Les soldats d'Etienne lui demandèrent un congé, pour aller placer leurs familles en sûreté; mais fatigués qu'ils étaient par les guerres presque sans relâche de leur prince, ils ne revinrent plus le trouver. Etienne resté seulement avec 10.000 cavaliers, ne pouvait s'opposer aux Turcs, sans chercher à se couvrir; il se retira donc dans la clairière d'une forêt qu'il transforma en forteresse improvisée, en l'entourant d'un profond fossé, dont le talus était obstrué de troncs d'arbres renversés, recouverts d'épines et munis de canons très primitifs, dont le tube était en bois de cerisier cerclé de fer. Les Turcs attaquèrent le camp retranché des Moldaves. Repoussés plusieurs fois avec de grandes pertes, ils revinrent à l'assaut, conduits par Mahomed II en personne et le drapeau du prophète déployé. Les Roumains avaient placé, dans le camp, des femmes et des enfants, pour que le péril de ces vies, chères à leur cœur, raidit leur courage et les poussa à la résistance

la plus désespérée. Malgré une lutte des plus acharnées la clairière fut prise et Etienne dut se réfugier en Pologne. Cette lutte héroïque avait répandu le sang le plus noble de la Moldavie, et le chroniqueur Ureche nous dit que « c'est là que périt la semence des grands guerriers moldaves ». Dans l'inscription qu'Etienne fit placer sur l'église qu'il éleva en cet endroit, il avoue avec une noble simplicité, que « par la volonté de Dieu les chrétiens furent vaincus par les infidèles ». Mais comme le dit encore Ureche, « Etienne était de ceux qui ne se laissent pas facilement terrasser; au moment où on le croyait tombé, il se relevait contre les vainqueurs ». Il amassa en Pologne une nouvelle armée, entra en Moldavie et entreprit contre les Turcs une guerre d'escarmouches; leur coupa les provisions, qu'ils devaient faire venir de loin, la Moldavie ayant été dévastée dès l'abord par Etienne, pour empêcher les Turcs de s'y ravitailler. L'armée turque affamée, est bientôt ravagée par la peste, de sorte que les Turcs voyant, comme le dit une chronique du temps, « que la terre même venait en aide aux Moldaves », se retirent vers le Danube. Etienne presse ses coups et, lorsque le Sultan arrive sur les bords du fleuve, les Moldaves lui infligent une terrible défaite. Aussitôt que les Turcs furent chassés du pays, Etienne passa en Valachie, pour punir le prince qu'il y avait placé, Laïote Bassaraba, et qui avait passé à ceux qu'il croyait les plus forts, lors de l'expédition de Mahomed II. Cette seconde campagne entreprise par les Turcs contre la Moldavie avait donc tout aussi mal fini que la première.

Les Turcs voyant que, par des attaques directes, ils ne pouvaient réussir à briser la résistance des Moldaves, se décident à suivre contre eux le système qu'ils

avaient déjà appliqué contre Mircea-le-Vieux de Valachie, et mettent la main sur les deux ports fortifiés du pays, Kilia et Akkerman. Etienne avait vainement sollicité les secours des princes voisins, ainsi que celui de Venise et du Pape. La Hongrie et la Pologne craignaient qu'Etienne-le-Grand en triomphant des Turcs, ne s'émancipât de la suzeraineté qu'elles prétendaient exercer sur lui. Venise et le Pape étaient bien contents du secours inespéré qui leur venait tout d'un coup de la part d'un pays aussi éloigné; mais ils se contentaient de payer Etienne de belles paroles et se gardaient bien de lui ouvrir leurs bourses. Etienne-le-Grand s'efforça tout aussi vainement de constituer une ligue anti-ottomane entre les princes chrétiens de l'Orient. Les rivalités existantes entre la Hongrie, la Pologne, la Lithuanie, le duc de Moscovie et les Tatares, empêchèrent la réussite du projet d'Etienne-le-Grand. Au contraire, nous voyons le roi de Hongrie Vladislav s'entendre avec son frère Albert, roi de Pologne, à l'effet de conquérir et de partager entre eux la Moldavie, ce qui amena une expédition polonaise dans le pays, qu'Etienne détruisit complètement dans la forêt de *Cosmín*. Pour se venger de la trahison ourdie contre lui, le prince moldave attela les prisonniers polonais à des charrues, pour labourer une grande plaine et y semer des glands, et sur laquelle poussa une forêt de chênes que les Moldaves baptisèrent du nom de *forêt rouge*, en souvenir du sang avec lequel elle avait été arrosée. Depuis lors les Roumains et les Polonais se rapprochèrent de nouveau, serrés de près par les malheurs. La Pologne fut lacérée par les puissances voisines, et la Moldavie perdit plus de la moitié de son territoire, par les deux rapts successifs de la Bucovine et la Bessarabie.

Avec Etienne-le-Grand, la période des luttes pour la conservation de l'indépendance du pays roumain arrive à son terme. Le fils d'Etienne, Bogdan, suivant en cela les conseils de son père, se soumit de bon gré à la Sublime Porte, et la Moldavie devint, comme la Valachie, une province tributaire de l'Empire ottoman.

Aussitôt les pays roumains soumis, les Turcs profitèrent des rivalités sans cesse renaissantes pour l'occupation de leur trône, afin de les exploiter d'une façon ignominieuse. Les sommes que les candidats devaient payer pour être soutenus s'élevaient à des chiffres fabuleux. Les dettes contractées chez les prêteurs turcs, grecs et juifs de Constantinople provoquaient la hausse continuelle des contributions qui appauvrissaient le peuple. Les Turcs, abusant de leur situation d'arbitres des destinées roumaines, augmentaient continuellement le tribut, en dehors des approvisionnements en nature pour l'entretien des armées, et la demande de chariots pour les transports, de manœuvres pour la mise en état des forteresses. Mais les pays roumains n'avaient pas encore complètement perdu conscience de leur valeur, et ils auraient pu le prouver à leurs oppresseurs, si l'homme seulement se trouvait pour la mettre en action. Il en parut deux : un en Moldavie, Jean-le-Terrible, et le second en Valachie, Michel-le-Brave.

Jean-*le-Terrible* était le petit-fils d'Etienne-le-Grand dont il avait hérité les talents militaires et l'indépendante fierté. La princesse Kiajna de Valachie qui était passée maîtresse dans l'art de la corruption, offrant au sultan de doubler le tribut de la Moldavie, si son fils était plaçé sur le trône de ce pays, le sultan somma Jean-le-Terrible d'accepter cette augmentation,

ou de céder la principauté à son compétiteur. Jean refusa et se prépara à la guerre. Les Turcs aidés par les Valaques furent battus en plusieurs rencontres à *Rimnic*, à *Braïla* en Valachie et à *Bender* et *Akkerman* en Moldavie. Ces revers répétés effrayèrent le sultan qui fit dire des prières dans les mosquées et chargea le Baglerbeg de Roumélie de marcher contre le rebelle avec une armée de 100.000 hommes. Les soldats de Jean, inquiets sur les nouvelles qu'ils apprenaient, demandèrent au prince quel était le nombre de leurs ennemis. « Nous les compterons au combat », répondit le Spartiate moldave. Mais Jean avait des traitres dans sa propre armée, les boyards qui n'aimaient guère ce prince défenseur des paysans. Aussi le trahirent-ils dans la grande bataille qu'il livra aux Turcs près du lac de *Cahoul*, et dans laquelle sa cavalerie entière, composée de boyards, passa à l'ennemi. Jean espérait vaincre tout de même à l'aide de son artillerie qui était supérieure à celle des Turcs ; mais par malheur une pluie battante mouilla la poudre. Jean se retira dans un village, où il se fortifia et où les Roumains auraient pu résister plus longtemps, si le manque d'eau ne les avait forcés de se rendre. Pour retarder autant que possible ce moment fatal, les soldats de Jean étendaient des morceaux de toile sur l'herbe imprégnée de rosée, pour s'en humecter les lèvres.

A la fin Jean dut se livrer et les Turcs l'écartelèrent, puis ils trempèrent leurs épées dans son sang, pour se communiquer sa bravoure et son audace. Ce fut le dernier héros de la Moldavie.

La Valachie devait aussi jeter la dernière lueur de son héroïsme et celui qui alluma la torche sur le tombeau de ses vertus guerrières fut Michel-le-Brave.

De son temps l'empereur d'Allemagne Rodolphe II soutenait une guerre très lourde contre les Turcs. Il avait réussi à attirer dans son alliance le prince de Transylvanie Sigismond Batori qui était pourtant vassal de l'Empire ottoman. Michel-le-Brave qui voulait délivrer son pays des exactions intolérables dont il était victime, sollicita du prince de Transylvanie d'être aussi reçu dans l'alliance, et aussitôt après Michel réunit un jour, sous prétexte de les payer, les créanciers turcs qui pillaient le pays d'une façon impitoyable, et les passa tous au fil de l'épée. Ayant ainsi jeté le gant, Michel passa le Danube et ravagea les provinces turques jusqu'au Balkan, entraînant dans la lutte pour l'indépendance aussi Emmanuel Aron, le prince de Moldavie. Les deux pays roumains étaient pourtant indispensables aux Turcs dans leur guerre contre l'Allemagne. Ils en tiraient tous les moyens matériels dont ils avaient besoin pour leurs armées. Puis les mêmes pays servaient aussi de greniers pour l'approvisionnement de Constantinople qui risquait la famine, si les envois des pays roumains venaient à cesser tout d'un coup.

Les Turcs furent donc forcés d'abandonner la guerre allemande pour s'efforcer de comprimer d'abord la révolte de la Valachie. Le vizir Sinan pacha fut chargé par le sultan de cette expédition; mais elle rata complètement. Une première défaite infligée aux Turcs par Michel les démoralisa, malgré qu'ils ne cessèrent d'avancer. Les armées turques arrivèrent dans les montagnes, où l'armée de Michel, grossie de celles de Sigismond Batori et du prince de Moldavie, put prendre l'offensive et repousser les Turcs jusqu'au Danube. Ici leur retraite se changea en une fuite précipitée. Michel coupa en deux, avec les canons, le pont sur lequel les fuyards turcs

étaient entassés et en poussa plus de la moitié dans un bras du Danube. Les corps des noyés étaient si nombreux que l'on aurait pu passer ce bras à gué. Les Turcs, voyant qu'ils ne pouvaient rien faire au terrible Michaly-Oglon, abandonnèrent l'intention qu'ils avaient manifestée de le réduire à tout prix à l'obéissance, et s'arrangèrent pour reprendre les hostilités contre l'empereur qui, pendant ce temps, avait fait, de notables progrès en Hongrie. La suite de la carrière de Michel-le-Brave n'intéresse plus la lutte contre les Turcs, qu'il abandonne, se voyant laissé en paix par eux. Il tourne ses desseins contre les princes chrétiens qui avoisinent la Valachie et trouve dans ces luttes la défaite et la mort.

Après Michel-le-Brave, les Roumains remettent l'épée au fourreau, où ils la laissent rouiller pendant près de 300 ans. L'esprit militaire, la bravoure ancienne ne devait se réveiller qu'en 1877, dans la lutte pour l'indépendance, conduite par un capitaine qui a acquis dans cette guerre une juste célébrité, le roi actuel des Roumains Charles Ier.

Les Roumains furent donc un des éléments principaux dans la résistance contre l'invasion ottomane; peut-être même celui qui répandit le sang avec la plus grande profusion pour la défense de la chrétienté et, par suite, de la civilisation chrétienne. Quoique le mobile qui les eut poussé à cette héroïque résistance fut la défense de leur propre existence, et que celle de la Renaissance n'en fut qu'un effet indirect, il n'en est pas moins vrai que la Renaissance profita du sang roumain pour pouvoir célébrer ses triomphes intellectuels, et en histoire l'inconscient a toujours un rôle bien plus considérable que le conscient.

Quant au cas que les Turcs ont toujours fait de la force de résistance des Roumains, il ressort de la situation absolument exceptionnelle que l'empire ottoman fit toujours à leurs pays. Pendant que tous les autres peuples furent complètement soumis par les armes ottomanes et leurs pays réduits en pachaliks, comme cela est arrivé avec les Grecs, les Serbes, les Bulgares, les Albanais et les Hongrois, — la Valachie et la Moldavie seules conservèrent toujours leur existence séparée et au moins, en principe, leur autonomie interne. Malgré tous les abus et les exactions dont elles furent victimes de la part de leurs oppresseurs, jamais ces deux provinces ne furent incorporées dans l'empire ottoman, et, ce qui plus est, jamais les Turcs ne s'y établirent à demeure; leur religion orthodoxe ne fut jamais attaquée et jamais une mosquée mahométane n'osa jeter l'ombre du croissant sur la croix d'une église roumaine. Quelle est la raison de cette position privilégiée des pays roumains, au sein d'un empire qui n'avait pas pour maxime le respect des droits? Elle ne saurait se trouver que dans la peur que les Turcs avaient de voir surgir des masses profondes du peuple roumain l'épée vengeresse d'un Jean-le-Terrible ou d'un Michel-le-Brave.

IV

L'INFLUENCE INTELLECTUELLE FRANÇAISE CHEZ LES ROUMAINS (1)

Il existe un chapitre important de l'histoire de France qui n'a pas encore été spécialement traité; c'est l'influence que ce grand pays et ce grand peuple ont exercée sur les destinées du monde. Comme ouvrage d'ensemble qui n'embrasse pourtant qu'une partie de cette influence, on doit citer les magnifiques volumes que le défunt Albert Sorel avait consacré à l'*Europe et la Révolution française*.

Une partie et non la moins intéressante de l'histoire de l'influence mondiale de la France est celle qu'elle exerça sur les destinées du peuple roumain et c'est cette influence que je me propose d'exposer.

Comme l'influence de la France sur le développement des Roumains est en étroite connexion avec leur situation géographique, nous nous occuperons d'abord de cette question.

Le peuple roumain occupe, dans son corps le plus puissant, la région située sur le cours du Bas-Danube

(1) A.-D. XÉNOPOL, *Histoire des Roumains de la Dacie trajane*, vol. II; POMPILIU ELIADE, *Influence française sur l'esprit public en Roumanie*, Paris, 1896; LE MÊME, *Histoire de l'esprit public en Roumanie au XIXe siècle*, Paris, 1905.

et qui est comprise dans un triangle sphérique dont les côtés sont formés par trois courbes convergentes, dessinées par les trois cours d'eau de la *Theïss*, du *Dniester* et du *Danube*. Au milieu de ce triangle de fleuves, s'élève un autre triangle aussi sphérique, dont les côtés s'étendent presque parallèlement à ceux des cours d'eau. Ce second triangle est constitué par les assises plus ou moins compactes de la chaîne des Carpathes.

Si on jette les yeux sur la carte de l'Europe et même sur celle du monde entier, on verra que la situation géographiqne des peuples suit une règle presque générale : chaque peuple s'étend dans un bassin et les frontières qui séparent les unités ethniques sont constituées habituellement par des montagnes. Seulement là où sur une grande étendue de terrain les montagnes manquent, la séparation naturelle des peuples ne saurait avoir lieu. Cette règle a été formulée par Odysse Barot de la manière suivante : « Une nationalité c'est un bassin ; une frontière, une montagne. » Le peuple roumain fait une exception à cette règle quasi générale. Les Roumains sont répandus sur les deux versants des Carpathes, de sorte que ces montagnes qui auraient dû les garantir contre les éléments étrangers dont ils sont entourés, coupent en deux tronçons distincts leur propre organisme ethnique, dirigeant une moitié vers l'Occident et l'autre vers l'Orient.

La cause de cette situation géographique exceptionnelle du peuple roumain se trouve dans l'histoire de ce peuple. A l'origine des Roumains, suivant la règle générale de l'établissement des peuples, occupaient seulement la région bordée de montagnes de la Transylvanie avec quelques enclaves extérieures à ce pays. C'est en effet à ces seules régions que Trajan avait

borné sa conquête. Mais la pression que les Hongrois, à partir de leur établissement en Pannonie, exercèrent sur les Roumains, poussa une partie de ces derniers à chercher un refuge derrière la chaîne des Carpathes, et c'est ainsi qu'une cause historique vint enfreindre une règle géographique.

Jusqu'à présent on ne saurait saisir la relation qui existe entre la situation des Carpathes au sein du peuple roumain et l'influence française à laquelle sa moitié méridionale fut soumise. Mais nous avons déjà observé que les Roumains, situés au sud et à l'est des Carpathes, furent exposés aux influences venues de l'Orient, pendant que ceux qui habitaient la région opposée subirent celles qui étaient parties de l'Occident.

Parmi les influences dues aux peuples orientaux, aucune ne saurait se comparer à celle qui fut exercée par les Turcs, et quoique la proposition puisse paraître au premier abord paradoxale, il n'en est pas moins vrai que c'est la domination turque en Moldavie et Valachie qui fut la cause génératrice de l'influence française chez le peuple roumain qui occupait ces pays. Voici comment les choses se passèrent :

Les Turcs, par paresse d'esprit et par un dédain suprême pour tout ce qui n'était pas conforme à leur manière d'être, avaient complètement négligé la culture et la pratique des langues européennes. Tant que leurs étendards victorieux faisaient trembler l'Europe ils n'avaient pas besoin de ces langues, pour se faire entendre, car le tranchant de leur glaive était compris partout. Mais lorsque arrivés au faîte de leur puissance ils commencèrent à en descendre assez rapidement, force leur fut de joindre aussi les négociations diplomatiques à leurs armes devenues insuffisantes.

Les langues diplomatiques du temps étaient d'abord l'italien, et à partir du règne de Louis XIV, le français. Les Turcs ne pouvant se servir de ces langues, ce furent leurs sujets, les Grecs, qui s'offrirent bientôt pour remplir les postes importants d'interprètes, dont le premier, intitulé grand dragoman, devint bientôt le ministre le plus influent du gouvernement ottoman. Les grandes familles grecques de Constantinople se mirent toutes sur les rangs pour obtenir ce poste si considéré et si lucratif. Pour pouvoir le faire, elles se surpassaient les unes les autres dans l'étude et la pratique du français. Aussi chaque famille grecque considérable de Constantinople faisait venir à grands frais, de France, des secrétaires et des précepteurs français qui habituaient les Grecs à manier assez couramment la langue diplomatique du temps. Mais tous les dragomans étaient récompensés pour leurs services, qui bien souveut recouvraient d'habiles trahisons, avec le trône d'un pays roumain. L'hospodar nommé à Bucarest ou à Iassy y transportait ses habitudes et son entourage français et devenait un exemple que les boyards des pays roumains imitaient à l'envi, pour se mettre au niveau de leurs maîtres. C'est de cette façon que l'influence française prit pied dans les pays roumains.

On pourrait croire, à la première vue, que la direction des Roumains vers la Frauce, fut due à l'idée qu'ils étaient d'origine latine, et qu'ils voulaient renforcer leur latinité, en puisant à la culture du plus célèbre rejeton de la race latine. Mais cette idée n'est nullement fondée, attendu que la Transylvanie qui fut précisément le berceau de l'idée de l'origine latine des Roumains, n'a jamais rien puisé à la civilisation française;

qu'elle lui est restée complètement étrangère, et que pas un Transylvain ne connaît, même de nos jours, la langue française.

L'influence française chez les Roumains des Principautés fut due, comme nous l'avons vu, aux Grecs du Phanar qui furent eux-mêmes un résultat de l'influence turque et cette dernière l'effet de la situation des Carpathes au sein de la nationalité roumaine. Pour faire une observation relative à la méthode, je crois que la façon dont je traite l'histoire, en constituant des séries de faits et en les expliquant causalement, comme je viens de le faire, pour les gros anneaux de l'influence française, est la seule manière vraiment scientifique d'exposer le passé.

Citons quelques faits pour remplir les cadres généraux que nous venons d'esquisser : Le premier prince phanariote qui obtient le trône d'un pays roumain notamment celui de la Moldavie, est *Nicolas Mavrocordato*, le fils du grand dragoman Alexandre Mavrocordato l'Exaportite qui avait négocié pour les Turcs la paix de Carlowitz en 1699, et avait obtenu comme récompense de ses services, entre autres, aussi la principauté de Moldavie pour son fils Nicolas. Tant Alexandre que Nicolas Mavrocordato employaient comme langue diplomatique encore l'italien et ils ne connaissaient le français que par besoin cultural. Constantin Mavrocordato, le fils de Nicolas, connaissait parfaitement le français et l'employait dans les affaires politiques. Tous les dragomans qui deviennent plus tard princes dans les pays roumains, connaissaient très bien le français. Ils se servaient de secrétaires français pour l'expédition de leur correspondance. C'est ainsi

qu'en 1761 Grégoire Callimàqui, prince de Moldavie, a pour secrétaire un Français, dont le nom ne nous a pas été conservé. Sous Grégoire Ghyca nous trouvons comme secrétaire un sieur De la Roche. Ce dernier étant envoyé comme agent à Vienne, il est remplacé par le Français Nagny qui a comme aide un Provençal nommé Simiand. En 1772 sous le règne de Nicolas Caragea, nous rencontrons de nouveau De la Roche comme secrétaire, aidé par Tissandier en qualité de second secrétaire. D'autres secrétaires français des princes phanariotes sont : Durosoy, sous Alexandre Mavrocordato ; Martinot amené par Callimaqui d'abord comme professeur de mathématiques et puis employé comme secrétaire par Alexandre Ipsilanti. Ce qui peut paraître plus curieux c'est que Constantin Ipsilanti, l'ami des Russes et l'adversaire des Français, du temps de leur grande Révolution, emploie tout de même un Français comme secrétaire. Mais il y avait hors de France deux sortes de Français : les révolutionnaires envoyés par le gouvernement, et les émigrés qui représentaient l'ancien état de choses. Aussi Constantin Ipsilanti employa comme secrétaire un royaliste d'origine italienne, nommé Gaspari comte de Belleval, qui arrive même à être son ministre des Affaires étrangères.

Quant aux instituteurs leur nombre est assez considérable. Nous trouvons par exemple un nommé Clémaron instituteur des fils de Morouzi en Moldavie ; Martinot qui fut amené par Callimaqui comme instituteur pour ses enfants et pour ceux du Logothète Mano et que nous trouvons réclamant la somme de 92 piastres pour des livres fournis à ses élèves parmi lesquels se trouve le premier volume des Mathématiques de Bossu ; l'émigré français le marquis Beaupoil de

Sainte-Aulaire qui se surpassait avec le comte de Belleval à s'attribuer mutuellement les titres de M. le Comte et M. le Marquis, qui leur étaient probablement d'autant plus doux, qu'ils étaient tous les deux usurpés. Vers 1794 nous rencontrons à Iassy, Jacques Ledoulx qui, disait-il, avait quitté la Russie despote pour s'établir à Iassy et y donner des leçons. En 1796 les deux frères Trécourt vivent à Iassy comme professeurs, l'un dans la maison du prince, l'autre chez un boyard. Les Français expulsés de Russie trouvaient toujours de l'occupation à Iassy et à Bucarest. Laurençon, Recordon, Colson, tous trois auteurs de mémoires intéressants sur les pays roumains de leur époque, Mondoville et d'autres encore donnaient des leçons de français au commencement du XIXe siècle à Bucarest. En 1806 lorsque les Russes y arrivent, ils trouvent plusieurs jeunes gens et jeunes filles parlant le français. En Moldavie nous trouvons vers 1796 le Français Cado de Lille réfugié de Russie, gagnant la somme importante de 400 piastres par mois, près de 3.000 francs d'aujourd'hui, en donnant des leçons de français. On trouve aussi des médecins français tel que Mazeret, le médecin d'Alexandre Ipsilanti et même des cuisiniers comme l'était Louis Etienne Maynard qui s'intitulait « chef de cuisine de son Altesse le prince de Valachie ». Les boyards moins riches, pour se mettre à la mode, employaient aussi à l'envi des précepteurs pour le français; mais comme les véritables Français étaient rares et chers, ils se contentaient de Grecs et d'autres nations qui pouvaient tant bien que mal enseigner le français à leurs rejetons. Laurençon ne manque pas de tancer vertement ces parents inconsidérés « qui préfèrent à un vrai Français qui connaît son affaire, un

Grec, un Italien ou un Allemand qui seulement gâtent la langue qu'ils ne connaissent pas ».

Les livres français commencèrent bientôt à être lus par les boyards roumains. Carra, le conventionnel qui fut précepteur des fils du prince Grégoire Ghyca, nous dit que de son temps, 1775-1777, « outre la langue grecque, on parlait en Moldavie aussi l'italien et le français; que les œuvres de Voltaire se trouvaient entre les mains de quelques jeunes gens, et que le patriarche de Constantinople avait menacé de la colère du ciel ceux qui lisaient les œuvres du philosophe français ». Un journal de Paris, le *Spectateur du Nord* du mois de décembre 1801, dit que, « pendant que la France devenait barbare, il y avait des pays barbares qui devenaient français. La cour de Bucarest jouait à toutes sortes de jeux d'esprit en français, et le gospodar lui-même Michel Soutzo élevé par un Français, ami des Français, parlant leur langue presque aussi bien qu'eux, entouré de dignitaires pour la moitié composés d'émigrés français, dont il avait fait sa société intime, leur donne l'exemple du mélange de la réflexion et de la morale jusque dans les passe-temps les plus enfantins ». C'est pour ce prince qui du temps de son dragomanat avait soutenu avec chaleur les intérêts français, que l'agent de la république à Bucarest, le Grec Constantin Stamaty, demande au Ministre des affaires étrangères de France, Le Brun, un exemplaire de l'*Encyclopédie*. Un autre exemplaire du même livre est apporté par le prince Ipsilanti. Raïcevitsch le consul autrichien dit, vers l'année 1798, que « la langue française était en grand honneur en Valachie et qu'il y avait des femmes qui la parlaient ». Recordon ajoute que les filles qui veulent passer pour posséder une

certaine éducation, doivent connaître le français. Un voyageur Kosmali, qui passait à la même époque par Iassy, nous raconte un incident très intéressant. Le voyageur après avoir constaté, que « si ne rien faire peut être considéré comme un état heureux, sans aucun doute que ce sont les boyaresses moldaves qui jouissent de cette béatitude, car toute leur occupation consiste à feuilleter de temps à autre un roman français. Me trouvant un jour dans la maison d'un boyard que je fréquentais, je vis sur une table un livre ouvert : C'était *Corinne* de Mme de Staël. Je me pris à le feuilleter en attendant que la maîtresse de maison arrivât. J'observais en marge plusieurs notes écrites au crayon, en grec, et je remarquais que le cher Oswald, le héros du roman ne trouvait guère grâce devant la lectrice qui ne manquait pas de le saluer, toutes les fois qu'il se montrait, avec les épithètes pas trop flatteuses de ζῶον (animal) ou γαίδαρε (âne) et d'autres gentillesses du même genre. A l'endroit où Oswald dit au prince de Castelforte qui lui reprochait sa conduite envers Corinne : « Vous me trouvez donc bien coupable mon prince », la lectrice indignée lance à la tête du malheureux Oswald l'épithète plus énergique de γαίδαρε κερατόφορε (âne cornu). La dame entrant à ce moment et me trouvant souriant le livre à la main, nous engageâmes une conversation assez intéressante sur Corinne et sur l'Amour, lorsque tout d'un coup son mari entra en compagnie d'un autre boyard. Notre discussion prit aussitôt fin ; car les hommes en Moldavie croient qu'il n'est pas de leur dignité d'écouter les propos des femmes. Les boyards quittèrent leurs pantoufles jaunes et s'assirent à la turque sur le divan, ordonnant qu'on leur servît du café et des tschibouks ».

Cette relation de l'intelligent voyageur nous peint d'une façon frappante le caractère parfaitement oriental de la société roumaine de cette époque, ainsi que les rayons de la culture française qui avaient commencé à la pénétrer, et qui devaient à la longue fondre le bloc de glace et transformer complètement, par la force de l'imitation, ce milieu si hétérogène.

Lorsque le professeur transylvain Lazare, qui ouvrit à Bucarest la première école d'arpentage, vint dans cette ville en 1816, il y trouva la langue française tout à fait à la mode entre les boyards. Le consul d'Angleterre à Bucarest, Wilkinson, dit que les journaux français avaient pénétré dans les pays roumains, et qu'en 1804 le journal clérical et anti-révolutionnaire *Le Courrier de Londres,* rédigé par l'abbé Calonne, était très répandu à Bucarest.

Les boyards ne se contentèrent pas de l'instruction acquise par leur progéniture dans les pays mêmes au moyen des instituteurs français; ils commencèrent à envoyer leurs enfants en Francc, pour cucillir sur l'arbre même le fruit d'une culture supérieure. Laurençon nous dit que dès le commencement du XIXe siècle quelques familles envoyaient leurs enfants à l'étranger pour y faire leurs études. Recordon ajoute « qu'il y a des parents qui se décident à se séparer de leurs enfants pour plusieurs années, en les envoyant faire de longs voyages avec leurs précepteurs, et pour continuer leurs études dans les meilleures universités de l'Europe ». Conformément à de pareilles indications nous trouvons en 1803 le jeune boyard moldave Georges Bogdan faisant des études de droit à Paris. D'autres Roumains qui étudient aussi à Paris vers la même époque sont Barbe Catargi de Valachie et Nico-

las Roznovano de Moldavie, en dehors de Georges Asaki de Moldavie qui fait ses études à Rome.

Les quelques faits que nous avons rapportés et qui pourraient être multipliés, si le temps nous le permettait, prouvent le bien-fondé de notre thèse, que ce furent les Grecs qui inspirèrent aux Roumains le goût du français et dirigèrent l'esprit d'une partie du peuple roumain, celle qui était soumise à leur influence, vers la culture et la civilisation française, un des résultats favorables de l'époque phanariote qui racheta, par cette acquisition durable, les méfaits de la domination grecque.

Cette infiltration des idées françaises dans l'esprit du peuple roumain des Principautés Danubiennes ne pouvait rester confinée dans la seule sphère intellectuelle. Elle devait avoir aussi des effets extérieurs ; car les idées du XVIII[e] siècle que la connaissance du français introduisait chez les Roumains étaient précisément des idées dirigées sur la transformation de l'état social. Aussi voyons-nous bientôt ces idées pousser aussi l'esprit roumain à la tendance de changer l'état de choses existant dans leur pays. Les idées françaises introduites pendant l'époque phanariote déterminèrent le premier mouvement vers l'égalité et la liberté, mouvement, il est vrai, tout à fait rudimentaire, mais qui constitue le germe dont se développera plus tard le progrès de la société entière.

Les idées françaises se firent jour pour la première fois chez le peuple roumain, dans le projet d'une constitution moldave proposée au prince Jean Alexandre Stourza, en 1822, par les boyards de la classe inférieure. Ce projet contient quelques principes qui dérivent

indubitablement des idées françaises répandues en Moldavie par les précepteurs et les livres français. Tels sont la soumission du prince à la loi ; l'obligation pour lui de reconnaître les décisions votées par le grand Conseil, une sorte de parlement rudimentaire, dans lequel pourtant les seuls nobles pouvaient entrer; le respect de la propriété, des garanties pour la liberté individuelle et l'égalité devant la loi. Ce projet de constitution ne tendait pour le moment qu'à placer sur la même ligne les petits boyards avec les grands ; mais ce fut le premier pas que la société roumaine fit vers l'abolition des privilèges et l'organisation de l'Etat d'après les principes modernes.

L'origine de ces idées nouvelles dans la réglementation de la vie publique pourrait être rapportée, par inférence, à l'influence française, d'après ce que nous connaissons de la dispersion des idées françaises chez les Roumains. Mais nous n'en sommes pas réduits à cette seule voie hypothétique, pour l'établissement de cette vérité; car nous possédons aussi une preuve directe, documentaire, que l'agitation des esprits était due au remous provoqué, dans ces régions éloignées, par les vagues si puissantes de la Révolution française. Notamment en 1804 les grands boyards furent profondément émus par un pamphlet anonyme dirigé contre eux et qui émanait des rangs de la classe des petits boyards. Ce pamphlet produisit un grand trouble dans les cercles officiels et détermina une réunion du Divan dans son complet qui émit une décision très longuement motivée, par laquelle les boyards demandaient au prince à ce qu'il prît les mesures les plus sérieuses pour la découverte et la punition de l'auteur et des complices du dit libelle, et qu'il portât ces mesures à la connaissance

de la Sublime Porte. Les grands boyards se soulevaient par instinct de conservation contre cette attaque dirigée contre eux. La force de l'inconscient les poussait à reconnaître, dans ce pamphlet, le commencement d'un développement qui devait conduire à la ruine de leur position privilégiée. Le passage le plus remarquable de cette décision est celui dans lequel les grands boyards blâment surtout l'écrit incriminé, à cause du « manque bestial de sentiment qui ose menacer la patrie avec l'esprit révolutionnaire français ». Eh bien ! c'est ce même esprit qui, après dix-huit ans, perçait à travers la constitution de 1822.

Cette constitution marque une date importante dans l'histoire des idées politiques chez le peuple roumain. C'est alors qu'apparaît pour la première fois, dans l'esprit public, la *tendance libérale*, honnie et bafouée par les cadres anciens. Les partisans de la liberté et de l'égalité française étaient traités de *novateurs, carbonari*, *bonjouristes* ou par le terme roumain de *Ciocoï* (parvenus), pendant que les boyards qui repoussaient le projet de constitution s'honoraient de prendre le titre de *Conservateurs*, titre qui leur est donné pour la première fois dans une lettre du 1er février 1823 du boyard Michel Stourza, le futur prince de la Moldavie, au conseiller russe Minciaky, lettre qui constitue, pour ainsi dire, l'acte de naissance du parti conservateur en Roumanie. Peu à peu les idées libérales puisées à la source française s'étendront aussi aux autres classes de la société et attireront à elles des éléments nouveaux qui entreront en lutte avec les formations anciennes, pour renverser l'édifice de privilèges et d'injustice que les siècles avaient élevé sur le sol des pays roumains.

Le contact des idées françaises avec l'esprit du

peuple roumain se serrait tous les jours davantage. Les jeunes gens qui étudiaient à Paris, augmentant tous les ans de nombre, lorsqu'ils rentraient dans le pays, possédant des diplômes et des titres universitaires et complètement subjugués par les idées françaises, ressentaient dans leurs âmes une honte et une humiliation sans nom, lorsqu'ils voyaient trôner encore dans leur patrie l'esclavage des Tsiganes, le servage des paysans et les privilèges abusifs de la haute société, qui avait seule droit aux fonctions publiques, aux grades militaires, qui était dispensée de toutes sortes de contribution envers l'Etat, qui n'était pas soumise aux punitions humiliantes appliquées seulement au bas peuple, et qui s'en distinguait aussi socialement par mille usages et pratiques offensantes pour ce dernier. Les représentants des idées nouvelles étaient donc aussi des boyards, et ces idées avaient provoqué une scission dans la classe même de la noblesse privilégiée. Les fils luttaient contre leurs pères, pour les ramener à l'idéal vers lequel leur instruction les avait poussé. D'ailleurs les écoles roumaines, nourries aussi des idées françaises, avaient fourni, aux pays roumains, un nombre toujours plus considérable d'hommes issus des basses classes de la société qui soutenaient de toutes leurs forces les boyards novateurs dans leur action pour l'égalisation des droits.

Mais pendant l'occupation russe qui dura de 1828 à 1834, la Russie qui avait intérêt à s'attacher la classe politique du pays, repoussa par la constitution qu'elle imposa aux pays roumains, sous le nom de Règlement organique, toutes les idées libérales et égalitaires que les représentants de la France avaient enseignées aux Roumains, et consacra l'ancien régime dans toute sa plénitude. Le parti progressiste des pays roumains

devait donc s'efforcer de renverser ce Règlement, et voilà comment la révolution qui éclata à Paris en 1848 se propagea aussi dans les Principautés roumaines, fomentée et conduite en grande partie par des jeunes Roumains qui étaient accourus de Paris pour en attiser la flamme. Mais cette révolution fut étouffée par l'action combinée de la Russie et de la Porte et sombra complètement sous les coups de ces colosses.

Elle n'en eut pas moins un résultat intellectuel qui, se rencontrant d'une façon fortuite avec les tendances personnelles de la politique de Napoléon III, donna naissance à une série absolument nouvelle de faits, par laquelle la France vint en aide aux aspirations politiques du peuple roumain.

Elle conduisit à la constitution de l'Etat nouveau de la Roumanie, par l'union des deux principautés de Moldavie et de Valachie, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

La civilisation entière du peuple roumain est due à l'imitation de la civilisation française. Nécessairement que cette pénétration d'une culture supérieure ne put se faire que par les éléments supérieurs de la société roumaine, suivant la loi abstraite du développement par le haut qui régit toute évolution. C'est la classe dominante qui se plia d'abord à cette influence civilisatrice de la France, pendant que la classe inférieure, le peuple des faubourgs et celui des campagnes, n'en ressentit que les effets, d'après l'autre loi abstraite qui régit l'évolution humaine, celle du développement de haut en bas.

Ce fut par la connaissance et la pratique de la langue française que la civilisation de notre grande sœur latine

de l'Occident pénétra dans l'âme roumaine. La langue française si belle, si harmonieuse, si riche en idées, et si capable de rendre les nuances des sentiments, envahit la pensée roumaine avec une force et une violence irrésistibles. Bientôt elle devint l'organe d'expression de cette pensée dans toute la classe dirigeante de la société, et les gouvernantes, les professeurs, les pensionnats français rivalisaient de zèle pour répandre la connaissance du français toujours plus profondément dans les couches de la société. Les livres français devinrent les auxiliaires indispensables de toute occupation intellectuelle. Les romans, les revues, les journaux français se répandirent toujours plus nombreux dans les rangs des gens cultivés. La connaissance de cette langue devint si habituelle que, chose étonnante et qui n'a pas été remarquée jusqu'à présent, les traductions roumaines d'œuvres françaises sont peu nombreuses et insignifiantes ; car quel besoin était-il de traduire les livres français, quand on pouvait les lire dans le texte original ? On mettait un grand prix à connaître le français d'une façon aussi parfaite que possible, et à en posséder, non seulement des expressions, mais aussi l'accent. Voilà pourquoi les classes aisées, sans distinction de nobles ou de bourgeois, envoyaient leurs enfants, aussitôt que les moyens le leur permettaient, apprendre en France, dès leur jeune âge, au risque en revenant dans leur pays, de ne plus en parler la propre langue. Mais cette ignorance était compensée par la francisation (que l'on excuse ce barbarisme) de l'esprit et de la langue du sujet dont il s'agissait. Voilà pourquoi la société roumaine présente peut être le seul exemple au monde d'un nombre assez considérable de personnes,

hommes et surtout femmes, qui ou bien ne connaissent et ne parlent pas leur propre langue, ou ne la connaissent qu'imparfaitement, et ne peuvent par exemple pénétrer les beautés poétiques, dont elle est pourtant si riche.

Cette propension trop prononcée pour le français a eu pour conséquence la négligence de la propre langue. Le roumain n'est parlé que là où on ne peut faire autrement : aux tribunaux, dans les écoles, au Parlement; mais dans les salons, à la promenade, dans les restaurants et les cafés fréquentés par la société cultivée, on n'entend partout que le français. Les Français qui ont visité Bucarest et Iassy affirment qu'ils ne s'y sont pas du tout trouvés dépaysés.

Cette habitude si prononcée du français a donné naissance à une sorte de langue très curieuse, dont on ne rencontre l'exemple qu'en Roumanie : une sorte de mixtum-compositum moitié français, moitié roumain. On commence une phrase en français, on la finit en roumain. On mêle continuellement dans la conversation le français au roumain et le roumain au français. On emploie quelquefois des mots français isolés au milieu d'une phrase roumaine ou des mots roumains dans une phrase française. Par exemple on entend souvent des bouts de conversation comme suit : C'est aujourd'hui que vous êtres rentré *de la tzara?* — Oui *căci ma plictisiam* et puis j'avais des affaires à Bucarest. — Êtes-vous revenu en automobile *sau cu drumul de fier?* — *Am revenit* en auto. C'est une sorte de volapuk franco-roumain. Ce mélange hybride des deux langues est odieux et ridicule; car s'il est avantageux, surtout pour un peuple jeune, de connaître les langues étrangères, aucun peuple ne doit oublier

que son premier devoir est d'aimer par-dessus tout sa propre langue qui est l'essence de sa nationalité.

Mais non seulement la langue la plus répandue dans la société qui donne le ton, est le français. Les mœurs, les usages, la politesse, l'ameublement, le goût, la décoration sont taillés à l'image du français. Nos lois ont été pour la plupart traduites sur les lois françaises ; par exemple nos codes tout entiers; notre art imite aussi celui de la France. En un mot nous copions la France en tout et toujours. Nous ne sommes qu'une reproduction plus ou moins fidèle de la civilisation française. Nous reviendrons plus bas sur les conséquences sociales que l'emprunt, borné plutôt à la forme extérieure, d'une si haute et puissante civilisation, a dû avoir pour le pays. Pour le moment nous nous contentons d'attirer l'attention sur cette force extraordinaire que l'esprit français possède en Roumanie, pour voir si la France sait en tirer tout le profit possible. Nous constatons avec regret que ce n'est pas le cas. Car si la France possède tant d'empire sur notre état social et intellectuel, sous le rapport économique son influence a diminué et diminue tous les jours vis-à-vis de l'influence allemande. Pendant que l'Allemagne nous vend pour 100 millions de marchandises, la France ne nous en vend plus que pour 14; pendant qu'il y a trente ans, lorsque le commerce était trois fois moindre, la Roumanie importait de France pour 35 millions d'objets et d'Allemagne seulement pour 5. Il y avait à cette époque dans ma ville, Iassy, 22 magasins français ; il n'en reste plus aujourd'hui qu'*un seul*. Nos emprunts sont contractés toujours par l'intermédiaire des banques allemandes

qui ne passent aux banques françaises que le nombre de titres qu'elles veulent bien leur céder. Quoique la France importe de chez nous presque toute la benzine nécessaire à ses automobiles, ce ne sont pas des sociétés françaises qui exploitent les puits de pétrole, mais bien des sociétés allemandes et américaines. Au lieu d'envoyer des commis voyageurs français pour nouer en Roumanie des relations de commerce, les maisons françaises se font représenter par des agents de nationalité allemande!

Et pourtant l'esprit roumain ne veut aucunement se plier à l'influence intellectuelle et sociale des Allemands. Nous sommes depuis plus de quarante ans poussés vers l'influence germanique; mais notre société parle toujours le français; dans les vitrines de nos libraires on ne voit toujours que des livres français; les Roumains qui étudient en Allemagne — et leur nombre augmente continuellement — de retour dans le pays, sont forcés, par la pression sociale, à parler toujours le français et à se plier à l'influence française.

La France doit considérer comme son devoir le plus sacré de répandre, le plus qu'elle peut, l'influence de son esprit et les produits de son travail chez toutes les nations de la terre; car un peuple est d'autant plus grand qu'il enfonce plus profondément ses racines dans l'âme de l'humanité, et la France qui par un travail plus de dix fois séculaire est arrivée à dominer le monde par ses idées, doit toujours aller de l'avant et ne jamais perdre la position que le passé lui a fait acquérir.

Je voudrais avoir montré à la France ce qui se passe en Roumanie, pour attirer son attention sur l'intérêt

qu'elle a à ne pas s'y laisser supplanter. Nos esprits et nos cœurs iront encore longtemps vers le flambeau généreux qu'elle tend au monde entier ; mais j'ai essayé de démontrer que les sentiments seuls ne sont pas suffisants pour faire prospérer les intérêts de deux peuples.

V

INFLUENCE POLITIQUE DE LA FRANCE (1)

L'influence intellectuelle de la France sur le peuple roumain dérive des phénomènes généraux que nous avons étudiés dans le chapitre précédent. L'influence politique qu'elle a exercée sur les destinées des Roumains, des principautés est due presque en entier à l'élément individuel qui constitue en histoire une cause ultime. C'est l'empereur Napoléon III qui fut poussé, par ses idées et ses intérêts, à venir en aide aux aspirations de la plus grande partie du peuple roumain. Bien entendu que dans le développement, l'élément individuel doit toujours agir sur des éléments généraux, pour produire des résultats historiques.

L'élément général sur lequel se greffa l'action individuelle de l'empereur des Français, fut le grand fait de la régénération nationale du peuple roumain, régénération qui füt, comme nous l'avons vu, en grande partie aussi due au contact des Roumains avec l'esprit français.

Nous devons seulement ajouter quelques faits qui relient la renaissance nationale des Roumains à l'inter-

(1) XÉNOPOL, *Histoire des Roumains de la Dacie trajane*, vol, II; STOURZA, *La Terre et la Race roumaines;* Emile OLLIVIER, *L'Empire libéral.*

vention personnelle de Napoléon III. Nous avons déjà dit que la révolution de 1848 fut écrasée dans les principautés par l'action combinée des Russes et des Turcs. Les révolutionnaires cherchèrent leur salut dans la fuite et se rendirent pour la plus grande partie à Paris, où ils commencèrent à plaider leur cause devant l'opinion publique européenne. Les exilés roumains montrèrent à l'Europe qu'ils nourrissaient des aspirations qui avaient toujours été contrecarrées par le protectorat russe. Voilà pourquoi aussi la Révolution de 1848 avait tendu à émanciper les Roumains de cette étouffante tutelle. Les révolutionnaires soutenaient dans leurs écrits, que les Roumains étaient un peuple d'origine latine, frères des Français, des Italiens, des Espagnols et des Portugais et qu'ils poursuivaient aussi un idéal national qui tendait à l'union de tous les Roumains dans une seule patrie, et que si ce désir ne paraissait pas réalisable pour le moment, les Roumains demandaient qu'au moins il le fût pour la réunion des deux principautés de Moldavie et de Valachie en un seul Etat, qui fût placé sous la domination d'une dynastie prise dans une grande famille régnante, pour mieux consolider leur organisme politique.

Ces aspirations des Roumains trouvèrent un puissant appui dans la plume de plusieurs grands écrivains et journalistes français qui mirent à leur service leur éminente intervention, pour défendre les droits sacrés d'un peuple opprimé. Ce furent d'abord *Jules Michelet*, le puissant évocateur du passé de la France, *Edgard Quinet*, le philosophe poète aussi profond qu'éloquent; puis les journalistes, *Ernest Desjardins*, *Léon Plée*, *Paul Bataillard*, *Ubicini* et d'autres encore.

Tous ces défenseurs de la bonne cause, Roumains

et Français, réussirent à créer en France une atmosphère favorable aux Roumains, et surtout à convaincre l'opinion publique que ce peuple haïssait les Russes et tâchait de toutes ses forces à se soustraire à leur désastreuse influence, aimant mieux rester sous la sauvegarde de son ancien suzerain, l'Empire ottoman. Mais l'empereur Napoléon III était précisément à ce moment poussé par le besoin de sa politique à chercher dans le peuple roumain, ennemi des Russes et partisan des Turcs, un élément qui devait lui servir à réaliser ses plans.

Napoléon avait usurpé la couronne impériale et devait s'efforcer de justifier cette usurpation par des actions d'éclat, qui le rendissent en même temps digne du grand nom qu'il portait. Il saisit la première occasion qui s'offrit à lui pour s'illustrer par un exploit militaire, et fut assez heureux de vaincre la Russie et de devenir par là presque l'arbitre de l'Europe entière. Pour y arriver il s'était allié aux Anglais, qui avaient tout intérêt à restreindre l'influence russe en Orient.

Par le traité de Paris de l'année 1856, Napoléon avait imposé à la Russie, entre autres conditions qui diminuaient de beaucoup son rôle de puissance orientale, aussi la renonciation au protectorat sur les pays roumains, qui furent placés sous la protection collective des sept grandes puissances européennes. Comme Napoléon, prêtant foi aux revendications des révolutionnaires roumains, voulait faire de leurs pays un boulevard contre l'intervention perpétuelle de la Russie dans les affaires de l'Empire ottoman, il proposa au Congrès de Paris de satisfaire aux vœux des Roumains, en réunissant les deux Etats de Moldavie et de Valachie en un seul, placé sous une dynastie étrangère. L'au-

triche et la Turquie qui craignaient de renforcer les pays roumains qui leur avaient causé tant de soucis dans le cours de l'histoire, et qui ne pouvaient surtout se faire à l'idée d'une dynastie étrangère qui, dans un pays orthodoxe comme l'était la Roumanie, ne pouvait être, selon elles, que de la famille russe, s'opposèrent à la proposition de Napoléon; mais ne voulant pas heurter de front le maître de l'Europe, ces deux puissances prétendirent qu'il n'était pas juste d'imposer aux pays roumains une nouvelle organisation, avant de procéder à une enquête, pour voir quels étaient en réalité les désirs de ces pays. L'Autriche et la Turquie qui avaient une influence toute-puissante sur les pays roumains, d'autant plus que le gouvernement provisoire des principautés avait été confié à des caïmacams nommés par la Porte, pensèrent qu'elles pourraient toujours extorquer à la Moldavie un vote contraire à l'union. Car il faut savoir que la Moldavie étant restée bien plus petite que la Valachie, à la suite des deux rapts, de la Bukovine par l'Autriche et de la Bessarabie par la Russie, l'union devait profiter surtout à la Valachie qui devait naturellement la désirer. Il s'agissait de voir si la Moldavie, qui allait perdre par cet acte, allait le demander quand même. Or, malgré le puissant mouvement qui s'était dessiné en Moldavie en faveur de l'union, les deux puissances ennemies de cette combinaison espéraient réussir dans leurs plans, par leur influence, et en promettant au caïmacam Nicolas Vagoride le trône de la Moldavie, s'il parvenait à faire rater l'union. Mais la France, dont l'empereur était en tout favorable à la création d'une grande Roumanie, aida de toutes ses forces le parti national qui parvint après une lutte acharnée à vaincre toutes les difficultés et à

faire voter, aussi par le divan de la Moldavie, les fameux quatre points, dont la réalisation devait, selon les Roumains, assurer leur régénération politique et nationale. Ces quatre points étaient : la neutralité de la Roumanie, l'introduction du régime constitutionnel, l'union des deux principautés roumaines en un seul Etat et l'intronisation d'une dynastie étrangère à la place des hospodars nationaux.

Mais pendant que la commission du Congrès, siégeant à Bucarest et chargée de surveiller l'enquête, transmettait à Paris le résultat du vote des deux divans *ad hoc*, l'Angleterre mise sur ses gardes par l'adhésion de la Russie à la question de l'union, passa du côté des adversaires de cette mesure : l'Autriche et la Turquie. Lorsque le résultat de l'enquête, favorable aux revendications roumaines, fut communiqué au Congrès, les trois puissances adversaires de l'union objectèrent, que les vœux du divan *ad hoc* de Moldavie ne pouvaient être l'expression sincère de la majorité de la population, mais seulement celui de l'accaparement de la conscience publique par une minorité turbulente. Napoléon voyant que l'union était combattue pour cette fois par sa propre alliée, se décida, à la suite d'une entrevue avec la reine Victoria à Osborne, à abandonner son projet d'union complet des deux principautés roumaines et à se contenter d'un simulacre d'union qui devait plutôt sauver les apparences, que faire droit aux revendications roumaines.

C'est dans ce sens que fut rédigée la Convention de Paris qui stipulait pour les *Principautés-Unies* (c'était leur titre officiel) la constitution suivante. La Moldavie et la Valachie auraient chacune son prince, son minis-

tère et ses chambres séparées. L'union ne serait représentée que par une *Commission centrale* résidant à Foksani, ville frontière des deux pays ; cette Commission avait pour mission de préparer les lois communes aux deux principautés ; il y avait en outre une Cour de cassation commune, et l'armée devait avoir aussi une organisation similaire, pour pouvoir être réunie sous le même commandement, en cas de besoin.

Les Roumains ne pouvaient se contenter de ce semblant d'union qui attisait seulement leurs désirs, sans les contenter. Aussi saisirent-ils la première occasion pour éluder les dispositions de la Convention de Paris. Cette Convention avait fixé le jour du 17 janvier pour l'élection des *deux* princes. Mais ce jour-là elle n'eut lieu qu'en Moldavie, où après une lutte des plus intenses, le candidat du parti national, le colonel *Alexandre Couza*, fut élu. En Valachie, où l'élection avait été retardée jusqu'au 5 février, parce que l'assemblée n'avait pu être réunie à temps, cette dernière, par suite d'une terrible pression populaire qui menaçait de mort les députés, fut forcée de porter ses voix sur le prince de Moldavie qui fut élu aussi en Valachie. Par cette double élection de la même personne au trône des deux provinces, un grand pas était fait vers l'union. Mais les Roumains se demandaient avec anxiété, l'Europe reconnaîtrait-elle cette violation flagrante de la Convention ? Ils défendaient leur cause, en soutenant qu'ils avaient élu deux princes, quoique ce fût la même personne, ce que la Convention ne défendait par aucun de ses articles. Ils avaient même plutôt, comme un défi jeté à l'Europe, élu Couza en Moldavie sous le nom d'Alexandre Couza et en Valachie sous celui de Couza Alexandre. Les Turcs et les Autrichiens étaient furieux de

l'audace des Roumains et se préparaient à entrer à main armée dans les principautés, lorsque Napoléon déclara la guerre à l'Autriche pour le Piémont, et l'Autriche n'étant plus libre de ses actions, une intervention armée de sa part était devenue impossible. La Turquie n'osait procéder seule, de peur de la Russie qui, par suite de la guerre franco-autrichienne, avait les mains libres. De cette façon le prince Couza put travailler à faire reconnaître sa double élection. Il envoya en mission à Paris, à Londres et à Turin le grand poète roumain *Basíle Alexandri*, celui qui fut couronné à Montpellier. Napoléon était très content de la façon bien habile, dont les Roumains avaient indirectement fait faire un grand pas à l'union. L'Angleterre qui, comme nous l'avons vu, était passée du côté des adversaires de l'union, fut forcée d'y acquiescer, d'un côté ayant été fortement ébranlée par la révolte des Cypaies de l'Inde, de l'autre ne voulant pas déplaire à la France, avec laquelle en ce moment elle luttait contre la Chine, dans la guerre pour l'opium. L'Autriche, étant battue, dut se résigner aussi à reconnaître la double élection du prince Couza qui fut bientôt confirmé dans son double trône, mais expressément seulement pour la durée de sa vie.

Le prince que les circonstances avaient appelé à la tête des principautés roumaines à ce tournant si brusque de leur histoire, était décidé en premier lieu à réaliser les vœux des Roumains quant à l'union des principautés, et à changer l'union provisoire accordée par les puissances en une union définitive. C'est dans ce sens qu'il dirigea son activité politique soutenue toujours par la France qui voyait, dans cette tendance du prince roumain, la réalisation de ses propres désirs, manifestés

déjà dans le Congrès de Paris. Une action très énergique fut engagée par le prince Couza à Constantinople, par l'entremise de son agent dévoué, le grand patriote roumain *Constantin Negri*, et Couza eut le bonheur, après trois ans d'efforts, de voir son entreprise couronnée de succès, et de pouvoir réunir les deux Chambres en une seule, de confondre les deux Ministères et d'unifier la capitale à Bucarest. La Roumanie était créée, nonobstant les dispositions de la Convention de Paris, et par le seul appui de la France (5 février 1862).

Je suis forcé de reconnaître que ce sont les Roumains qui portèrent atteinte au traité de Paris qui avait pourtant appelé ce peuple à la lumière et à la vie. Mais ils ne faisaient que suivre une tendance générale de tous les peuples, celle de ne reconnaître les traités intervenus entre les Etats, que pour les conditions qui leur sont favorables, et de se soustraire à celles qui ne leur conviennent pas. Notre époque surtout, qui paraît pourtant avoir approfondi l'idée du droit, continue à présenter sous ce rapport la même tendance, et les traités sont déchirés par les puissances mêmes qui les ont signés. Aussi la garantie de l'existence des peuples ne saurait résider dans ces bandes de papier que l'on cache au fond des tiroirs, mais bien dans la poitrine des défenseurs de la patrie, qui sont prêts à verser leur sang pour le soutien de leurs intérêts et de leur droit.

Mais en dehors de l'union qui avait été réalisée à l'encontre des stipulations expresses de la Convention de Paris, le prince Couza était décidé à accomplir plusieurs grandes réformes auxquelles était attaché l'avenir du nouvel Etat qu'il venait de créer. Il voulait d'abord libérer son pays des restes de la domination phanariote qui s'était perpétuée par la possession de la part

des églises grecques de nombreux et très riches couvents, en partie dédiés par leurs fondateurs aux églises grecques de l'Orient; pour la plupart usurpés par les Grecs, dans le courant de l'époque phanariote. L'étendue totale des biens-fonds appartenant à ces couvents couvrait la septième partie du territoire entier des Principautés-Unies. Le motif que le prince invoquait pour séculariser ces biens possédés par un clergé étranger, était le suivant. La loi canonique orientale stipule qu'aucun évêque ne peut exercer une juridiction ecclésiastique dans un autre diocèse que le sien propre. Or tous les couvents des pays roumains étaient situés en dehors des diocèses des évêques grecs, aux églises desquelles ces couvents appartenaient, par dédication ou usurpation. Pour se mettre d'accord avec la loi canonique, les Grecs avaient supprimé les couvents, chassé les moines et changé les anciens monastères en de simples centres administratifs des terres qui leur appartenaient. Par cette mesure qui mettait les saints Pères en concordance avec le droit canon, ils contrevenaient aux testaments des fondateurs, qui tous disposaient en faveur des monastères du pays, en tâchant d'assurer leur existence, et exigeaient en retour de leurs bienfaits que des prières fussent récitées pour le repos de leur âme, chose qui ne pouvait avoir lieu, les couvents étant supprimés. Le prince Couza, fort de son droit, usa de tous les moyens pour repousser les vampires grecs qui suçaient le corps du pays. Mais il avait affaire à forte partie, attendu que les Grecs orthodoxes étaient soutenus par la sainte Russie, et ce ne fut que par la menace d'un massacre général de tous les Grecs, que sa juste revendication put triompher. Les Grecs furent chassés du pays; les terres de tous les couvents

furent déclarées terres de l'Etat et augmentèrent de 20.000.000 de francs les revenus du fisc; la langue grecque fut prohibée dans le service divin, et les derniers vestiges de la domination phanariote disparurent, comme de hideux fantômes à la lumière du jour.

Mais le pays souffrait aussi beaucoup de l'immixtion continuelle des consuls étrangers dans la marche de la justice et de l'administration. Les tutelles, les successions, les faillites, même les crimes et les délits des sujets étrangers, relevaient de la juridiction des consuls, ce qui jetait le désarroi dans la marche des choses, d'autant plus que la présence d'un seul étranger dans une affaire entre nationaux la rendait justiciable des tribunaux étrangers. Il était d'autant plus difficile de réussir dans cette question, que la France elle-même ne pouvait céder sur ce point, qui aurait pu entraîner les mêmes concessions envers le suzerain des Principautés-Unies, la Porte ottomane, chose absolument impossible, étant donné le système turc de distribution de la justice qui ne permet pas la déposition d'un chrétien contre un musulman. Mais des mesures énergiques prises par le prince enrayèrent bien des abus et réduisirent de beaucoup l'étendue de la juridiction consulaire, surtout après la fondation des universités de Iassy 1860, et de Bucarest 1863, qui élevaient le niveau de la magistrature, par les études juridiques que l'on y faisait, et assuraient donc une justice meilleure. La Convention de Paris prévoyait que l'armée pouvait être augmentée tout au plus de la moité du contingent prévu par le Règlement organique. Couza passa outre aussi sur cette disposition et mit l'armée sur un tout autre pied, soutenu dans cette réforme aussi par la France qui lui envoya des instructeurs militaires et

lui fit don des canons et des fusils nécessaires. Il est vrai que le prince Couza avait aussi rendu un grand service à la France, en organisant du temps de la guerre contre l'Autriche, le camp de Ploesti près des confins de la Transylvanie, ce qui obligea l'ennemie de Napoléon à détacher un corps d'armée, pour surveiller sa frontière menacée et à affaiblir ainsi l'armée qu'elle dirigeait contre les Français.

Toute cette activité du prince Couza dépassait le cadre que la Convention de Paris avait tracé pour les réformes à accomplir dans les principautés. Tout aussi fécondes en résultats favorables au pays furent les mesures que le prince Couza prit pour exécuter la Convention de Paris, dans les dispositions qui lui convenaient.

La Convention stipulait d'abord l'abolition de tous les privilèges de classes et l'établissement de l'égalité sociale et politique; puis, dans un article spécial, « des mesures à prendre, dans le plus bref délai, à l'effet de reviser les lois qui réglaient les rapports entre les propriétaires et les laboureurs, dans le but d'améliorer les conditions de ces derniers » (art. 46).

Pour la réalisation de ces deux dispositions, le prince Couza entra en lutte ouverte avec la classe des privilégiés qui, quoiqu'ils eussent demandé eux-mêmes, parmi les quatre points du divan *ad hoc*, aussi le régime constitutionnel, entendaient sous ce dernier seulement la garantie de leur participation politique à la direction des affaires, mais faisaient la sourde oreille lorsqu'on leur parlait d'extension des droits au peuple, et surtout s'efforçaient de retenir les paysans dans leur ancienne sujétion, ne voulant se prêter à aucune mesure qui pût mettre un terme à cet injuste état de choses.

Pour pouvoir arriver à réformer l'état des laboureurs,

Couza vit bientôt qu'il devait commencer par changer la loi électorale qui avait été imposée au pays en même temps que la Convention de Paris, et qui par une inadvertance absolument incompréhensible commise par le Congrès de Paris, continuait à confier les destinées du pays à la seule classe des privilégiés, en disposant que seuls les grands propriétaires eussent le droit d'électeur. Mais comment pouvait-on attendre d'une pareille assemblée des réformes sincères, pour l'accomplissement desquelles elle eût dû sacrifier les propres intérêts de ses membres? Bien entendu que la Chambre ne voulait pas voter la loi électorale, plus large, pour ne pas se suicider elle-même et faciliter au prince les réformes en faveur des paysans. Ceci d'autant plus que le ministre Cogalniceano voulait relever la condition du paysan, en le rendant propriétaire sur une partie des terres des boyards. Lorsque Cogalniceano présenta sa loi rurale, il fut accueilli par un vote de blâme. Alors il revint à la charge avec la loi électorale, chose dont la Chambre ne voulut pas même entendre parler, ne pouvant traiter, disait-elle, avec un ministre qui n'avait pas sa confiance. Le prince ne pouvait penser à dissoudre la Chambre, attendu que la loi électorale qui n'accordait le droit de vote qu'aux grands propriétaires terriens, allait lui renvoyer les mêmes députés. Comme il n'entendait à aucun prix abandonner ses projets de réforme concernant les paysans, le prince était placé dans l'alternative ou d'abdiquer ou de faire un coup d'Etat.

Le prince, suivant l'exemple de son protecteur Napoléon III, réforma, par un plébiscite, la constitution contenue dans la Convention de Paris. Il introduisit un Sénat à côté de la Chambre, et descendit le cens des

électeurs de façon à ce que non seulement les bourgeois des villes, mais même les paysans des campagnes, pussent l'exercer. Par le coup d'Etat, Couza fit faire au pays trois pas considérables dans la voie du progrès : d'abord il réussit à rendre les paysans propriétaires contre indemnité; modernisa et démocratisa le pays, supprimant d'un seul trait les privilèges politiques et rendant tout le peuple maître de ses destinées; troisièmement il déchira complètement la Convention de Paris et donna la conduite entière de ses intérêts intérieurs, au pays, qui jusqu'à présent avait été maintenu en tutelle par l'Europe, qui s'était substituée au dualisme tutélaire du Règlement organique.

Mais cette dernière acquisition avait besoin de l'assentiment de l'Europe pour devenir valable, attendu que Couza avait touché à l'acte international de la Convention de Paris. Comme son protecteur, Napoléon, ne pouvait désavouer le coup d'Etat, fait à son exemple, force lui fut d'en reconnaître aussi les conséquences et Couza obtint encore plus qu'il n'avait espéré. La conférence des ambassadeurs réunie à Paris décida, qu'à l'avenir les Principautés-Unies pourraient modifier leur constitution interne, sans l'autorisation de l'Europe, bien entendu en respectant les liens de vassalité qui l'unissaient à la Sublime-Porte.

Cette disposition prise par les puissances fut d'une extrême importance pour le développement politique futur du pays.

C'est elle qui autorisa en 1866, à l'abdication de Couza, l'appel de la dynastie des Hohenzollern au trône de Roumanie, car ce n'était en somme qu'une modification interne de sa constitution qui respectait pour le moment la suzeraineté de la Porte.

Les modifications que le coup d'Etat apporta à la vie interne du peuple roumain ne furent pas moins importantes. Par la loi d'émancipation des paysans et l'attribution qu'on leur fit de la propriété de la terre, le peuple roumain fut rattaché de nouveau au sol de son pays, dont l'avait arraché de longs siècles d'injustice et de tyrannie.

L'amour de la patrie ressuscita dans l'âme de la classe la plus nombreuse du pays qui, au prix de son sang, avait conservé au moins ce qui était resté des pays roumains. Cette mesure prise par Couza et par son grand ministre Cogalniceano réveilla dans les cœurs le courage du lion, et greffa le désir de défendre la grande propriété, la patrie, sur l'intérêt de sauver les petites, des périls qui les auraient menacées, et rendit possible le retour des vertus guerrières qui éclatèrent tout d'un coup dans la guerre de 1878 aux yeux de l'Europe émerveillée.

La nouvelle loi électorale, appelant aux urnes tous les Roumains, la vie politique du peuple prit une allure plus large, et l'Etat roumain devint le défenseur des intérêts de toutes les classes de la société, comme doit l'être tout Etat civilisé, et non plus seulement le patrimoine d'une seule qui employait ses rouages à assurer ses privilèges. La société roumaine se démocratisa d'un seul coup, et le mérite conquit aussi sa place au soleil, à la place du sang, jusqu'alors le seul dispensateur des honneurs et de la fortune.

Mais le prince Couza voulut assurer sur des bases législatives plus étendues, les droits égalitaires qu'il avait conférés au peuple, et il le fit en introduisant d'emblée la législation française chez les Roumains.

La façon dont il s'y prit pour le faire était hâtée et peu conforme à l'état du pays. Au lieu d'adapter les codes français aux besoins et aux conditions de la société roumaine, il les fit tout simplement traduire et les promulgua dans l'espace de quelques mois.

Nécessairement que, par ce moyen, bien des dispositions furent introduites qui blessaient la conscience juridique du peuple roumain, comme par exemple le principe que la recherche de la paternité est interdite, principe absurde qui rejette sur la femme seule le poids d'une faute à laquelle elle a été le plus souvent poussée par l'homme. Mais quand même cette législation heurta des habitudes et des mœurs qui auraient dû être respectés, elle n'en constitua pas moins un progrès considérable sur l'état antérieur, et contribua, par ses dispositions égalitaires, à consolider le nouvel ordre de choses que le prince voulait imposer au pays.

En même temps le système de comptabilité française fut introduit, qui garantit les finances contre les malversations qui jusqu'alors avaient fait partie intégrante du système du gouvernement ; des instructeurs militaires français furent appelés pour l'instruction de l'armée ; les postes et télégraphes furent organisés d'après le système français ; des jeunes gens pauvres mais doués de talents furent envoyés en France au compte de l'Etat, pour y faire leurs études, en dehors des riches qui s'y rendaient à leurs propres frais. En un mot l'État roumain, qui était la création de la France, s'efforçait sur tous les points de l'imiter, de s'approprier ses lois, ses mœurs, sa science, son art, sa langue et de donner, bien loin vers l'Orient, une reproduction en miniature de l'esprit et des intérêts de la France.

Voilà à quoi avait abouti le contact des Roumains avec le grand peuple frère qui conduisait à cette époque les destinées de l'humanité.

Mais bientôt les choses allaient changer, en Roumanie aussi bien que dans l'Europe entière. Pour la Roumanie, les grands faits du prince Couza avaient préparé sa chute; car les boyards ne pouvaient oublier les coups puissants que le prince leur avait portés et qui avaient ruiné leur position antérieure. Aussi y répondirent-ils par des manœuvres destinées à renverser le prince. Avant le coup d'Etat, les boyards avaient envoyé des émissaires à l'étranger pour tâter le terrain et voir s'il n'était pas possible de remplacer Couza par une dynastie étrangère. Mais cette mission s'était heurtée à l'approbation du coup d'Etat de la part des puissances. Après cet acte d'énergie, l'opposition tenta un soulèvement à Bucarest qui fut facilement étouffé, le peuple refusant de se révolter contre un prince qui avait défendu ses intérêts. Les boyards et quelques autres mécontents voyant qu'ils ne pouvaient arriver à leurs fins, ni par la violence ni par la diplomatie, eurent recours au seul moyen qui leur restait, le complot.

Dans la nuit du 23 février des conjurés civils et militaires, après avoir corrompu la garde du palais, pénétrèrent dans les appartements du prince et le forçèrent, les poignards à la main, à signer son abdication. Il fut transporté immédiatement en sûreté dans la maison d'un des conjurés et le lendemain il fut dirigé vers la frontière de Brasov, d'où il passe à Vienne.

Le règne de Couza, l'appui et le soutien de l'influence politique française dans l'Etat de Roumanie créé par lui, était fini.

Nous ne toucherons pas aux négociations que la lieutenance princière qui prit les rênes du gouvernement après la chute de Couza, engagea, pour obtenir la réalisation du dernier vœu émis par les divans *ad hoc*, l'intronisation d'une dynastie étrangère, et qui eurent pour résultat, l'avènement du prince Charles de Hohenzollern, de la dynastie prussienne, au trône de Roumanie. La candidature de ce prince fut chaudement appuyée par Napoléon III qui voyait en lui un prince apparenté à sa propre famille, comme descendant de Napoléon Ier, par sa grand'mère, une princesse Murat.

Je ne compte pas exposer le règne du prince puis, à partir de 1881, du roi Charles Ier. Mais, dans un autre chapitre, je chercherai à retracer les progrès que le pays et le peuple roumains ont faits pendant ce règne remarquable, progrès qui sont dus en grande partie à la stabilité introduite dans le pays, précisément par l'intronisation chez les Roumains d'une grande dynastie européenne. Comme je m'occupe dans ce chapitre de l'influence politique de la France je veux seulement ajouter qu'à la suite de grands événements européens survenus en 1866 et en 1870, et le changement de régime de notre gouvernement aidant, il n'était que très naturel que l'orientation de notre vie politique prît une autre direction, et depuis plus de quarante ans cette direction politique s'est accentuée d'une façon toujours plus marquée.

Pourtant, comme je l'ai indiqué dans le chapitre précédent, cette prédominance politique de l'Allemagne chez le peuple roumain n'a pu influencer que sa vie matérielle, pendant que son âme et son esprit appartiennent toujours à la France.

VI

LES ROUMAINS DES PAYS SOUMIS (1)

Le peuple roumain n'est pas confiné dans le seul royaume de Roumanie. Il habite aussi des régions limitrophes qui, ou bien n'ont jamais fait partie du corps roumain que par le peuple qui les habite, ou bien en ont été violemment détachées, dans le courant de l'histoire. Les Roumains soumis à des dominations étrangères atteignent presque le chiffre de 5.000.000 d'âmes.

A la première catégorie appartiennent la Transylvanie et les autres duchés roumains : le Banat, la Crichiane et le Maramourèche qui se trouvent sous la domination hongroise; à la seconde la Bukovine et la Bessarabie.

La Bukovine fut ravie à la Moldavie par l'Autriche en 1775, à la suite d'une promesse fallacieuse faite à la Turquie, de lui prêter secours contre la Russie, pour

(1) L'ouvrage le plus complet sur la question est celui de M. Eugène Brote, *Die Rumänische Frage in Siebenbürgen und Ungarn*, Berlin, 1895, dans lequel se trouvent cités tous les écrits qui s'y rapportent. Voir aussi A. de Bertha, *Magyars et Roumains devant l'histoire*, Paris, 1855, et une réponse à A. de Bertha, *Roumains et Magyars devant l'histoire*, par A.-D. Xénopol, Paris, 1900, ainsi que Scotus Viator, *La persécution politique en Hongrie, Appel à l'opinion politique*, Paris, 1908. Le même, *Die Zukunft Osterreich-Ungarns*, Leipzig, 1908. A. Chéradame, *La question de l'Autriche-Hongrie*, Paris,

lui faire réacquérir la Crimée, que la Turquie avait dû abandonner à la Russie par la paix de Kuciuk-Kaïnargi, 1774.

La Bessarabie fut englobée dans l'empire russe par suite de la méfiance, que la politique changeante de Napoléon Ier avait inspirée aux Turcs, au moment même où le grand conquérant, par sa déclaration de guerre à la Russie, aurait dû empêcher les Turcs de se dépouiller en faveur de cette dernière.

La Bukovine fut longtemps exposée à être germanisée ; mais depuis que la prédominance des Allemands dans l'empire d'Autriche est fortement battue en brèche par les Slaves, les Roumains de la Bukovine sont soutenus par les Allemands contre un péril bien plus grand qui menace de les engloutir, notamment contre l'extension considérable de l'élément ruthène. Les Roumains dont la conscience nationale s'est puissamment réveillée, luttent de toutes leurs forces contre la dénationalisation qui les menace, de la part de cette avant-garde de la russification.

En Bessarabie, l'élément roumain a persisté plutôt dans les basses couches de la société. Le gouvernement autocrate des Czars s'est vainement efforcé jusqu'à présent de russifier les paysans de la Bessarabie. Depuis que la Russie est entrée aussi, tant bien que mal, dans la vie constitutionnelle, le gouvernement a cru devoir relâcher un peu les freins, et un commencement de vie nationale roumaine s'est montré aussi en Bessarabie. On ne saurait pourtant rien augurer du changement de dispositions en faveur des Roumains qui peut cesser d'un moment à l'autre ; car la forme du gouvernement ne peut changer en définitive en rien la politique nationale d'un Etat.

Malgré l'intérêt que peut présenter pour la race roumaine le sort de ses enfants de Bukovine et de Bessarabie, il est incontestable que cet intérêt se concentre surtout autour du sort des Roumains qui habitent les pays d'Outre-Monts, attendu que ces pays sont d'abord le berceau de la race roumaine; puis parce que le nombre des âmes roumaines de ces régions y est bien plus considérable (près de 3.500.000); en dernier lieu, parce que nulle part la lutte n'est si acerbe, si violente, que dans la grande citadelle des Carpathes, où d'un côté la conscience nationale des Roumains est la plus éveillée, de l'autre la tendance à leur ravir leur nationalité est la plus prononcée, par suite du besoin impérieux que sentent les Hongrois d'étendre leur petite nationalité aux dépens de l'élément roumain. Aussi nous occuperons-nous, dans ce chapitre, des luttes acharnées que les Roumains des pays d'Outre-Monts ont soutenues et soutiennent continuellement, pour défendre leurs âmes roumaines contre les tentatives toujours plus pressantes des Hongrois, de les faire disparaître au sein de l'âme maghyare.

Trajan avait confiné la province romaine de la Dacie dans les pays que les Roumains occupent aujourd'hui au sein des monts Carpathes. Après la retraite des légions, la population daco-romaine se retira dans les montagnes. Elle commença à en descendre, avec le temps, lorsque, entre les années 900 et 1000 après Jésus-Christ, les Hongrois vinrent conquérir les petits Etats que les Roumains avaient constitué dans ces régions.

Si les Roumains ne regagnèrent pas leurs montagnes à la venue de ce nouveau ban de barbares, c'est

que ce n'était plus une invasion, mais bien une conquête qui, pour pouvoir plus facilement établir sa domination, respectait chez les vaincus les droits les plus importants de leur constitution sociale et politique, droits qui ne leur furent ravis que bien plus tard.

C'est ainsi que dans les premiers temps de la conquête maghyare, nous trouvons les Roumains conservant encore leur noblesse, leur propriété territoriale, leur droit coutumier, leur organisation militaire sous leurs Knèzes et leurs Voïvodes et surtout leur participation aux diètes ou assemblées politiques et judiciaires du pays. Les Roumains servaient comme militaires pour la défense du pays contre les invasions du dehors, ainsi que nous l'avons vu, lorsque nous avons exposé le rôle de Jean Corvin de Huniade dans les guerres des Roumains contre les Turcs.

Ces droits furent perdus un à un par les Roumains; car les Hongrois appesantissaient leurs mains sur les vaincus tous les jours davantage. Ils commencèrent par attirer à eux la noblesse roumaine, alléchée par l'intérêt de classe. Cette noblesse quitta d'abord sa religion, pour embrasser le catholicisme; puis elle s'unit par des mariages aux Hongrois, et petit à petit oublia sa langue et passa aux vainqueurs. Vers la même époque (xiiie et xive siècle) une autre partie de la noblesse roumaine, celle qui ne voulait abandonner ni religion, ni nationalité, s'expatria, pour aller fonder dans les plaines, au delà des Carpathes, les deux principautés de Valachie et de Moldavie. Le peuple roumain des pays carpathins perdit, par ces deux circonstances, sa noblesse entière et resta décapité : une classe de paysans sans chefs, semblable à une armée sans généraux ou à un navire sans gouvernail. Alors

commença pour le peuple roumain l'ère de la chute. Il perdit peu à peu ses droits et tomba, dans le courant des siècles, de sa position de peuple autonome, dans celle de serfs attachés à la glèbe.

Mais ce peuple ne perdit pas ses droits sans luttes et sans résistance. Des révolutions ensanglantèrent le pays à plusieurs reprises. L'histoire en a enregistré les plus considérables qui arrivèrent en 1324, 1437, 1514, 1600, 1784 et 1848 et qui toutes tendaient à reconquérir les droits dont les Roumains jouissaient du temps d'Etienne-le-Saint, le conquérant des Roumains d'Outre-Monts.

Mais même en dehors de ces révolutions, les Roumains vivaient toujours dans des relations très tendues avec les nations dominantes : les Hongrois ou plutôt les nobles hongrois et roumains maghyarisés, les Szèkles et les Saxons. Ces nations privilégiées faisaient jouer le glaive, les pals, les fourches et les cordes pour mâter les Roumains, qui répondaient à ces cruautés par l'incendie, le meurtre et le pillage. Jamais la vengeance des Roumains n'atteignit les proportions qu'elle prit, lorsqu'ils virent le prince de Valachie, Michel-le-Brave, passer les défilés des Carpathes, pour soumettre la Transylvanie à sa domination. Les serfs des Hongrois crurent que l'heure de la délivrance venait de sonner pour eux. Ils voulaient exterminer tous leurs maîtres et apporter leurs têtes au vainqueur qui, étant de leur race et de leur sang, venait les délivrer du joug ignominieux sous lequel ils vivaient depuis si longtemps. Mais le prince de Valachie nourrissait de tout autres plans; il voulait assurer sa domination en Transylvanie, en se conciliant les nations dominantes, et il réprima les révoltes de ses connationaux avec la

dernière rigueur. Les Roumains désillusionnés détournèrent leurs cœurs du prince qu'ils avaient attendu avec tant d'impatience. A peu près deux siècles plus tard, en 1784, une autre révolution tout aussi terrible vint assombrir le ciel de la Transylvanie. L'empereur Joseph II, le grand réformateur et protecteur des paysans, ayant édicté plusieurs mesures favorables à ces derniers, et que la diète de Transylvanie, composée des seuls représentants des nations dominantes, refusait de reconnaître, les serfs roumains eurent de nouveau recours à la violence, pour améliorer leur sort. Mais l'empereur lui-même fut forcé par une guerre extérieure, à étouffer la révolution des paysans roumains. Le servage n'en fut pas moins aboli, et depuis lors date un relèvement de la condition des Roumains des pays d'Outre-Monts.

La plus importante pourtant de toutes les révolutions qui marquent les étapes des relations entre les Roumains et leurs oppresseurs, fut celle de 1848.

Cette révolution accomplie dans un siècle où les lumières avaient appelé tous les peuples à la vie nationale, possède un tout autre caractère que celles qui l'avaient précédée. Pendant que les mouvements antérieurs n'avaient poursuivi que l'amélioration de la condition matérielle, celle de 1848 visa plus haut et défendit les Roumains contre le péril qui les menaçait comme race, comme vie nationale, de la part du peuple hongrois.

Ce peuple qui avait aussi longtemps vécu dans la soumission et l'esclavage, d'abord dans celui des Turcs, depuis 1526 jusqu'en 1699, époque à laquelle il passa sous la domination autrichienne, s'était aussi réveillé à la vie nationale, et désirait s'émanciper du joug des

Allemands et se développer d'après les tendances propres à sa race. Il avait depuis longtemps réclamé la restitution de ses anciens droits, l'autonomie de la Hongrie, avec sa diète particulière et l'usage de la langue hongroise dans les services publics. La diète de 1790 avait décidé la fondation de l'académie hongroise, et les nobles maghyars se dépouillèrent de leurs revenus, pour pouvoir la doter. A partir de cette époque les revendications de la nation hongroise vont en augmentant jusqu'en 1848, quand l'exemple de la révolution de Paris provoque un mouvement de dissolution dans l'Empire des Habsbourg, qui tendait à faire acquérir à chaque nationalité l'indépendance, ou au moins l'autonomie indispensable, pour pouvoir se développer d'après les impulsions de son génie national. Les Hongrois furent les premiers à se soulever contre l'Autriche, pour atteindre ce but. Seulement ils se rendaient bien compte qu'avec 6 ou 7 millions d'âmes, ils n'arriveraient jamais à fonder un grand Etat, comme le rêvait le chauvinisme maghyar. Il était nécessaire d'augmenter le chiffre de la population dominante, et ils pensaient pouvoir le faire rapidement, s'ils prenaient des mesures draconiennes pour maghyariser les autres nationalités qui vivaient dans les limites du royaume de Hongrie. Les Roumains qui étaient le peuple le plus profondément subjugué, étaient surtout visés par cette tendance d'uniformisation nationale. Aussi entre autres revendications que les Hongrois révoltés formulèrent contre l'Autriche en 1848, se trouvait l'incorporation de la Transylvanie qui formait jusqu'alors un duché autrichien séparé. Les Roumains de la Hongrie proprement dite sentirent aussitôt la portée fatale de cette prétention de leurs oppresseurs. Si la Transylvanie

continuait à former un pays séparé, les Roumains pouvaient espérer, à la faveur du progrès constant des idées libérales, d'arriver à dominer par leur grande majorité, dans l'assemblée du pays; pendant que si ce dernier était annexé à la Hongrie, leurs députés seraient noyés dans le grand nombre de ceux du royaume entier, et tout espoir d'améliorer leur sort était à jamais perdu.

Les journaux et les publications maghyares de cette époque faisaient des professions de foi très justes comme principe, mais que les Hongrois ne voulaient appliquer qu'à leur seul profit.

Les défenseurs de la nationalité maghyare proclamaient que, « sans la nationalité, la vie est inutile ; si nous perdions les mots de notre langue nationale, nous perdrions en même temps notre âme. Perdre sa nationalité, c'est mourir comme peuple. Voilà pourquoi la nationalité et la langue sont plus précieuses que la liberté; car la liberté perdue peut être regagnée, la nationalité jamais. La nationalité est la physionomie particulière sous laquelle un peuple apparaît au sein des nations. Nous possédons aussi une pareille physionomie individuelle, et nous ne voulons pas la perdre, pour ne point cesser d'exister ». Ces paroles sont d'or, mais elles s'appliquent à tout peuple, à toute nationalité, et nous ne voyons pas la raison pour laquelle les Hongrois entendaient défendre leur caractère ethnique vis-à-vis des Allemands, et ne permettaient pas aux nationalités différentes, dont est composé leur Etat polyglotte, de procéder de la même façon vis-à-vis d'eux. Nous ne comprenons pas pourquoi les Hongrois ne voulaient pas mourir comme peuple, ne voulaient pas se sacrifier sur l'autel du ger-

manisme, et exigeaient que les Roumains se sacrifiassent sur celui du maghyarisme. Mais les Hongrois n'admettent qu'une seule nation avec droit de vie en Hongrie : la nation hongroise; les autres sont destinées à nourrir non seulement de leur labeur, mais aussi de leur sang, la nation dominante.

Les Roumains voyant que l'union de la Transylvanie avec la Hongrie avait été votée par la diète, ont recours aux armes, pour défendre leur nationalité menacée, et une contre-révolution des Roumains contre les Maghyars éclate en Transylvanie qui met tout le pays à feu et à sang. Cette révolution des Roumains venait en aide à l'Autriche. Par leurs combats acharnés, les Roumains contribuèrent beaucoup à affaiblir l'armée hongroise qui fut définitivement vaincue à *Villagos* en 1849 par les Russes, qui étaient intervenus en Autriche, pour empêcher que le feu ne se communiquât à la Pologne.

« La Hongrie gît aux pieds de Votre Majesté », dit la dépêche du général Paskewitch à l'empereur Nicolas. La chute des Maghyars entraîna aussi celle de tous leurs plans, entre autres celui de l'union de la Transylvanie avec la Hongrie. La citadelle des Carpathes rentra sous l'absolutisme très autoritaire du gouvernement des Habsbourg, et les Roumains commencèrent à être favorisés. Ils commencèrent à figurer comme députés dans la diète du pays et exercèrent, pour la première fois, depuis les anciens temps, de nouveau les droits politiques dans leur patrie originaire.

L'année 1867, qui a vu s'établir le dualisme austro-hongrois, devait mettre un terme à ce rêve bien court des Roumains, et amener l'incorporation de la Tran-

sylvanie dans le royaume hongrois, contre laquelle tant de sang avait été versé en 1848.

C'est à partir de ce moment que commence pour les Roumains d'Outre-Monts l'ère des souffrances, caractérisée, non plus comme dans les anciens temps, par l'oppression matérielle, mais bien par l'oppression morale qui tendait à éteindre dans l'esprit roumain le flambeau du génie national, à étouffer et détruire leur langue, et par conséquent, comme le soutenaient pour les Hongrois les révolutionnaires de 1848, à détruire leur âme. A partir de l'établissement du dualisme austro-hongrois, la tendance de maghyariser les Roumains constitue le but suprême de la politique maghyare, et en cela tous les partis partagent les mêmes vues.

Il est vrai qu'au commencement, sous la conduite du ministre Deak, le gouvernement hongrois, faible encore et en état de formation, se montrait animé envers les nationalités et surtout envers les Roumains, de sentiments plus pacifiques. Deak disait, dans un discours de 1872, « qu'il ne fallait pas tendre à la maghyarisation à outrance des autres nationalités, mais tâcher seulement de les y attirer, en la rendant désirable », et le ministre de l'instruction publique *Eötvös* ajoutait, « qu'il ne fallait pas s'efforcer de maintenir l'unité de l'Etat maghyar, par des mesures violentes qui n'aboutiraient qu'à renforcer les tendances divergentes; mais qu'il fallait, au contraire, tâcher d'intéresser les nationalités à la vie de l'Etat maghyar ».

C'est à cette politique qui semblait devoir concilier les intérêts de l'Etat maghyar avec celui des peuples de caractère ethnique différent, qu'est due la loi des nationalités, votée en l'année 1868. Par cette loi, malgré la prédominance du maghyar dans toutes les

affaires publiques, les langues nationales pouvaient aussi être employées dans les tribunaux, les délibérations des communes, des conseils d'arrondissement. Même les lois devaient être publiées aussi en traduction, dans les divers idiomes du pays. Les écoles avaient le droit de se servir des langues nationales jusqu'aux études supérieures académiques, et même dans les universités, les chaires de langue et de littérature de diverses nationalités étaient obligatoires.

Mais sous la pression du chauvinisme maghyar, cette loi ne fut jamais appliquée. Ses dispositions restèrent seulement sur le papier, comme le reconnaît un Hongrois lui-même *Ludovic Mocsary*, dans la séance de la Chambre du 15 février 1887. Le chauvinisme qui couvait dans les profondeurs de la nation maghyare, éclata soudainement, avec l'arrivée de Coloman Tirza au ministère. La langue hongroise fut imposée de force aux territoires habités par les Slaves et les Roumains, où elle était absolument inconnue, blessant tous les intérêts, paralysant la justice, et rendant l'administration impossible. L'Etat ordonna sous peine de déchéance de tous les droits, la maghyarisation des noms de localités, ainsi que celle des noms propres. La correspondance qui ne portait pas en maghyar le nom de l'endroit, n'était pas transmise. Les requêtes signées de noms qui n'avaient pas la forme maghyare, n'étaient pas prises en considération. Tous les employés qui ne connaissaient pas le maghyar, furent remplacés. Dans les écoles on introduisit peu à peu la langue maghyare, comme langue de proposition. Petit à petit l'emploi de la langue roumaine dans l'administration, la justice et l'enseignement fut complètement écartée et cela, malgré que la loi des nationalités de 1868 n'avait pas été

abrogée et que le gouvernement hongrois ne cessait d'invoquer son texte, pour prouver que nulle part ailleurs les langues nationales n'étaient aussi respectées et favorisées qu'en Hongrie.

Mais les Roumains étaient aussi exclus systématiquement de la vie publique. La loi électorale était combinée de sorte que les Maghyars qui n'étaient pourtant qu'une infime minorité de la population transylvaine, pas même 10 % de la population roumaine, eussent le plus grand nombre de députés. Ceci fut obtenu au moyen de la stipulation que les némèches (nobles) — et tous les Hongrois même les serviteurs et les manouvriers étaient considérés comme tels — possédassent le droit de suffrage, sans aucune condition de cens, pendant que pour les Roumains ce dernier était élevé; aussi arrivait-il souvent qu'un manœuvre hongrois possédait le droit de vote, pendant que le Roumain qui l'employait à ses travaux, ne l'avait pas. Pour empêcher les Roumains de protester contre de pareilles mesures, le parlement de Budapest vota une loi de presse spéciale pour la Transylvanie, et comme les jurés roumains acquittaient habituellement les journalistes, une autre loi désigna, comme seule ville où les délits de presse seraient jugés, la ville de Kluj dont la population est, par une unique exception en Transylvanie, en majorité hongroise. Par cette mesure qui contrevenait à tous les principes juridiques relatifs au domicile, les Hongrois assuraient une répression exemplaire de tous les délits « fomentés contre la parfaite unité de l'Etat maghyar » (telle était la formule officielle).

Dans l'intervalle de 22 ans (1886-1908) 367 journalistes roumains furent traînés devant la justice, et si on y ajoute ceux de nationalité allemande et slovaque, on

arrive au chiffre vraiment fabuleux de 850 condamnés pour causes politiques, au total de 216 années de prison et 138.000 francs d'amende (1).

Dans le cours de ces procès, les Hongrois entendirent souvent de rudes vérités. Un journaliste roumain, le docteur Lasco, apostropha de la façon suivante, la cour des jurés maghyars :

« Soyez tranquilles; car lorsque nous serons convaincus que les infamies, que l'on commet journellement contre la nation roumaine, ne sont pas seulement l'œuvre des particuliers, mais celle de la nation maghyare tout entière, nous ne tarderons pas un moment à déclarer la guerre au peuple hongrois tout entier, et alors nous prendrons soin à ce que cette lutte soit soutenue aussi de notre côté, non seulement par les individus, mais par toute la nation roumaine. Défendant aujourd'hui la cause sainte de notre race, nous nous inquiétons bien peu du fait si nous serons acquittés ou condamnés. Nous ne vous demandons pas la pitié, car nous sommes trop fiers de notre qualité de fils de la nation roumaine. Rappelez-vous ce que Mucius Scaevola, en tenant sa main sur les flammes, dit au tyran étranger qui avait envahi Rome : « Tu peux bien me mettre sur le « bucher ou me couper en morceaux; mais sache qu'il « y a à Rome encore 300 jeunes gens comme moi qui « viendront à ma suite, pour mener à bonne fin ce que « je n'ai pu accomplir: la défaite de l'ennemi de la gran- « deur romaine. » Quoique nous n'osions nous comparer à ce héros, nous n'en devons pas moins vous prévenir que derrière nous se tiennent non seulement 300, mais trois millions de Roumains qui, en voyant les persécutions dont vous nous accablez, ne reculeront devant

(1) Scotus Viator, p. 46.

aucun sacrifice, pour défendre les droits sacrés de la nation roumaine. »

Le député Mihali disait aussi dans le parlement de Budapest : « Ne croyez pas que jamais vous vaincrez. Non jamais ! Car il ne s'agit pas d'une modeste personne. La lutte se livre pour la grande idée du respect des droits humains qui ne peuvent jamais être ensevelis. »

Contre toutes ces lois et ces procédés arbitraires, les Roumains ne cessèrent un seul instant de protester avec énergie. Ils demandèrent l'introduction de la langue roumaine tant dans l'administration que dans la justice de toutes les régions habitées par eux; que les employés dans ces régions fussent des Roumains et que parmi les non-Roumains, ceux-là seuls fussent nommés qui connaissaient leur langue; que dans les écoles l'enseignement fût donné en roumain, et que le maghyar figurât seulement parmi les objets d'études obligatoires ; que les écoles roumaines fussent aussi entretenues aux frais de l'Etat; que la loi électorale fût modifiée dans le sens d'une juste répartition des droits électoraux; enfin que la Transylvanie fût organisée sur la base de l'autonomie provinciale.

Au lieu de faire justice à ces revendications, les Hongrois multiplient sans cesse les lois oppressives et injustes sur la tête des nationalités, qui crient vainement, car personne ne veut les entendre.

Ces tendances diamétralement opposées des Roumains et des Maghyars expliquent la lutte à mort qui se livre maintenant et sous nos yeux entre les deux adversaires, dont l'un dispose de la force de la monarchie austro-hongroise tout entière, pour comprimer les tendances roumaines, qui ont pour elle une seule supériorité, mais celle-là écrasante : le droit.

Il est incontestable qu'entre les peuples la force a toujours primé le droit; mais ce dernier, quoique souvent enfreint et foulé aux pieds, n'en a pas moins pour lui l'autorité de sa valeur éternelle, pendant que la force ne se maintient que tant que dure la tension qui lui donne naissance. Mais laissant de côté cette considération plutôt philosophique, examinons les intérêts réels qui sont en jeu dans cette lutte désespérée, pour nous rendre compte des causes de son acuité.

Les Hongrois sont un peuple doué incontestablement de grandes qualités; mais dont les tendances sont plus grandes que les moyens dont ils disposent pour pouvoir les réaliser. Ils aiment leur patrie et leur race d'un amour sans bornes, et rêvent de lui donner les proportions d'un grand Etat. Mais pour y arriver, le nombre leur fait défaut. Ils ne sont, comme nous l'avons remarqué, tout au plus que 7.000.000 d'âmes, y compris plus d'un million de Juifs qu'ils ont accepté dans leur sein. Pour augmenter le chiffre de leur population, ils ne peuvent trouver d'autre moyen, que de détruire la forme nationale de la vie des autres peuples avec lesquels ils cohabitent, et de transformer ces peuples en Maghyars. Voilà ce qui explique la tendance de leur politique et les efforts qu'ils font, pour maghyariser le plus promptement possible les nationalités de la Hongrie. Pour les Roumains cette tendance des Hongrois se renforce encore d'autres motifs : Premièrement, les Roumains sont l'élément le plus nombreux après les Maghyars (3.500.000 contre 7.000.000), et une fois cette puissante digue renversée, les autres nationalités : les Allemands, les Serbes, les Slovaques, les Ruthènes, les Croates, seraient promptement engloutties par le torrent maghyar. Secondement, la position

géographique de la région du royaume hongrois habitée par les Roumains, en fait la citadelle de cet Etat, dénué partout ailleurs de la puissante barrière naturelle des montagnes.

Mais les Hongrois qui sont forcés de cacher tout autant les motifs des mesures de dénationalisation qu'ils prennent contre les Roumains, qu'ils contestent l'existence de ces mesures mêmes, imputent aux Roumains qu'ils se plaignent sans aucun motif, inventant des vexations imaginaires, pour pouvoir cacher ce que les Hongrois appellent leurs tendances au *daco-roumanisme*, c'est-à-dire le désir des Roumains de la Transylvanie de se fondre en une unité politique avec ceux du royaume de Roumanie, ce qui enlèverait aux Hongrois la forteresse naturelle de leur pays et équivaudrait à leur annihilation comme Etat et comme peuple; car, disent les Hongrois : aussitôt que la Transylvanie se réunirait à la Roumanie, la Hongrie cesserait d'exister.

Voilà donc sur quels intérêts très graves est engagée la lutte entre les Roumains et les Hongrois. C'est des deux côtés une lutte pour l'existence et donc une lutte à mort. Seulement pendant que pour les Roumains, c'est la mort réelle, incorporée dans les pommettes saillantes et les yeux bridés, qui ricane à leurs regards, pour les Hongrois ce n'est qu'une mort imaginaire. Les Roumains périssent positivement, engloutis par le Maghyarisme; les Hongrois craignent ou font plutôt semblant de craindre une perspective qui a très peu de chances de se réaliser.

Mais examinons aussi le point de droit : Les Roumains veulent conserver leur existence ; les Hongrois veulent la ravir pour augmenter le chiffre de leur

population. Est-ce la faute des Roumains si ce chiffre est si exigu ? Et ce peuple a-t-il le devoir de contribuer par le sacrifice de son âme, à la consolidation de l'âme hongroise?

Pourtant nous pensons qu'un autre péril bien plus grand menace l'existence des Roumains et des Hongrois réunis, et qu'ils feraient bien de se tourner ensemble contre lui, pour le conjurer. Le véritable danger qui menace l'île bilingue roumaine et hongroise ce sont les vagues puissantes de l'océan germano-slave qui l'entoure de tous côtés, comme nous l'avons démontré dans le premier chapitre. C'est contre ce danger qu'ils devraient faire cause commune. Mais pour y arriver, il est indispensable que les Hongrois commencent par changer leur système politique vis-à-vis des Roumains ; car les Roumains ne peuvent penser à éloigner le péril plus lointain, au prix d'un péril plus rapproché ; *ils ne veulent pas mourir maintenant, pour ne pas mourir plus tard;* car ils ne gagneraient rien à un pareil échange.

Il est évident que ce sont les Hongrois qui doivent faire le premier pas, pour faciliter un rapprochement entre les deux nations; car les Roumains ne menacent d'aucune manière les Hongrois, si ce n'est par la crainte absolument imaginaire, et plutôt prétextée, de plans daco-roumains, pendant que le péril qui menace les Roumains de la part des Hongrois, est réel et actuel.

C'est l'évolution dont les anneaux vont se dérouler dans l'avenir qui décidera, si l'île roumano-hongroise est destinée à émerger pour toujours des flots de l'Océan germano-slave, ou si elle doit disparaître dans son abîme. Dans tous les cas ce ne sont pas les Roumains qui auront provoqué ce cataclysme.

VII

ÉTAT ÉCONOMIQUE (1)

Les progrès accomplis par la Roumanie, dont je m'occuperai exclusivement pour la partie de la vie matérielle dans toutes les directions, et par suite aussi dans la production économique, surtout pendant les 40 dernières années dc son existence, sous le règne remarquable du roi actuel, tiennent tout bonnement du prodige. Nous allons les esquisser brièvement, pour donner au moins une idée du développement de la richesse publique de ce pays.

Le premier élément de la vie matérielle est la population. Celle de la Roumanie est encore loin d'être arrivée à son point de saturation. Elle ne s'élève qu'à 7.000.000 d'âmes sur 123.000 kilomètres carrés de superficie, pendant que la Belgique par exemple, il est vrai le pays le plus peuplé de l'Europe, en compte presque tout autant sur un territoire 4 fois et demi moins étendu. Mais en 1866 la population de la Roumanie n'était que de 4.500.000 habitants. L'augmentation actuelle est donc de 2.500.000 soit 60.000 âmes par an. Il y a des années, comme 1906, où l'augmentation a été

(1) Le meilleur ouvrage en français qui contienne des données sur l'état économique de la Roumamie est celui de M. A. Stourza, *La Terre et la Race roumaines.*

de 100.000 âmes. Mais l'augmentation du chiffre de la population n'est pas toujours une preuve du bien-être des habitants, à preuve la Chine, comme d'autre part le ralentissement de son accroissement n'est pas un signe de décadence économique, à preuve la France.

Pour trouver les indices sûrs d'un progrès économique il faut s'adresser à la production.

La Roumanie est un pays encore essentiellement agricole. Ce sont les produits de la terre qui constituent sa principale richesse : puisque 90 % de son exportation totale dérivent des produits du sol (75 % céréales, 9 % fruits et légumes, 6 % bois). Aussi les progrès les plus sensibles ont-ils été réalisés dans la culture des céréales.

Voici quelques chiffres comparatifs entre la production agricole de 1866 et celle de 1906, à un intervalle de 40 ans :

	1866	1906
	—	—
Surfaces ensemencées en hectares...	2.230.000	5.420.700
Récolte du froment en hectolitres...	6.439.200	36.412.747
— du maïs —	5.866.100	20.886.000
— orge et avoine —	2.709.400	15.983.500

Comme on peut le voir, d'après ces chiffres, pendant que la population n'a augmenté que d'un tiers, la production agricole est devenue 6 fois aussi forte et donc le travail dépensé pour lui donner naissance doit être, présentement, à peu près 3 fois aussi considérable.

Nous disons *à peu près*, car il faut tenir compte de l'emploi des machines agricoles, introduites dans cet intervalle, et qui avant 1866 étaient presque inconnues.

On s'attendrait à voir figurer dans les exportations

d'un pays agricole aussi les bestiaux; mais par suite de circonstances politiques, leur exportation qui constituait, dans les anciens temps, la source principale des revenus du pays, a presque complètement disparu depuis 1883. Jusqu'à cette époque une convention commerciale conclue avec l'Autriche-Hongrie en 1875 qui permettait l'entrée en franchise de tous les produits industriels de la monarchie voisine, assurait au bétail de la Roumanie le débouché rémunérateur de Vienne et de Budapest, dont elle avait de tout temps été le fournisseur. Mais les Hongrois s'aperçurent bientôt du profit qu'ils retireraient du commerce des bestiaux, s'ils parvenaient à repousser la concurrence de la Roumanie, tant sur le marché viennois que sur le leur propre. Sous des prétextes sanitaires — la Roumanie étant exposée de temps à autre aux épizooties — les Hongrois fermèrent la frontière de l'empire dualiste même au bétail sain, que les Roumains voulaient exporter. Le commerce des bestiaux de la Roumanie fut frappé de mort, par cette violation flagrante d'un traité existant, et il ne s'est plus relevé depuis lors.

Pendant qu'auparavant ce commerce se chiffrait par 25.000.000 à 30.000.000 de francs, aujourd'hui il atteint à peine 1.000.000.

Par suite de cette diminution des objets d'exportation, ainsi qu'à cause du surcroît d'importation, motivé par l'abandon des industries domestiques de la part des paysans, absorbés toujours davantage par le travail de la terre, à laquelle les seuls hommes ne suffisaient plus et qui faisait appel aussi aux femmes, voire même aux enfants, — la balance commerciale de la Roumanie commença à pencher vers la négative.

Il y a encore des économistes qui contestent l'importance de la balance commerciale favorable, pour la prospérité d'un pays. Je ne m'arrêterai pas à une discussion de principes qui ne serait pas à sa place ici; mais je demande seulement à ceux qui soutiennent que la balance commerciale favorable ou défavorable d'un pays n'a aucune importance, pourquoi tous les producteurs cherchent-ils à se créer de nouveaux débouchés, et quel est le sens des efforts que tous les Etats font pour étendre, autant que possible, leurs possessions coloniales? D'ailleurs les grands pays dont l'importation surpasse en valeur l'exportation n'attirent pas l'or dans leur sein par le seul échange des marchandises. La France par exemple y ajoute les revenus de ses immenses capitaux placés à l'étranger dans des emprunts ou des exploitations industrielles, pendant que sa dette, très lourde il est vrai, se trouve presque en entier entre les mains de ses propres sujets. Puis la France gagne aussi beaucoup des étrangers qui y passent leur vie, ou qui viennent visiter son pays si riche en beautés artistiques et naturelles. L'Italie quoiqu'elle ne jouisse pas de revenus provenant de capitaux, rivalise avec la France sous le rapport de l'attrait des étrangers, et si la Suisse ne les charme que par ses montagnes et ses glaciers, elle n'en est pas moins un des pays qui gagnent le plus par l'affluence des voyageurs, et depuis l'introduction des sports sur la neige, hiver comme été. L'Angleterre retire des sommes colossales du fret de ses innombrables vaisseaux de transport. La Roumanie se trouve dans une tout autre situation. D'abord sa dette qui monte à près de 2.000.000.000, est contractée pour la presque totalité, 90 %, en Allemagne et en France. Les étrangers qui

visitent le pays ne le font que pour en tirer profit, et les beautés de ses sites pittoresques ne peuvent attirer les voyageurs, le confort faisant défaut. Un bon nombre dc Roumains de la classe aisée vivent à l'étranger, remplissent pendant l'été les stations balnéaires, et plus de 800 étudiants et élèves roumains peuplent les universités et les lycées de l'Occident.

Les économistes et les hommes d'Etat de la Roumanie qui n'admettent pas les théories de l'économie politique classique sur la balance du commerce, voyant que leur pays pendant près de 10 ans était arrivé à importer plus qu'il n'exportait, songèrent à faire diminuer le chiffre des importations, en favorisant la création de grands établissements industriels dans le pays.

Une loi pour l'encouragement de l'industrie fut votée en 1887 qui, par différents moyens de protection intense, cherchait à donner l'essor aux fabriques. Mais une pareille mesure ne pouvait aboutir si on n'y ajoutait aussi la protection extérieure, celle des tarifs contre l'importation des marchandises similaires. En 1892 la Roumanie inaugura son système protecteur, par sa convention avec l'Allemagne, qui fut bientôt étendue aussi aux autres pays. La balance commerciale se rétablit bientôt, et aujourd'hui les exportations de la Roumanie dépassent scs importations.

Bien entendu que la protection par le moyen des tarifs est une lourde charge pour la consommation (par exemple le sucre en Roumanie coûte 1 fr.05 le kilo) ; mais l'or roumain n'émigre plus en aussi grande quantité à l'étranger, et il en reste toujours assez dans le pays, pour payer les annuités de la dette publique et pour subvenir aux frais des Roumains qui passent leur vie à l'étranger.

C'est dans ces conditions assez difficiles que s'est réalisé le progrès économique de la Roumanie.

Pour donner une idée de la somme de travail et des capitaux, pour la plupart empruntés à l'étranger, qu'il a fallu employer, pour arriver là où la Roumanie se trouve présentement, à la tête de tous les Etats qui l'avoisinent au sud du Danube, nous citerons encore les chiffres suivants, en comparant toujours l'année 1906 à l'année 1866 :

	1866	1906
	—	—
Pétroles en tonnes...........	5.915	496.870
Sucre —	0	28.312
Commerce importations, francs	71.429.266	337.537.585
— exportations —	116.500.303	457.101.394
Longueur des rails en kilom...	0	3.179
Longueur des chaussées —	1.068	26.543
Circulation postale...........	3.800.000	103.321.000
Lignes télégraphiques en kilom.	6.085	18.511
Dette publique, capital (1).....	80.282.000	1.443.570.000
— annuités......	11.197.000	83.000.000
Revenus....................	59.000.000	231.500.000
Dépenses	58.000.000	225.000.000
Caisse d'épargne.............	0	41.000.000
Armée (2)...................	45.400	140.000

L'état si florissant en apparence de la condition économique du peuple roumain de la Roumanie libre, souffre pourtant d'un défaut capital qu'il faut bien mettre en lumière, si on veut se rendre compte de l'état actuel de la civilisation roumaine. Ce défaut, c'est l'état arriéré dans lequel se trouve la population

(1) Avec les dettes des communes, districts et crédit foncier, près de 2 milliards.

(2) Sur pied de guerre, 400.000.

rurale, c'est-à-dire précisément la classe sur le labeur de laquelle repose cette civilisation d'un pays essentiellement agricole.

Dans les anciens temps, la production des deux principautés roumaines, la Valachie et la Moldavie, dont la réunion donna naissance à la Roumanie actuelle, était très peu développée. La culture des céréales qui forme sa plus grande richesse actuelle, n'était pratiquée qu'en vue de la consommation intérieure d'une population assez clairsemée sur leur territoire. Plus tard lorsque les Turcs mirent la main sur ces pays, la culture des céréales augmenta un peu; car les maîtres avaient besoin de blé pour l'approvisionnement des palais de Constantinople. Mais ils achetaient ces produits à des prix fixés par eux et qu'il fallait accepter, car ils étaient imposés le couteau à la main. Les moyens de transport et les routes étant dans un état très primitif, les céréales des pays roumains ne pouvaient être exportées par terre vers les pays occidentaux qui, du reste, n'en avaient pas même besoin. La culture des farineux faite dans ces conditions, ne pouvait apporter à ceux qui s'y livraient aucun profit, et le revenu le plus clair des pays provenait de l'exportation des bestiaux qui se pratiquait sur une grande échelle: de la Valachie, vers l'Italie et la Hongrie; de la Moldavie, vers l'Autriche, la Prusse et la Pologne.

Mais si, dans les premiers temps de l'existence des principautés roumaines, leur production matérielle était peu importante, les besoins l'étaient aussi. On n'importait que très peu de marchandises, dont quelques-unes de luxe, pour l'habillement des boyards. Le bas peuple fabriquait lui-même tous les objets dont il avait besoin.

La situation des paysans vis-à-vis de l'Etat et des boyards était aussi bonne que possible. Le premier n'exigeait que très peu de contributions; mais le service militaire étant obligatoire aux frais de ceux qui étaient appelés sous les drapeaux, cette circonstance devint bientôt une cause d'appauvrissement de la classe rurale et de perte de sa propriété terrienne. Les boyards qui ne savaient comment utiliser leurs immenses domaines, en distribuaient des parcelles assez étendues aux paysans qui leur étaient soumis, ceux qui avaient perdu leurs propriétés allodiales.

Les paysans élevaient sur les riches pâturages, enclavés dans les forêts, de nombreux bestiaux qui allaient grossir les troupeaux que l'on exportait à l'étranger. La corvée que les paysans soumis devaient faire au profit de leurs maîtres, n'était pas bien lourde, et la situation des paysans, même de ceux qui par suite du service militaire à leurs frais, avaient perdu leurs propriétés, était assez florissante.

Mais bientôt les choses changèrent. L'oppression turque augmentait continuellement le tribut, exigeait des sommes toujours plus importantes, pour la nomination des princes qui changeaient presque tous les trois ans, outre les pourboires pour tous les Turcs, grands ou petits, qui faisaient aux principautés roumaines l'honneur de les visiter. En dehors de ces sommes d'argent, les Turcs exigeaient des approvisionnements sans fin pour les armées ottomanes; des chars pour les transports; des hommes de peine pour la mise en état des forteresses. Toutes ces exigences se résolvaient en spoliations des paysans et des hommes du peuple; car les boyards, par les mains desquels ces extorsions s'accomplissaient, finissaient toujours par

se tirer d'affaire à bon marché, et souvent même trouvaient le moyen d'y gagner, au lieu d'y perdre.

D'autre part, les boyards ne pouvant plus à la longue être récompensés par le prince, pour leurs services, par des dons en terres, — les propriétés de l'Etat qui servaient à faire ces dons ayant fini par s'épuiser, — cherchaient à se dédommager, en étendant leurs propriétés aux dépens de celles des paysans qui les avaient encore conservé, nonobstant les difficultés des temps. Une véritable chasse s'organisa contre les paysans propriétaires. Le gibier était d'autant plus facilement pris dans les filets, que les paysans étaient obligés, pour pouvoir suffire aux exactions des Turcs, des princes et des boyards, de contracter des emprunts chez ces derniers, emprunts qui finissaient toujours par une expropriation des débiteurs. C'est ainsi que la plus grande partie des paysans libres que le service armé avait encore épargné, dut tomber dans la condition inférieure de paysans soumis. Ces derniers furent bientôt déclarés attachés à la glèbe, et le servage devint le sort de la grande, de l'immense majorité des paysans roumains.

Cet état de choses dura presque sans changement jusqu'en 1829, lorsqu'à la suite d'une guerre victorieuse de la Russie contre la Porte, elle obtint de cette dernière, par le traité d'Andrinople, entre autres conditions, aussi l'ouverture de la mer Noire à tous les pavillons européens.

Cette circonstance eut les effets les plus considérables sur la situation économique et sociale du peuple roumain des Principautés.

Les pays occidentaux dont la population avait

augmenté et qui commençaient à compter une nombreuse classe d'ouvriers dans les fabriques, avaient besoin de blé et d'autres farineux. Leurs navires vinrent en chercher sur les bords de la mer Noire, et en demandèrent aussi aux Roumains, leur offrant des prix dont ces derniers n'avaient jamais entendu parler jusqu'alors. La culture des céréales devenait donc une occupation très lucrative, à laquelle les boyards de Valachie et de Moldavie s'adonnèrent avec un grand entrain. Ils s'aperçurent bientôt de l'avantage qu'ils auraient, s'ils restreignaient les parcelles de terre qu'ils concédaient à leurs paysans, d'après l'ancien usage. Les boyards profitèrent de la nouvelle organisation que les Russes imposèrent aux pays roumains, lors de leur occupation par leurs armées, entre les années 1828-1834, pour restreindre d'un côté les lots des paysans, de l'autre pour augmenter le travail de leur corvée. Pendant que le nombre des journées que le paysan devait consacrer au travail de son maître était augmenté d'un quart, le terrain que les propriétaires leur donnaient en jouissance fut réduit des deux tiers. Pour les paysans de la première catégorie, ceux qui possédaient le plus grand nombre de bêtes à cornes, le terrain fut réduit de quelque chose comme 24 hectares à 8, et pour les autres en proportion. Le paysan fut donc obligé, pour pouvoir conserver ses bestiaux, de prendre, en dehors de son lot, des pâturages chez le boyard qui les lui cédait à des conditions très onéreuses, d'autant plus que le prix en était payé par le paysan en journées de travail.

Les boyards avaient tous les jours besoin d'augmenter le nombre de bras qu'ils prenaient à leur service, pour étendre la culture si rémunératrice des

céréales. Le paysan ne cultivait, en fait de farineux, que le maïs, bien moins recherché que le blé. Il ne produisait, pour l'exportation, toujours que des bestiaux; mais son profit était de beaucoup plus réduit, à cause de la cherté du pâturage. Mais le Règlement organique — c'est ainsi que se nommait la législation russe — avait conservé une ancienne disposition très favorable au paysan, notamment celle que le propriétaire était tenu de fournir à chaque nouvelle famille, le terrain nécessaire à son entretien, d'après le nombre de bêtes à cornes dont le nouveau ménage disposait.

La Convention de Paris qui, comme nous l'avons vu, réorganisa les principautés danubiennes, imposait au nouveau régime, entre autres réformes, aussi l'amélioration du sort des paysans. C'est cette question très épineuse que se proposa de résoudre le prince Alexandre Couza. Pour arriver à émanciper les paysans, il dut, comme nous l'avons exposé ci-dessus, risquer sa couronne, et il le fit à bon escient. Par la loi de 1864 la corvée était abolie; le paysan rendu maître de ses bras et de sa personne et élevé au rang de citoyen, avec droit d'électeur et d'éligible dans l'assemblée du pays. Le lopin dont il avait jusqu'à présent eu la jouissance, conformément au Règlement organique, devenait sa propriété, dont il acquittait le prix par trente annuités consécutives. L'Etat payait aux propriétaires l'équivalence des terres cédées aux paysans, en obligations rurales, portant 8 % d'intérêt et qui devaient être toutes tirées au sort, pour être remboursées dans le même intervalle de trente ans, que les paysans mettaient à acquitter le prix de leurs terres. Mais la loi qui semblait élever de beaucoup la condition des paysans et qui

en faisait en effet des citoyens, de serfs attachés à la glèbe, contenait une disposition très défavorable aux paysans; notamment les propriétaires étaient libérés de l'obligation de fournir aux jeunes mariés la parcelle de terre nécessaire à leur entretien. Les nouvelles familles tombèrent à la charge des parents qui, par l'augmentation continuelle de la population, ne suffirent plus à doter leurs descendants de terres suffisantes pour leurs besoins. La nécessité des paysans de prendre de la terre en ferme chez le propriéraire persista, mais elle s'étendit maintenant des pâturages, dont les paysans avaient besoin sous l'empire du Règlement organique, aussi au terrain de labour pour leur propre nourriture. Comme les paysans avaient encore plus besoin de terre pour leur existence, que les propriétaires n'avaient besoin de bras pour étendre leurs labours, attendu que ces derniers pouvaient faire venir des travailleurs agricoles des pays limitrophes, ce furent les propriétaires qui furent les maîtres de la situation et qui dictèrent aux paysans, tant le prix d'affermage des terres dont ces derniers avaient besoin, que ceux qui rémunéraient la main-d'œuvre paysanne. Les paysans engageaient toujours leurs bras par anticipation, en prenant des avances en argent sur leur travail. Il va de soi que le coût de ce travail, payé avant le terme de sa livraison, était très réduit. Les paysans dépensant l'argent aussitôt qu'ils l'avaient reçu, se considéraient comme travaillant gratuitement, d'autant plus que le montant de prix était souvent dérisoire. Et quand les paysans prenaient de la terre en ferme pour subvenir à leur existence, les propriétaires la leur baillaient à des taux tellement élevés, que les paysans ne parvenaient presque jamais à nouer les deux bouts,

et qu'ils passaient d'une année à l'autre à voir continuellement augmenter leur dette, sans nulle perspectives de jamais pouvoir améliorer leur sort; cela d'autant plus que, le cabaret aidant, tout esprit d'économie leur était étranger.

On tâcha de remédier à cet état de chose alarmant, en distribuant aux paysans des terres de l'Etat, provenant de la sécularisation des biens conventuels décrétée par le prince Couza. Mais cette mesure se montra bientôt insuffisante, vu le nombre toujours croissant des paysans qui manquaient de terres et qui étaient exploités par les propriétaires et les fermiers.

Examinons maintenant un autre côté de la même question, la situation des propriétaires et de leurs représentants, les fermiers, et en général celle de la classe dirigeante qui tire en dernière analyse sa subsistance du travail des paysans; car comme nous l'avons vu, 90 % de l'exportation consiste en produits du sol, cultivé ou exploité par les paysans. Le budget de l'Etat est basé en grande partie sur des impôts qui pèsent sur la grande masse de la nation; car en dehors de l'impôt foncier, les plus forts revenus de l'Etat roumain proviennent du monopole du sel, du tabac, des allumettes dont la consommation principale est faite par les paysans; puis du produit des douanes qui sont prélevées aussi, pour leur plus forte somme, sur les objets, il est vrai peu chers, mais importés dans la quantité nécessaire à la consommation de 6.000.000 d'hommes.

Nous avons observé plus haut que dans les anciens temps, la classe dirigeante, ensemble avec l'Etat qui en est la fonction, ne pesaient pas trop lourdement sur

la condition économique du bas peuple; mais que cette situation assez prospère ne tarda pas à dégénérer, sous la pression extérieure des Turcs et sous celle de nature interne du prince et des boyards. Or, sous ce rapport, notre civilisation n'a fait que changer les éléments, sans modifier les rapports qui existaient autrefois. Les besoins de l'Etat civilisé d'aujourd'hui exigent tout autant, d'une façon légale, que la domination turque exigeait dans le temps, sans aucune loi. Quant à la classe des boyards qui augmentaient leur fortune aux dépens des paysans, elle a été remplacée par notre classe dirigeante tout entière, bien plus nombreuse, ayant bien plus de besoins, menant une vie pareille à celle de la classe cultivée des pays depuis longtemps civilisés, et dont la pression sur le bas peuple est bien plus lourde que celle des temps jadis.

Mais pendant que la classe cultivée est arrivée à affiner ses goûts, à se créer une foule de besoins autrefois inconnus (voyages, théâtres, maisons belles, confortables et luxueuses, repas copieux, etc.), les paysans sont restés toujours dans leur état primitif, incultes, — puisque le nombre des analphabets de la Roumanie, 75 %, n'est dépassé que par ceux de la Russie, — complètement ignorants de toute amélioration à introduire dans la culture du sol ou dans celle des animaux; se servant encore d'instruments imparfaits pour le travail de la terre; minés et fauchés par les maladies, faute d'une assistance sanitaire suffisante, et partageant des préjugés absurdes contre les médecins; ne connaissant pas les règles les plus élémentaires de l'hygiène; mal nourris, mal vêtus, mal logés; adonnés dans leur immense majorité au vice de la boisson, — une loi contre l'ivresse ne vient d'être votée que maintenant, 1908, — voilà l'état précaire

dans lequel se trouve l'immense majorité des paysans de la Roumanie libre et cela surtout par suite du manque de culture qui lui dessille les yeux, lui fasse entrevoir ses véritables besoins et lui fasse désirer une vie plus digne. Pendant que les hommes et les femmes de la société réunis dans un salon, non seulement de Bucarest ou de Iassy, mais même d'un chef-lieu de district, ressemblent à une des plus brillantes réunions parisiennes, les paysans roumains ne sont pas, intellectuellement et moralement, bien différents de leurs ancêtres d'il y a 2000 ans, les Daces.

Or on comprend qu'une civilisation si prétentieuse ne saurait être supportée sans malaise par un peuple aussi arriéré. Il y a déséquilibre entre la base et l'édifice qu'on veut lui faire supporter, et plus l'édifice s'élève, plus le déséquilibre s'accentue.

Voilà la véritable cause, la cause profonde des troubles agraires qui ont éclaté en Roumanie au mois de mars 1907. Nécessairement qu'à cette cause primordialc se sont jointes aussi d'autres qui ont amené la production de l'événement *à ce moment-là*, et il est incontestable que l'incitation à la révolte n'est pas une légende. Puis on avait tant écrit de tous les côtés en faveur des paysans, et les idées qui finirent par pénétrer aussi le sombre horizon de leurs pensées, jetaient une lumière si vive sur leur état réel, qu'un bouleversement devenait inévitable. Mais on comprend que tous ces éléments n'auraient jamais conduit à une révolution, si la poudre n'avait pas été entassée dans la mine.

Le problème que l'Etat roumain est appelé à résoudre est de relever la condition matérielle, intellectuelle et morale de la classe qui supporte surtout sur ses épaules tout le poids de sa civilisation. On a commencé

à y mettre la main, en votant tout une série de lois destinées à protéger le paysan et à lui faciliter l'existence. Les partis politiques ne sont pas d'accord sur les meilleures mesures à prendre pour arriver à bon port. Le parti libéral qui est maintenant au pouvoir, pousse l'intervention de l'Etat jusqu'aux limites extrêmes du possible, en réglementant le prix de la main-d'œuvre et celui de l'affermage des terres aux paysans. L'opposition combat cette façon de voir. Ce n'est que l'application des lois votées qui pourra montrer si les réformes ont visé juste, ou si le travail est à refaire en partie.

Dans tous les cas la question paysanne a été posée par la révolution qui a ensanglanté le pays, et il ne sera plus permis de l'ignorer, de fermer les yeux sur son existence, comme la classe dominante l'a fait jusqu'à présent, en ne pensant qu'à elle-même, et non à la masse du peuple qui, en fin de compte, la soutient en temps de paix et la défend en temps de guerre.

Etant donné le progrès considérable qui a été réalisé par la Roumanie dans les derniers temps, si on réussit à faire diminuer le trop grand écart qui sépare les deux classes de la société roumaine, on peut espérer que la Roumanie se fera une place toujours plus grande dans le concert des nations civilisées et surtout dans celui des peuples orientaux dont elle est aujourd'hui même, de l'aveu de tous, l'Etat le plus important.

VIII

ÉTAT INTELLECTUEL DU PEUPLE ROUMAIN (1)

Nous allons esquisser à grands traits le développement intellectuel des Roumains, pour pouvoir nous rendre compte de l'état de civilisation dans lequel ils se trouvent de nos jours.

Ce qui est d'abord très remarquable chez le peuple roumain entier, c'est l'unité de sa vie psychique. Les Roumains de tous les pays, tant ceux de Roumanie que ceux des pays subjugués, parlent la même langue, possèdent les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, trouvent leurs réjouissances dans les mêmes chants et la même musique populaire, dans les mêmes danses nationales, dans les mêmes contes et les mêmes légendes. Et il ne faut pas croire que ce n'est que la langue cultivée, littéraire qui est identique chez tous les Roumains, comme elle l'est aussi chez tous les Français, les Italiens, les Espagnols. A la différence des grands peuples latins, chez les Roumains, c'est l'idiome parlé par le bas peuple qui est identique partout, pendant qu'en France, en Italie, en Espagne, on rencontre des dialectes tout à fait différents de province à province. Chez les Roumains du nord du

(1) XÉNOPOL, *Histoire des Roumains de la Dacie trajane.*

Danube, il n'y a pas de dialectes, et la même langue sert de moyen de communication des idées, de la Theïss au Dniester et au Danube; et pourtant le peuple roumain, dans son entier, occupe une très vaste région, près de 300.000 kilomètres carrés.

Cette unité de la langue, et par suite de l'âme roumaine est un des phénomènes les plus remarquables de sa vie spirituelle. Elle s'explique par le fait, que les Daco-Romains, se retirant dans les montagnes des Carpathes devant les barbares envahisseurs, furent forcés, pour vivre, de retourner à la vie pastorale des temps primitifs. Parcourant les montagnes d'un bout à l'autre de la région qu'ils habitaient, leurs divers groupes venaient continuellement en contact les uns avec les autres, maintenant l'identité de la langue précisément pendant la période de sa formation. Lorsque les Roumains descendirent de leurs montagnes pour s'étendre vers les plaines de la Mer Noire, ils emportèrent avec eux, leur langage unifié, qui ne souffrit plus que de légères modifications, dans les diverses régions où les Roumains développèrent leur vie.

Malgré les influences différentes auxquelles les Roumains y furent exposés, et notamment celles des Hongrois et des Allemands pour les Roumains du centre Carpathin, celles des Russes, des Turcs, des Grecs sur laquelle vint se greffer l'influence française, pour les Roumains des principautés, l'identité de langage et le contact toujours plus prononcé des deux tronçons de la nation roumaine unifia leur vie culturale.

Aujourd'hui les Roumains de toutes les régions possèdent le même langage littéraire; ils se réchauffent

aux accents passionnés des mêmes poésies; leurs livres de littérature, leurs récits historiques, leurs traités scientifiques sont rédigés dans le même idiome, de sorte que l'unité inconsciente, représentée par le parler populaire, se réfléchit aussi dans leur vie consciente, dans leur culture et leur civilisation.

Comment s'est développée cette unité culturale du peuple roumain ?

L'esprit roumain fut enseveli, pendant une longue période de son développement, comme dans un tombeau, dans les formes de la pensée slave. La liturgie slave, introduite chez les Roumains, par suite de leur contact avec les Bulgares, eut pour effet de leur faire abandonner le latin, comme organe d'expression de la pensée réfléchie, écrite, et pendant près de huit siècles, les Roumains n'écrivirent et ne lurent plus qu'en slave. Tous les documents publics, les actes privés, ainsi que les livres religieux, les essais littéraires, étaient rédigés en slave. Il est vrai qu'à la même époque, l'Occident aussi ne pratiquait pas par écrit ses idiomes, et employait le latin comme langue cultivée. Mais pendant que le latin était la langue d'un peuple policé, et procurait la possibilité de pénétrer dans le monde d'idées riches et belles de la littérature romaine, le slave était un idiome qui n'avait donné naissance qu'à des écrits religieux, qui ne pouvaient guère contribuer à enrichir l'esprit. Pendant que la connaissance du latin fut une des voies les plus largement ouvertes sur lesquelles s'achemina la Renaissance, le slave pesa comme une montagne pendant près de huit siècles, sur l'esprit roumain, et empêcha son essor vers la culture.

Avec le temps, le slavonisme fut miné et renversé chez le peuple roumain, par des causes auxquelles nous

ne pouvons toucher, et la pensée roumaine réfléchie commença, surtout à partir de la moitié du XVIIe siècle, à se montrer dans son vêtement national, la langue roumaine. Aussitôt que cet événement s'accomplit, une idée qui devait avoir des conséquences décisives pour la civilisation du peuple roumain, se manifesta chez lui, notamment l'idée que les Roumains étaient les descendants des colons romains établis par l'empereur Trajan en Dacie, lors de la conquête de cette province. Mais comme tous les Roumains parlaient la même langue, cette origine fut attribuée au peuple entier, et fit germer pour la première fois, dans son esprit, l'idée que le peuple roumain forme un tout indivisible comme esprit et comme âme, quoique son corps soit séparé par les destinées politiques, en tronçons distincts.

Les éléments étrangers auxquels les Roumains étaient soumis, sentirent par instinct la portée de ces revendications du peuple qu'ils opprimaient. Ils commencèrent dès lors comme nous l'avons vu, à combattre la théorie de l'origine romaine du peuple roumain et surtout la persistance de son habitation dans la Dacie trajane, ce qui poussa les Roumains à défendre la continuité de leur présence dans ce pays, à partir de Trajan jusqu'à nos jours. Cette troisième idée s'ajoutant aux deux autres, l'origine romaine et l'unité du peuple roumain, elles formèrent la trinité idéale sur laquelle repose la civilisation de ce peuple.

Ces idées eurent des conséquences incalculables pour le développement de l'esprit public. L'origine romaine devint un levier moral tout puissant pour le relèvement des Roumains. Les défenseurs transylvains de cette idée, *Samuel*, *Micou*, *Pierre Maïor* et *Georges Sinkaï* blâmaient leur peuple d'être tombé si bas, en Transyl-

vanie sous la férule hongroise, dans les principautés de Valachie et de Moldavie sous celle du Phanar, — quand il descendait d'une si illustre origine. C'est ce sentiment de honte, l'un des plus puissants moyens pédagogiques, que les grands pédagogues du peuple roumain mirent en pratique, pour le tirer de l'ignorance et de l'abjection dans lesquelles il croupissait. C'est cette même idée qui conduisit à l'épuration et à l'enrichissement de la langue roumaine. Cette langue qui, au commencement du XIXe siècle était considérée par les fils mêmes du pays, comme « trop étroite et trop inhabile à servir d'organe aux idées scientifiques », fut soumise à un travail vraiment grandiose d'épuration et de culture qui changea sa physionomie presque du tout au tout. Les termes impropres, empruntés sans aucune raison, aux Turcs, aux Grecs, aux Allemands, aux Hongrois, ainsi qu'à la langue écrite du Slave, au détriment du trésor latin de la langue roumaine, furent peu à peu rejetés et remplacés par des termes empruntés au latin, au français, à l'italien, chose que l'on fit aussi pour enrichir le vocabulaire des idées nouvelles. Sous la pression de la pensée, la phrase s'arrondit, le vers jaillit sous la plume, et les expressions scientifiques furent forgées à nouveau, en puisant tant aux sources indiquées, qu'à l'essence de la langue même. Peu à peu, la langue roumaine devint un instrument capable de vibrer, pour reproduire tous les sons, pour rendre toutes les mélodies et les harmonies chantées par le cœur ou redites par l'esprit. Mais il fallait rejeter aussi le lourd vêtement de l'écriture cyrillique, l'alphabet slave, et le remplacer par l'alphabet latin, afin de donner à la langue latine des Roumains aussi l'aspect extérieur de sa latinité. C'est

ce que l'on fit; mais l'application de l'écriture nouvelle à la langue roumaine rencontre des difficultés orthographiques qui subsistent encore aujourd'hui, et ont pour résultat que l'orthographe de la langue roumaine n'est pas définitivement fixée. Elle tend pourtant toujours davantage vers le phonétisme, qui nous évitera le danger d'employer une façon d'écrire, dont l'apprentissage exige trop de temps, ce qui arrive précisément avec le français, dont l'orthographe est si capricieuse, si difficile à manier. Cette complication traditionnelle et absolument irraisonnée de l'orthographe française est le seul obstacle qui s'oppose à l'expansion plus étendue du français, comme langue internationale, malgré ses qualités si éminentes de clarté, de précision et de vigueur qui en font un des instruments les plus aptes de reproduction de la pensée humaine. Et n'est-il pas très curieux que certains Français, au lieu de contribuer à donner à l'usage de leur idiome la plus grande extension possible, s'amusent à s'occuper des langues internationales artificielles, telles que le Volapuk, l'Esperanto, le Fasollami? On l'a bien dit, que l'inconséquence humaine n'a pas de bornes!

Ce travail de rénovation de la langue roumaine a été incontestablement un des plus considérables qu'ait entrepris la génération qui présida au réveil de la nationalité roumaine, génération qui s'est éteinte presque en entier et n'a laissé que bien peu de survivants. Cette réforme de la langue roumaine a passé par trois étapes importantes. Dans la première, l'idée romaine qui avait envahi tout le domaine de la pensée, poussa les réformateurs du langage dans la voie de l'exagération. Il fut trop latinisé. C'était l'école des Ronsards roumains. Cette direction représentée par la Transylva-

nie, où le français n'était pas connu, étant rejetée, une autre se fit voie, celle de l'imitation de cette dernière langue qui prévalut dans les principautés. Mais ici aussi on sentit bientôt qu'on allait trop loin, et que le génie national allait sombrer sous l'avalanche des néologismes que l'on employait d'autant plus volontiers, que la plupart des promoteurs de la culture roumaine avaient fait leurs études en France.

Une réaction ne tarda pas à se manifester contre cette tendance trop facile d'enrichir la langue roumaine d'éléments étrangers, sans s'inquiéter au préalable si on ne pouvait pas trouver, dans son organisme même, dans les textes anciens, dans l'idiome populaire, dans les vocabulaires spéciaux des diverses provinces, des mots qui eussent rendu les emprunts au français moins fréquents et moins abondants. C'est cette tendance qui prévaut maintenant. Elle a été introduite d'abord dans la littérature par notre grand poète Basile Alexandri, qui lui donna l'impulsion par son magnifique recueil de poésies populaires.

Les Français pourront se former une idée des trésors contenus dans le recueil d'Alexandri, en feuilletant un autre, rendu en français par l'excellent poète que deux nations peuvent revendiquer comme le leur : Hélène Vacaresco (*Le Rhapsode de la Dambovitza*).

Alexandri lui-même écrivit plusieurs poésies dans cette même langue populaire roumaine qui devint l'organe de la pensée poétique chez les poètes qui le suivirent, et qui enrichirent la littérature roumaine de poésies et de nouvelles qui peuvent se comparer en profondeur de l'inspiration et en maîtrise de la forme aux plus belles productions des autres pays. Malheureusement la langue roumaine étant trop peu connue

en Europe, les beautés créées par ses poètes sont restées jusqu'à présent inconnues pour l'Etranger. Les traductions qu'on en a fait ne peuvent, comme toute traduction, donner qu'une bien faible idée des qualités des originaux.

Mais l'idée de l'origine des Roumains n'eut pas pour conséquence seulement le grand travail auquel fut soumise la langue de ce peuple. Elle en eut encore une autre. Si les Roumains descendaient des colons de Trajan, il était évident qu'ils étaient tous des frères et cette fraternité ressortait aussi du fait que la langue qu'ils parlaient était la même partout. La conviction de l'unité morale et intellectuelle du peuple roumain donna bientôt naissance à des conséquences politiques ; car il n'était que très naturel que le même peuple tendît à vivre d'une vie commune ; qu'il aspirât à incorporer ses tendances intellectuelles dans un seul et même organisme politique.

Cette tendance s'était manifestée déjà du temps d'Etienne-le-Grand, dans le regret que la nation montra, lorsqu'elle vit le grand prince moldave attaquer son confrère de Valachie, Vlad l'Empaleur, au moment où ce dernier luttait contre les Turcs. Michel-le-Brave réussit pour un court instant à réunir sous son sceptre les trois pays roumains : la Valachie, la Transylvanie et la Moldavie, et montra ainsi aux Roumains un idéal plus grandiose. Ce ne fut qu'un court éclair; mais il projeta son reflet dans le lointain avenir et montra au peuple roumain quel pouvait être le but de son existence. Mais les Roumains durent renoncer à ce rêve si brillant, et ils se contentèrent de s'efforcer à réaliser au moins une partie de la splendide vision qu'il étalait à

leurs yeux : l'union des deux principautés de Valachie et de Moldavie, but qu'ils réalisèrent avec l'appui de la France. L'avenir réserve-t-il aux Roumains de fondre aussi les autres pays roumains en une grande Roumanie ? Voilà une question à laquelle on ne saurait répondre. Il serait même téméraire d'agir pour le moment en vue d'une pareille éventualité. Aussi les Roumains, peuple sensé, qui savent qu'en politique il ne faut travailler que pour ce que l'on peut obtenir, ne visent-ils nullement à réaliser le rêve d'une grande Roumanie. Ces visées leur sont attribuées par les Hongrois, pour pouvoir justifier les mesures qu'ils prennent en Transylvanie, pour maghyariser les Roumains qui vivent sous leur domination.

Mais si les Roumains doivent renoncer au rêve de réunir leur peuple entier dans un seul et même organisme politique, ils n'en ont pas moins le plus grand intérêt à défendre l'existence de leur race entière, pour conserver la base ethnique plus étendue, sur laquelle ils peuvent recruter les talents et les génies qui fortifient leur âme. Tout essai de diminuer la race roumaine est un attentat porté aux forces vives du peuple entier. Voilà pourquoi les Roumains, tout en respectant les formations politiques actuelles, qui placent la moitié presque de leur peuple sous des dominations étrangères, n'en sont pas moins décidés à conserver, coûte que coûte, l'existence nationale de leur corps entier. Voilà pourquoi ils protestent avec tant d'énergie contre toute attaque qui vise à détruire la forme spéciale de pensée que la nature a placée dans leur cerveau. C'est toujours l'idée de la conservation de l'existence roumaine, dans l'intérêt seul de la nationalité, qui pousse l'Etat indépendant du royaume de Roumanie à s'in-

téresser aux Roumains qui habitent la Macédoine ; car ces derniers, quoique parlant un dialecte distinct de l'idiome de la Dacie trajane, n'en constituent pas moins une branche du peuple roumain et contribuent aussi, par leurs talents, à enrichir le trésor commun de la pensée roumaine.

Examinons maintenant les principales idées dominantes de la société roumaine, telle qu'elle est sortie de l'évolution qui l'a travaillée jusqu'à présent, pour nous rendre compte des buts que poursuit le peuple roumain en dehors de l'idéal, pour le moment complétement irréalisable, de leur constitution politique unitaire.

Par suite de la séparation économique des deux classes de la société roumaine, la classe dominante et les paysans, dont je me suis occupé dans le chapitre précédent, une séparation culturale existe aussi entre elles. Pendant que la classe dominante partage plus ou moins les idées, les habitudes, le genre de vie civilisé de l'Occident, les paysans ménent une existence trés primitive. La tendance des Roumains bien pensants est de rapprocher ces deux moitiés de la société roumaine, pour souder en un seul tout le corps de la nation entiére. Des signes précurseurs de ce rapprochement se montrent partout. L'instruction se répand de tous côtés et restreint le nombre des illettrés, dont la proportion est presque de 75 % ; les journaux pénétrent dans les villages ; les paysans commencent à discuter leurs intérêts et certaines mesures sont prises par les communautés villageoises. Par-ci, par-là, on trouve même des signes d'une indépendance électorale ; les paysans choisissant eux-mêmes les députés qu'ils envoient au

parlement. Ce rapprochement intellectuel va de pair avec l'amélioration de la condition matérielle de la classe paysanne.

Un autre vice fondamental de leur organisation sociale et politique, vice dont la société européenne souffre en général, mais qui s'accentue chez les Roumains d'une façon bien plus marquée, c'est la tendance de toute la classe dominante vers les fonctions de l'Etat, et la négligence des carrières productives du commerce et de l'industrie. Les essais que l'on fait depuis quelque temps pour enrayer cette disposition des esprits, n'ont pas conduit à des résultats appréciables, et la création des écoles de métiers, d'agriculture, de ménage, ne sert qu'à fournir toujours des postulants pour le service de l'Etat. Les artisans tâchent d'entrer dans les ateliers de chemins de fer qui, en Roumanie, sont la propriété de l'Etat; les agriculteurs, à trouver de l'emploi dans les fermes modèles ou les écoles d'agriculture publiques; les élèves sorties des écoles de ménage même, s'efforcent d'obtenir une nomination d'institutrice ou de surveillante dans d'autres écoles similaires que l'on ouvre partout. D'autre part, les facultés de médecine fournissent surtout des candidats aux postes de médecins des hôpitaux de village; les facultés de droit, des juges et des employés administratifs; les facultés de lettres et de sciences, des candidats aux chaires de professeurs des divers degrés; les écoles spéciales d'ingénieurs ou d'architectes, des candidats aux postes d'architectes de l'Etat ou des chemins de fer; les conservatoires de musique, des professeurs de chant; les écoles des beaux-arts, des professeurs de dessin et de calligraphie, et ainsi

de suite. Toute l'instruction publique roumaine n'est qu'une grande fabrique qui produit des aspirants aux fonctions publiques. Sous ce rapport, il y a encore beaucoup à faire pour réaliser l'idéal d'une vie du peuple roumain qui s'adonne aussi au travail matériel, comme elle a commencé à travailler dans la sphère des idées.

Cet éloignement de la classe dominante pour les carrières si lucratives du commerce et de l'industrie, a eu pour effet que les positions abandonnées par les Roumains ont été accaparées par les étrangers et surtout par les Juifs, et a créé en Roumanie une question israélite assez tendue (1). Les étrangers s'occupent en général du grand commerce et des grandes exploitations industrielles, dans toute l'étendue du pays et, en ce qui concerne sa partie supérieure, l'ancienne Moldavie, ils sont arrivés à mettre la main sur presque toutes les occupations productives, grandes ou petites, et cela non seulement dans le commerce, l'industrie et les métiers, mais même dans ce que l'on considérait comme l'occupation nationale des Roumains : l'agriculture. En Moldavie les 2/3 des grands propriétaires ont pour fermiers des étrangers et surtout des Juifs. Il y a certains d'entre eux qui détiennent des étendues de terre de 100.000 hectares et plus, et constituent de véritables trusts agricoles, qu'ils exploitent bien entendu au moyen des bras des paysans roumains.

En dehors des terres, les grandes fabriques de tissus,

(1) La question israélite, en Roumanie, a donné naissance à tout une bibliothèque d'ouvrages pour et contre les Juifs. Nous nous bornerons à citer le livre publié par Vérax (pseudonyme) : *La Roumanie et les Juifs*, Bucarest, 1898, ouvrage très bien documenté.

de sucre, de verreries, de cordes, de tricotages, l'immense exploitation du pétrole, les maison de banque, les grandes maisons d'importation et d'exportation ainsi que les magasins les plus riches des villes du pays se trouvent entre les mains des étrangers, dont la plus grande partie sont des Juifs. En un mot, les sources principales de la richesse générale se trouvent entre des mains étrangères, ce qui est un grand inconvénient et un grand danger pour le pays, dont les nationaux sont pour la plupart destinés à administrer le pays et à servir aux exploitateurs d'autre nationalité de manœuvres pour le labeur le plus ordinaire, le plus fatigant et le moins rémunéré, pendant que le plus clair des revenus passe dans la bourse des étrangers qui conduisent et dirigent ces entreprises.

La Roumanie doit incontestablement beaucoup à l'étranger, dont elle a tiré les lumières, pour se civiliser; les capitaux pour venir en aide à son développement. Mais ces emprunts faits au delà des frontières ont été assez chèrement payés, et le temps est venu où le peuple roumain doit chercher à s'émanciper du joug économique et même cultural de l'étranger, pour vivre d'une vie propre et développer la richesse nationale tant matérielle qu'intellectuelle. Il ne faut donc pas s'étonner si on rencontre en Roumanie des tendances qui poursuivent la libération du pays de la sujétion dans laquelle le tiennent encore d'un côté les éléments étrangers, toujours plus nombreux qui accaparent ses richesses naturelles ; de l'autre, l'influence prépondérante politique, économique et culturale exercée sur ses destinées, par les grands peuples européens. Emancipation intérieure et extérieure de l'étranger, voilà donc le cri qui retentit d'un bout à l'autre de la Rou-

manie, émancipation sage et modérée qui n'a pas pour but de cerner le pays d'une muraille chinoise et de repousser complètement l'immixtion étrangère dans la vie du peuple roumain, mais seulement de la réduire à des proportions telles, qu'elle permette aussi à l'élément autochtone de vivre et de se développer dans son propre pays.

Encore si l'influence étrangère n'était représentée que par les grands peuples latins, éléments facilement assimilables et qui disparaissent promptement dans le sein des Roumains, le danger serait presque éliminé; mais les peuples latins ont précisément, à cause de leur éloignement, le moins de représentants en Roumanie; leur influence politique est aussi peu sentie et seule la prépondérance culturale française maintient jusqu'à nos jours encore le contact plus intime avec la race latine dont les Roumains font partie. L'influence étrangère en Roumanie est représentée naturellement surtout par les Etats et les peuples qui l'entourent : Allemands, Slaves et Hongrois dont les premiers, par suite de leur prépondérance politique et culturale si marquées, jouent le rôle le plus important. L'émancipation politique et économique des Roumains tend donc à secouer la prépondérance allemande qui s'exerce surtout dans sa forme austro-hongroise, la plus redoutée des Roumains, à cause des calamités quelle a accumulées sur la tête de ce peuple.

C'est sur cette opposition à l'omnipotence allemande que se greffe la question israélite en *Roumanie*, motivée par le trop grand nombre de Juifs, en regard de la population de la Roumanie (350.000 sur 7.000.000, pendant qu'en France par exemple ils ne sont que 80.000 sur 40.000.000 d'habitants). Puis ces Juifs de Roumanie

ne parlent pas comme ceux de Hongrie, le hongrois; comme ceux d'Italie, l'italien; comme ceux de France, le français.

Ils sont tous originaires de l'Autriche dont ils parlent la langue, l'allemand, et ne connaissent qu'imparfaitement le roumain. Si les Juifs de Roumanie ressemblaient à ceux de ces divers pays, s'ils étaient Roumains par leurs sentiments, leur esprit et leur langue, la Roumanie ne demanderait pas mieux que de leur ouvrir les bras et les accepter dans son sein. Mais les Juifs de Roumanie représentent l'avant-garde de l'influence allemande que les Roumains supportent dans la sphère politique et économique de leur vie, car les circonstances sont telles qu'ils ne peuvent faire autrement; mais ils défendent, autant qu'ils peuvent, leur caractère latin contre la conquête, par les Allemands, de leur vie intellectuelle et sociale. On ne saurait objecter que les Juifs restent étrangers en Roumanie, parce qu'ils sont exclus de la communauté politique; car les Français, les Italiens, les Espagnols et même les Allemands et les Anglais se roumanisent à la deuxième ou troisième génération, tout en conservant leur sujétion étrangère, et alors seulement ils réclament la naturalisation, pendant qu'il y a bien des Juifs dont les familles se sont établies depuis cent ans dans le pays et qui ne parlent pas encore correctement le roumain. Si la pression sociale n'a pas été en état de leur faire abandonner le caractère allemand, ce n'est pas la simple acquisition des droits politiques qui pourrait accomplir ce miracle. La France devrait bien réfléchir, s'il est dans son intérêt de pousser vers la germanisation, un peuple dont l'esprit n'est, jusqu'à présent, qu'un reflet de la pensée française, et

s'aliéner aussi les couches de la société roumaine qui lui sont restées fidèles, malgré l'orientation totale du pays vers la politique et la suprématie économique allemande.

La nécessité de défendre la nationalité roumaine contre l'omnipotence étrangère, représentée par ces éléments, explique les lois restrictives qui n'admettent à la naturalisation que les individus qui ont fait preuve d'attachement à la Roumanie, et font dépendre l'acquisition des biens-fonds ruraux de la qualité de citoyen roumain.

APPENDICE

Opinions de la presse sur le cours de M. Xénopol

Le *Gil Blas* du 1er novembre 1908 : « On n'a pas oublié les remarquables leçons professées à la Sorbonne, en février, par M. A.-D. Xénopol, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Jassy, auteur de travaux importants et originaux sur la Philosophie et l'Histoire. L'éminent historien a été invité à faire huit leçons sur l'état social et intellectuel des Roumains, au Collège de France, où la leçon d'ouverture aura lieu mardi prochain à 2 h. 1/2. Elle aura pour sujet : *La race latine en face des autres races de l'Europe.* »

***

Le *Journal des Débats* du 1er novembre : « M. A.-D. Xénopol, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie), correspondant de notre Institut et si avantageusement connu en France par ses importants travaux historiques, à la suite du succès obtenu en février, dans son cours à la Sorbonne sur la « Théorie de l'Histoire », a été appelé par le Collège de France pour y tenir une série de leçons sur « les Roumains, histoire et état social et intellectuel ». M. Xénopol commencera son cours le mardi 3 novembre, à 2 h. 1/2, dans la salle n° 5 du Collège de France. Il parlera sur « la Race latine en regard des autres grandes races européennes », pour placer le cadre général dans lequel il s'occupera de son propre peuple. »

***

Le *Temps* du 1er novembre : « M. A.-D. Xénopol, professeur à l'Université de Jassy, membre de l'Académie roumaine et correspondant de notre Institut, commencera son cours sur *les Roumains* auquel il a été appelé par le Collège de France, le mardi 3 novembre à 2 h. 1/2 dans la salle n° 5 du Collège. M. Xénopol a tenu en février avec succès un autre cours, à la Sorbonne, sur la *Théorie de l'Histoire.* »

***

Le *Figaro* du 31 octobre 1908 : « Les arrérages de la fondation Michonis

permettront au Collège de France de donner cette année une série de conférences faites par des professeurs étrangers. M. Emile Levasseur, avec l'agrément du ministre de l'Instruction publique, a demandé ces conférences à MM. Xénopol, professeur à l'Université de Jassy, et Ch. Michel, professeur à l'Université de Liège. » (Suit l'indication des cours.)

***

La *Revue internationale de l'Enseignement* du 1er octobre 1908 publie le programme des huit leçons du cours de M. Xénopol (p. 353).

***

Le *Gaulois* du 2 novembre : « On n'a pas oublié les éminentes leçons professées en Sorbonne, en février 1908, par M. A. Xénopol, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Jassy, auteur de travaux remarquables et importants sur la Philosophie de l'Histoire. L'éminent historien a été invité à faire huit leçons sur l'état social et intellectuel des Roumains, au collège de France. »

***

Le *Journal des Débats* du 5 novembre contient le compte rendu suivant sur la première leçon de M. Xénopol.

Au Collège de France

PREMIÈRE LEÇON DE M. A.-D. XÉNOPOL

« Dans sa première leçon donnée au Collège de France, M. Xénopol s'est occupé de la *race latine*. Son exposé très suggestif a beaucoup intéressé son nombreux auditoire. La situation des Latins occidentaux est mise en péril par l'expansion toujours plus considérable des autres deux grandes races continentales européennes, la race slave et la race allemande. Ces races sont constituées par deux centres grands, énormes : l'empire allemand et la Russie, et plusieurs Etats bien plus petits et plus faibles qui ne pourront résister, à la longue, à l'attraction toute-puissante des astres autour desquels ils gravitent. » (Suit une analyse plus détaillée de la leçon, puis le *Journal des Débats* conclut) :

« Voilà, en résumé, le thème de M. Xénopol qu'il a enrichi d'une foule de considérations intéressantes comme, par exemple, celle qui a trait à l'existence des races en général, dans le sein de l'humanité, à celle de la race latine, à la question de la cause latine représentée par la race, à l'inimitié héréditaire des races entre elles, etc.

M. Xénopol a charmé l'auditoire en lisant, dans la belle langue roumaine, une strophe de la poésie du grand poète national Basile Alexandri,

qui a remporté au concours des Félibres, à Montpellier, en 1878, le grand prix, pour la plus belle poésie écrite dans une langue latine. Il a démontré, par cette lecture, la similitude extraordinaire qui existe entre la langue roumaine et le latin, d'un côté; de l'autre, entre tous les idiomes issus du latin : le français, l'italien, l'espagnol et le portugais; car, pour traduire cette poésie d'une façon compréhensible, M. Xénopol a dû employer des mots empruntés à toutes ces langues latines. »

***

Le *Journal des Débats* du 7 novembre dit sur la deuxième leçon de M. Xénopol : « Aujourd'hui M. Xénopol a donné à 2 h. 1/2 sa seconde leçon au Collège de France. Il a traité des origines du peuple roumain et a discuté avec beaucoup de compétence la question de sa formation. M. Xénopol est, comme le prouve sa grande *Histoire des Roumains de la Dacie trajane*, parue en 1896 à Paris en deux volumes chez Ernest Leroux, partisan de la continuité non interrompue de l'habitation des Roumains en Dacie, et il a résumé à nouveau avec vigueur les arguments en faveur de cette thèse. »

***

Le *Journal des Débats* du 26 novembre : « M. Xénopol, doyen de la Faculté des lettres de Jassy, faisait hier après-midi sa dernière leçon au Collège de France. Son auditoire nombreux et sympathique lui est resté fidèle jusqu'au bout. Il a chaleureusement acclamé hier, pour ses adieux! l'éminent professeur roumain, dont les leçons lui ont donné sur la vie, le développement, les progrès d'un peuple ami, des notions si précises et si favorables. La dernière leçon était consacrée à la situation économique et intellectuelle de la Roumanie (suit l'analyse de la leçon).

***

Le *Journal des Débats* du 8 décembre s'exprime comme suit sur le succès de la conférence tenue par M. Xénopol à la Société des Anciens Elèves de l'Ecole libre des sciences politiques : « M. Xénopol a exposé avec beaucoup de verve et d'entrain sa belle conférence sur l'Influence française en Roumanie. La salle archi-comble a écouté l'éminent professeur avec la plus grande attention, et l'applaudissant avec chaleur à plusieurs reprises; à la fin une véritable ovation a été faite à M. Xénopol. »

***

Les *Annales des sciences politiques* publiées sous la direction de M. Anatole Leroy-Beaulieu, reproduisent l'*Influence française en*

Roumanie, conférence tenue à l'Ecole libre des sciences politiques, l'accompagnant de la note suivante : « L'éminent professeur et correspondant de notre Institut a été souvent interrompu par de chaleureux applaudissements. La conférence a été en effet des plus intéressantes. »



Le *Figaro* du 8 décembre contient sous la signature de M. Emile Berr, l'article suivant :

« M. A.-D. Xénopol a fait en France cette année plusieurs séjours assez longs dont nous avons profité. En février dernier, il était invité à donner quelques leçons à la Sorbonne : il y exposa sa théorie de l'histoire et y obtint un tel succès que le Collège de France, après la Sorbonne, réclama son amicale collaboration. Donc, ces jours-ci, dès la réouverture des cours, l'éminent doyen de la Faculté des lettres de Jassy donnait au Collège de France plusieurs conférences sur la Roumanie qui n'étaient pas moins attentivement écoutées et moins chaleureusement applaudies que les premières. Quelques jours après, il se rendait à l'Ecole des sciences politiques, sur l'invitation de M. Anatole Leroy-Beaulieu, pour y parler de l'*Influence française en Roumanie*.

M. Xénopol venait hier, sur l'invitation de M. de Coutouly, présenter, répéter ses paroles devant la *Conférence permanente du commerce extérieur*.

C'est à des historiens, à des littérateurs, à des hommes politiques, à des étudiants que successivement, depuis six mois, l'éminent professeur de Jassy s'est adressé. Il le faisait hier à une élite d'industriels et de commerçants et voici le résumé des indications qu'il a cru intéressant de leur fournir. » (Suit le résumé de la conférence.)



La *Revue Diplomatique* du 13 décembre :

« La Conférence permanente du commerce extérieur a offert lundi un déjeuner intime à M. A.-D. Xénopol, l'éminent doyen de la Faculté de Jassy, membre de l'Académie roumaine et correspondant de l'Institut de France; auquel ont pris part MM. de Coutouly, ministre plénipotentiaire, président de la Conférence; Josse Bernheim jeune, secrétaire général; Alex. Barthélémy, conseiller du commerce extérieur de la France; Blot, vice-présidents; Laguionie, directeur du Printemps; marquis de la Touanne, baron de Contenson, André Chéradame, de la Mothe, gouverneur honoraire des colonies, etc.

A l'issue du déjeuner, M. A.-D. Xénopol a fait une conférence du plus haut intérêt sur le commerce français dans les Balkans.

Assistaient à la conférence, les convives du déjeuner et, en outre, S. Exc. M. Lahovary, ministre de Roumanie à Paris; MM. G. Blondel, Jacques Siegfried, président du Comité des conseillers du commerce

extérieur; G. Deschamps, E. Berr, du *Figaro;* G. Lecarpentier, avocat à la cour, publiciste; notre directeur, M. Jules Meulemans, etc., etc. »

(Suit le résumé de la conférence puis la Revue conclut) :

« L'assistance a beaucoup applaudi l'éminent conférencier qui a su affirmer, au cours de sa causerie, de la manière la plus délicate, les sympathies si vives que rencontre la France dans cette partie de l'Europe, et qui seraient le plus solide encouragement pour une renaissance de notre activité commerciale là-bas. »

Louis BAZÉNERIE.

***

La République du 8 décembre : « M. A.-D. Xénopol, doyen de la Faculté de lettres de Jassy (Roumanie), correspondant de l'Institut de France, a fait hier à deux heures, au siège social de la Conférence du Commerce extérieur, 163, rue Saint-Honoré, une très intéressante causerie sur la décadence du commerce de la France dans les Balkans et sur les moyens d'y remédier.

Autour du président de la conférence, M. de Coutouly, ministre plénipotentiaire, et dans la salle avaient pris place, MM. Laguionie, directeur du Printemps, Jacques Siegfried, président du Comité des conseillers du commerce extérieur, G. Blondel, Sohier de Vermandois, ministre plénipotentiaire, Gui de Contenson, Blot, Poindron, de la Touanne, Josse, Bernheim jeune, etc.

Le succès du doyen Xénopol a été le plus vif.

***

La *Renaissance économique*, n° 2, du 1er janvier 1909, p. 81, dit :

« Le 7 décembre, la reprise des travaux de notre conférence en séance plénière a été marquée par une brillante causerie de M. Alexandro-Démètre Xénopol, doyen de la Faculté des lettres de Jassy, membre de l'Académie roumaine, correspondant de l'Institut, sur la décadence actuelle du commerce français dans la région Balkanique et sur quelques moyens d'y remédier. »

(Suit l'énumération des personnages importants qui assistaient à la conférence et le résumé de cette dernière, puis la Revue termine par les applaudissements prolongés prodigués à M. Xénopol et par les lignes suivantes) :

« M. de Coutouly remercie en termes chaleureux M. A.-D. Xénopol de la Conférence si intéressante et si vivante qu'il a bien voulu faire. Il espère que les commerçants français entendront l'appel qui vient de leur être fait et sauront profiter des avantages si exceptionnels qu'ils peuvent rencontrer dans un pays où la langue française est parlée par toute la partie cultivée de la nation. »

L'Union nationale du commerce extérieur pour répondre à l'appel de M. Xénopol envoie un premier agent commercial en mission en Turquie et en Roumanie dans le courant de janvier.

***

Beaucoup d'autres journaux de Paris tels que le *Siècle*, l'*Alerte*, le *Paris-Journal*, l'*Echo* de Paris, la *Croix*, la *République*, le *Moniteur des Consulats*, le *Bulletin des Halles*, le *Bulletin agricole*, et la *Revue Idéaliste*, ainsi que les correspondances envoyées de Paris, au *Soleil du Midi* de Marseille, au *Journal de Rennes*, à la *Volonté nationale* de Remiremont, au *Canada* de Montréal, abondent en éloges vis-à-vis du professeur roumain.

Paris. — Imp. Levé, rue Cassette, 17. — S.